



NEURONES

CONSEIL - INTÉGRATION - INFOGÉRANCE



RAPPORT ANNUEL 2006

Sommaire

Le mot du Président	01
Chiffres clés 2006	04
Le carnet de l'actionnaire	06
Un développement responsable et durable	08
Stratégie et offre	10
Les métiers de NEURONES	12
Pôle Infrastructures	14
Pôle Applications	16
L'Infogérance	18
Un groupe intégré	22
Références	24
Document de référence	25

Comptant près de 2 000 collaborateurs au 1^{er} mai 2007, NEURONES se situe dans les 30 premières sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique sur le marché français et, en terme de capitalisation boursière, parmi les 15 premières SSII cotées sur la place de Paris.

Créé ex-nihilo en 1985, le groupe a connu une croissance régulière qui s'est accélérée depuis 1995 (en moyenne + 21 % par an sur les dix derniers exercices). NEURONES a constitué un socle à la solidité éprouvée pour poursuivre sa dynamique interne et accueillir par croissance externe des sociétés aux métiers identiques ou complémentaires.

Depuis son introduction en Bourse en mai 2000, le groupe a procédé à une dizaine d'acquisitions représentant à ce jour environ un cinquième de son activité.



130 M€

Chiffre d'affaires 2006

6,1 M€

RNpg 2006

1 787

Effectifs au 31/12/2006

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers actionnaires, chers futurs actionnaires,

En octobre dernier, alors que l'exercice 2006 n'était pas terminé, les observateurs d'un grand cabinet d'analyses annonçaient pour l'informatique une "véritable rupture" au cours des dix prochaines années.

Au même moment, une source différente révélait, sur un autre plan, qu'il ne faudrait pas attendre la fin de la décennie en cours pour voir les effectifs des SSII comme NEURONES dépasser en nombre les équipes informatiques internes des entreprises.

Sans attendre la réalisation de ces prévisions optimistes, revenons à 2006, puisqu'une règle, par certains aspects un peu insolite, veut qu'à la mi-2007 soit passée en revue l'année écoulée.

L'ANNÉE EN RÉSUMÉ

En 2006, le marché des Services Informatiques a donc entamé un de ses nouveaux cycles, paraît-il, d'expansion décennale.

Dans cet environnement, votre société a signé sa plus forte progression depuis 5 ans, avec une croissance interne (12,5 %) environ double de celle du marché et une croissance globale (19,3 %) trois fois supérieure à la progression moyenne.

Cet élan s'est accéléré tout au long de l'année (au 4^e trimestre : croissance organique de 17,9 % et croissance globale de 26,7 %), ce qui est un bon indicateur de nouveaux gains de parts de marché pour le début 2007.

Y a-t-il de quoi être satisfait ? Pas complètement.

D'abord, parce que la croissance organique des "meilleurs de la classe" a parfois été encore supérieure aux chiffres ci-dessus. Ensuite, parce que la rentabilité de votre société a été pénalisée par des démarrages de nouveaux contrats d'Infogérance, plus coûteux que prévus, et par une pression sur les prix dont il n'a pas été aisé de s'extraire. Enfin, parce que l'opération de croissance externe, qui a marqué le milieu de l'année écoulée (environ 10 % de nos effectifs de l'époque), reste modeste au regard de nos ambitions et ressources de trésorerie.

LES ACCÉLÉRATEURS DE CROISSANCE

Et pourtant la volonté de votre société de grandir, également par croissance externe, est intacte, tant sont visibles les limites d'une progression organique, même à deux chiffres !

Ce ne sont pas les dossiers de rapprochement qui manquent. Un certain nombre de SSII de toutes tailles sont plus ou moins à vendre, et parfois depuis plusieurs années. Le prix est



moins souvent qu'on ne le croit un obstacle. Ce qui manque le plus souvent : la pérennité et la densité du management (l'actif essentiel d'une SSII) ou encore : l'absence de chemin visible pour accroître les marges commerciales et justifier le goodwill.

Il est probable que la pression des clients (certains en auront un jour assez de gérer plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de sociétés prestataires informatiques) et la rareté à venir des ressources humaines inciteront les entrepreneurs qui ne sont pas à vendre à multiplier les coopérations, mettre en commun des moyens, voire leurs intérêts patrimoniaux. Un mouvement que beaucoup souhaiteraient plus rapide...

Pour ses futurs rapprochements, au-delà de quelques principes de bon sens, NEURONES reste flexible (en terme de tailles, métiers, situation géographique...) pour tirer partie des opportunités qui s'organisent mais... ne se commandent pas !

MARCHÉ

A long terme, le potentiel de votre société, et des services informatiques, est soutenu par :

- l'obligation pour le secteur tertiaire, dominant dans les économies développées, administrations comprises, de faire des gains permanents en productivité et en efficacité. C'est précisément le service que rend l'Informatique depuis toujours, et de manière de plus en plus étonnante,
- l'apparition accélérée de nouvelles technologies ou nouveaux "modes de consommation" de l'Informatique, dont l'intégration dans les entreprises s'appuie sur le relais, parfois indispensable, d'acteurs comme NEURONES,
- l'émergence "à flot continu" de nouvelles petites SSII, soit très spécialisées dans un savoir faire nouveau, soit ayant comme facteurs clés de succès l'ambition et la combativité de leurs équipes commerciales. Elles "régénèrent" le tissu des prestataires de Services Informatiques et alimentent la concentration continue du secteur, amorcée il y a 40 ans.

Les freins identifiés, comme le nombre limité d'informaticiens en France, seront probablement compensés par l'utilisation croissante des capacités de production "offshore" et l'évolution de la technologie.

STRATÉGIE

Dans ce contexte, votre société devra :

- industrialiser, en la simplifiant, son organisation. Rendue ainsi plus visible, plus efficace et plus transparente pour les clients, la production est mieux maîtrisée, de même que ses coûts. Dans une certaine mesure, les pressions tarifaires sont atténuées, surtout si les charges de management sont amorties sur une base plus large ;
- investir les nouveaux segments porteurs, correspondant entre autres aux nouvelles attentes des clients, en cherchant les créneaux à plus forte valeur ajoutée ;

■ “Chacun des dirigeants du groupe sait ce que nous devons à l’engagement, au sérieux, au dévouement et à la soif d’apprendre des 1 900 personnalités (...)”



LE COMITÉ DE DIRECTION

- continuer d'encourager les aventures d'entrepreneurs : dans un groupe, ils trouvent l'appui d'une dimension, d'une notoriété et de moyens qui complètent et accélèrent leur propre réussite. Les avantages d'une taille globale (dont le nom attire les candidats de valeur et rassure prospects et clients) accompagnent efficacement des entités plus modestes, souples, réactives, innovantes, sans hiérarchie écrasante, donnant à chacun sa chance et dans lesquelles la motivation est surtout créée par le leadership du chef d'entreprise ;
- proposer aux meilleurs entrepreneurs indépendants, mais isolés, de se regrouper "à la carte", selon le principe que l'"union fait la force", tout en respectant les aventures individuelles et les intérêts patrimoniaux ;
- inciter des cadres commerciaux à entreprendre à leur tour, en prenant le relais de ceux des confrères qui, pour une question d'âge ou de motivation, ont envie d'autres horizons.

Les autres sujets, comme l'implantation offshore, ou encore la présence à l'étranger, semblent moins prioritaires. Avoir des "Centres de Services" (pour utiliser les néologismes à la mode) en Asie, en Europe de l'Est ou dans le Maghreb vaut quand il y a des économies d'échelle à la clef. A la taille de NEURONES, la vraie priorité est plutôt de faire évoluer les offres vers toujours plus de valeur ajoutée.

Quant à la présence dans d'autres pays, elle se justifie surtout s'il s'agit de suivre ses clients. A condition qu'ils aient un intérêt objectif et durable à s'appuyer sur un même prestataire.

Le mot de la fin est adressé à ceux qui ont permis de bâtir les succès de 2006 et se sont attelés depuis plusieurs mois à construire 2007. Pour avoir été Ingénieur Commercial ou Consultant au démarrage de leur propre entreprise, chacun des dirigeants du groupe sait ce que nous devons à l'engagement, au sérieux, au dévouement, à la soif d'apprendre des 1 900 personnalités qui ont contribué aux réalisations du présent document.

Leurs qualités émergent au quotidien, dans les difficultés, comme dans ces moments heureux, au cours desquels responsables informatiques des clients, consultants et commerciaux du prestataire, dans une même chaîne de solidarité et de professionnalisme, fêtent le succès du démarrage d'un nouveau projet.

Que soient aussi remerciés ceux qui passent commande et nous font travailler : par la confiance et l'espoir qu'ils investissent dans les équipes de NEURONES, ils permettent la poursuite d'une aventure motivante qui mène à la réussite. Même s'il est vrai que *"le succès n'est pas un but, mais un moyen de viser plus haut !"*.

Luc de CHAMMARD
Président-directeur général
Actionnaire

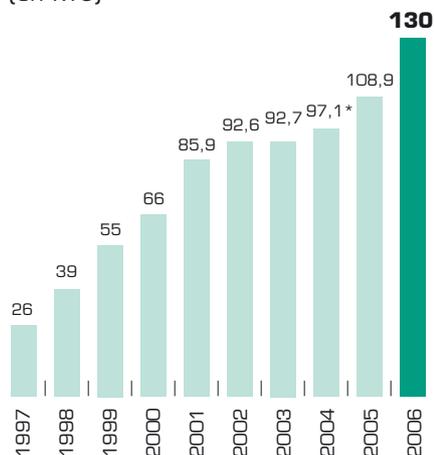
CHIFFRES CLÉS 2006



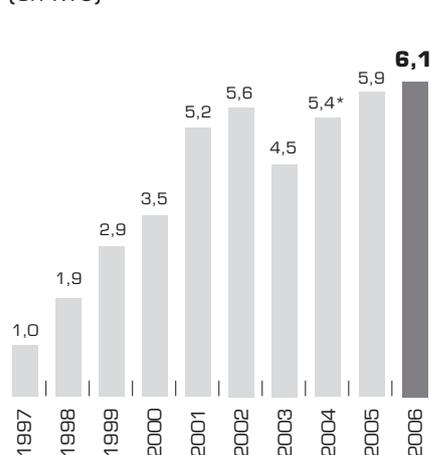
+19%

Croissance
du chiffre d'affaires
entre 2005 et 2006

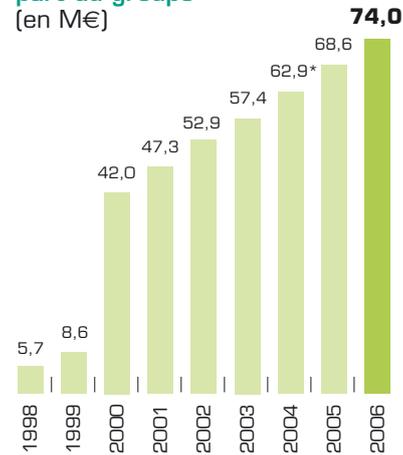
Chiffre d'affaires consolidé (en M€)



Résultat net part du groupe (en M€)



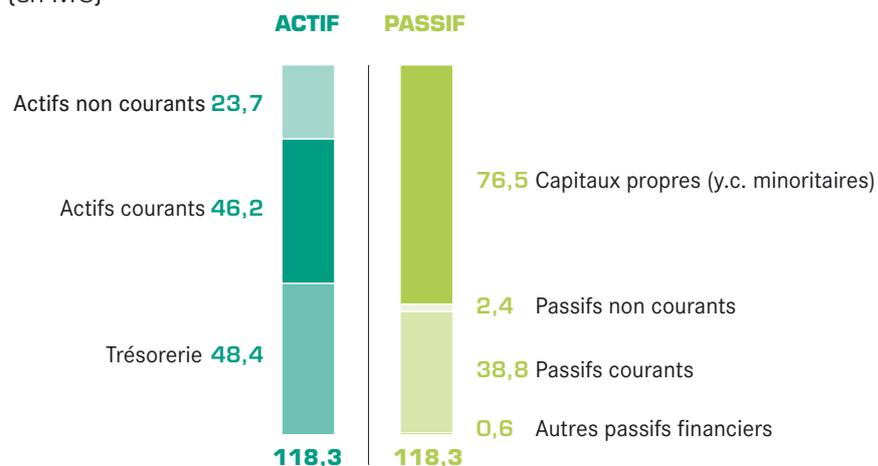
Capitaux propres consolidés part du groupe (en M€)



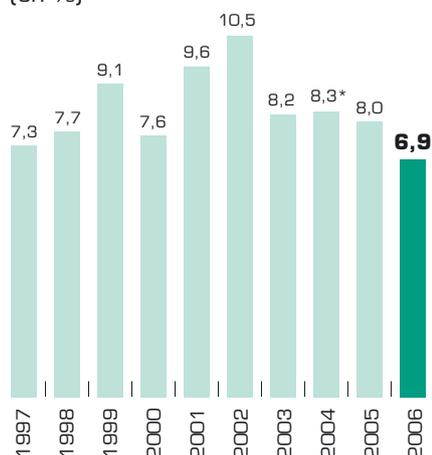
Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2005	2006
Chiffre d'affaires	108,9	130,0
Résultat opérationnel	8,7	9,0
% CA	8,0 %	6,9 %
Produits financiers	0,9	1,1
Impôt sur les résultats	(3,3)	(3,5)
Résultat net de la période	6,3	6,6
% CA	5,4 %	5,9 %
dont RNpg	5,9	6,1
dont minoritaires	0,4	0,5

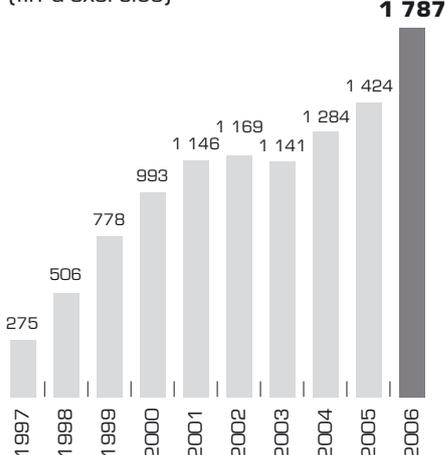
Bilan consolidé au 31/12/2006 (en M€)



Taux de résultat opérationnel (en %)



Évolution des effectifs (fin d'exercice)



* Normes IFRS depuis 2004.

En 2006, les dépréciations d'actifs et la charge liée aux actions gratuites et stock options représentent 0,5 % du chiffre d'affaires contre 0,15 % en 2005.

LE CARNET DE L'ACTIONNAIRE



Dividende au titre de 2006 :

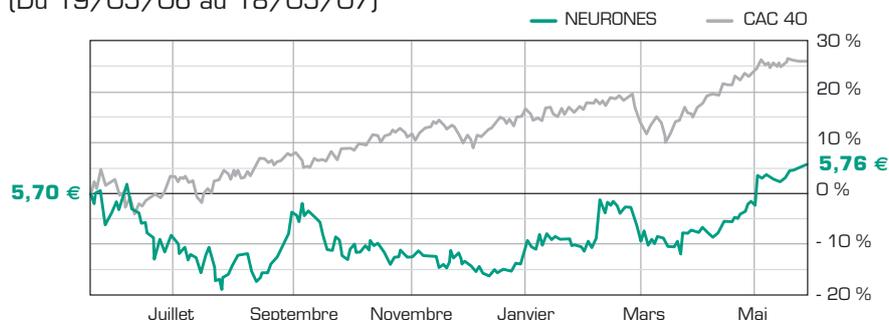
23%

du résultat

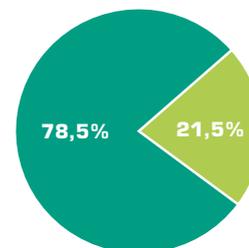
(dividende proposé
à l'Assemblée Générale du 14/06/07 :
0,06 € par action)

Évolution du cours de l'action NEURONES depuis un an : + 1 %

(Du 19/05/06 au 18/05/07)



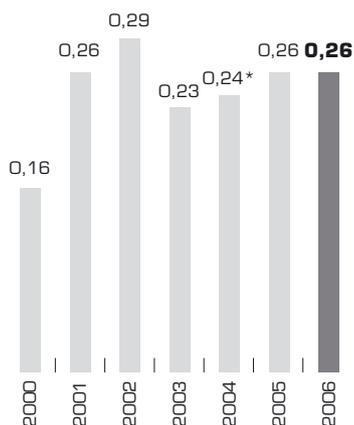
Actionnariat (répartition du capital)



■ Fondateur et dirigeants ■ Public

BNPA part du groupe avant survaleurs

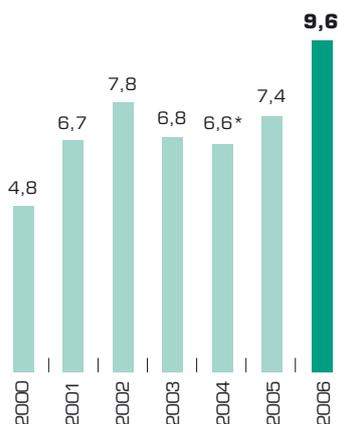
(en €)



* Normes IFRS depuis 2004.

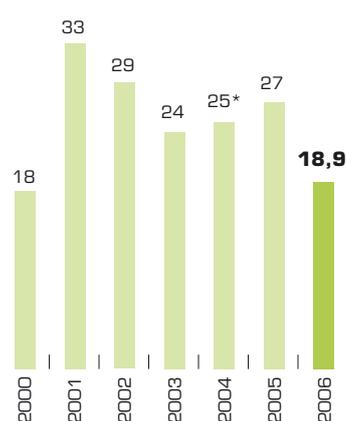
Capacité d'autofinancement

(en M€)



Retour sur capitaux employés (ROCE)

(en %)



Contacts

Relations investisseurs :

Olivier JOLLY - Directeur administratif et financier
e-mail : investisseurs@neurones.net

Coordonnées :

Immeuble "Le Clemenceau 1" - 205, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 37 41 37 - Fax : 01 47 24 40 46 - www.neurones.net

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION NEURONES

- Volume moyen échangé en 2006 : 14 400 titres par jour
- Cours au 18 mai 2007 : 5,76 €
- Capitalisation boursière (au 18 mai 2007) : 134,2 M€
- 23 290 351 actions (au 18 mai 2007)
- Euronext - NextEconomy - Compartiment C
- Code ISIN : FR0004050250 (NRO)
- Bloomberg : NEUR FP, Reuters : NEUR.LN



CALENDRIER

Assemblée Générale :
jeudi 14 juin 2007

C.A. 2^e trimestre 2007 :
jeudi 26 juillet 2007

Résultat 1^{er} semestre 2007 :
jeudi 27 septembre 2007

C.A. 3^e trimestre 2007 :
jeudi 8 novembre 2007

UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE ET DURABLE

Depuis sa création en 1985, NEURONES s'attache à poursuivre un développement responsable et durable au sein de l'écosystème dans lequel elle opère.

VIS-À-VIS DE SON ACTIF N°1, LES RESSOURCES HUMAINES :

Une création d'emploi permanente :

Depuis son origine, NEURONES :

- a chaque année été créatrice d'emplois nets,
- n'a jamais eu recours à des plans sociaux ou à des licenciements collectifs,
- par son programme de reconversion ("Masters") à l'Informatique, a permis à de jeunes diplômés Bac + 4 ou 5, alors qu'ils s'étaient engagés dans des filières aux débouchés limités, de rencontrer l'emploi.

Une politique d'attraction et de fidélisation soutenue :

- plans de stock options et d'actions gratuites récurrents : 7 plans successifs depuis 1999 donnant aux salariés accès à près de 5 % du capital du groupe,
- présence active sur les sites emplois, salons et forums spécialisés, relations soutenues et régulières avec les écoles d'ingénieurs et de commerce,
- budgets de communication interne significatifs : événements, journaux internes, Intranets, concours, cooptation, soirées...

Une gestion suivie des carrières (évolution, mobilité) :

- passerelles favorisées entre métiers différents et entre fonctions,
- promotion interne privilégiée (en particulier pour les postes de managers et de dirigeants),
- évaluation annuelle : une procédure généralisée.

Une politique de formation dans la durée :

- effort supérieur aux obligations légales (2 600 jours de formation dispensés en 2006),
- réalisation des plans de formation simplifiée : le groupe, un des principaux acteurs français dans le domaine, utilise pour partie ses propres centres de formation,
- passage des certifications validantes favorisé, avec les principaux acteurs du marché (Microsoft, Citrix, Cisco, VMware, HP, IBM, etc).

+25%

Augmentation des effectifs
entre le début et la fin
de l'année 2006



VIS-À-VIS DE SES CLIENTS :

Dans une logique d'adaptation aux besoins des décideurs informatiques, avec des technologies de l'information en perpétuelle évolution, le groupe mène depuis sa création une amélioration continue de ses offres de services :

- Des prestations **industrialisées et mutualisées** : 4 des 5 types de Centres de Services existant aujourd'hui ont été développés au cours de ces 5 dernières années (Télé exploitation de serveurs, Hébergement, Gestion du poste de travail et TMA) ;
- Un **développement actif de la Qualité** : certification ISO 9001 version 2000 pour les activités d'Infogérance, de Help desk et d'Assistance Technique. 90 collaborateurs sont par ailleurs certifiés ITIL (Information Technology Infrastructure Library) ;
- Une croissance externe (10 acquisitions réalisées depuis l'introduction en Bourse) qui a permis de **compléter ou renforcer la gamme de services** proposés aux clients.

VIS-À-VIS DE SON MANAGEMENT :

- Une **indépendance**, une **rentabilité** et un **actionariat stable** : la composition du capital (les dirigeants du groupe en détiennent 78 %) permet à chaque manager de décider de son avenir, sans craindre de brusques décisions prises par des détenteurs de capitaux situés ailleurs. Chacun comprend que les profits récurrents sont le gage du maintien de cette indépendance dans l'action et de l'autonomie du groupe ;
- Un **tremplin pour les entrepreneurs** : NEURONES a toujours favorisé l'entrepreneuriat et l'association au capital sous toutes ses formes. La majorité des entités constitutives du groupe ont été créées ou reprises par leurs patrons actuels ;
- Des **managers indépendants et reconnus** : l'autonomie et le sens des initiatives sont des qualités parmi les plus appréciées et les managers à plus fort potentiel bénéficient naturellement de stock options et de plans d'actions gratuites.

VIS-À-VIS DES MARCHÉS, DE LA CONJONCTURE ET DES ACTIONNAIRES :

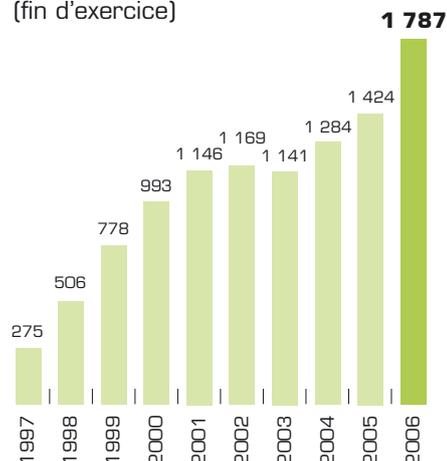
- Un **réinvestissement des profits** : longtemps en totalité réinvesti quand la société n'était pas cotée, le résultat est aujourd'hui environ pour 1/4 distribué aux actionnaires et pour 3/4 réinvesti, donnant ainsi au groupe les moyens de ses ambitions, quel que soit l'état futur des marchés financiers ;
- Une **communication régulière et transparente** : les résultats annuels (audités) sont publiés moins de 2 mois après la fin de l'exercice, les résultats (non audités) sont communiqués chaque trimestre et le groupe publie 2 fois par an depuis 2000 une Lettre aux Actionnaires ;
- Une **résistance éprouvée aux aléas conjoncturels** : le portefeuille d'activités diversifiées et la récurrence de certains métiers ont permis de passer les années de décroissance du marché (2002-2003 par exemple) sans effet trop marqué sur sa rentabilité et sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à des plans sociaux.

VIS-À-VIS DE L'ENVIRONNEMENT :

Etant donnée la nature de ses métiers, les activités de NEURONES n'ont qu'un impact marginal sur l'environnement. Toutefois, le groupe :

- pratique le **recyclage systématique** de consommables (papier, toners d'imprimantes, piles électriques...),
- a mis en place des systèmes à **faible consommation énergétique** (éclairage, climatisation...),
- recrute autant que possible dans les bassins d'emploi proches de ses centres de service pour **limiter les déplacements domicile - lieu de travail**.

Évolution des effectifs (fin d'exercice)



Nombre de certifications

Microsoft	700
ITIL	90
IBM/Lotus	45
Novell	35
Autres (VMware...)	35
Citrix	20
Cisco	15
Peregrine - Remedy - Staff&Line	15
HP	15
Oracle	10
Unix/RedHat	10
Business Objects	5
CheckPoint	5
TOTAL	1 000

STRATÉGIE ET OFFRE



55%

Part dans l'activité globale
des contrats de service avec
engagements de résultat

UNE STRATÉGIE CONSTANTE DANS LA DURÉE

Les axes stratégiques de NEURONES

- augmenter régulièrement la part des offres structurées dans son activité, par une industrialisation régulière des services,
- investir au bon moment dans les nouveaux métiers naissants,
- conserver un caractère diversifié par le juste équilibre entre les différentes activités : "design" (conception), "build" (intégration) et "run" (exploitation).

Le modèle de développement du groupe s'appuie sur des dirigeants d'entités associés au capital à différents niveaux. Une attention particulière est portée à la convergence de leurs intérêts patrimoniaux avec les autres actionnaires de NEURONES.

Une démarche qualité

Deux processus sont sous assurance qualité depuis 1996 :

- le recrutement,
- les projets au forfait : revues d'offres, revues de contrats.

Certification ISO9001 (version 2000) pour les activités d'assistance technique, de Service desk et d'Infogérance d'infrastructures.

Des métiers complémentaires et une offre cohérente

Les métiers de NEURONES regroupent les activités projets ("design/build") et les activités récurrentes ("run"). Constitué d'entités dédiées par métier, le groupe est présent à la fois dans les infrastructures et les couches applicatives.

Infrastructures

Les activités de projets autour des infrastructures (Intégration de systèmes et réseaux, Sécurité) sont nécessaires pour l'Infogérance. En effet, les équipes projet portent la doctrine technique du groupe. Elles sont sollicitées sur les contrats d'Infogérance lors de la phase initiale de prise en charge des sites. Pendant toute la durée du contrat, elles apportent également une base arrière technique solide en support des équipes sur site. Enfin, elles conçoivent et font évoluer les Centres de Services (serveurs applications et réseau, postes de travail) et d'hébergement du groupe.

La position de leader en Service desk est un atout important pour l'offre Infogérance.

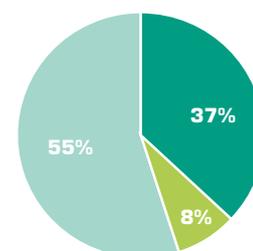
Le groupe veille à conserver un bon équilibre entre les activités d'assistance technique simple et les contrats récurrents pour lesquels il assure la maîtrise d'œuvre et prend des engagements de résultat.

Un volant significatif d'assistance technique permet d'affecter dans des délais courts des équipes sur les contrats d'Infogérance importants.

Applications

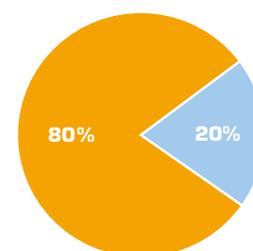
NEURONES cherche à être présent aussi bien en développement sur mesure (sur les plates-formes de l'"état de l'art", y compris en logiciel libre), qu'en intégration de progiciels. L'accent est mis sur les phases amont d'analyse fonctionnelle et sur la méthodologie de développement des projets (documentation standard, génie logiciel, normes...), domaines pour lesquels les efforts de formation et de contrôle sont mutualisés.

Répartition du chiffre d'affaires services 2006 par mode d'intervention



- Assistance technique simple
- Conseil - Projets - Forfait
- Contrats avec engagements de résultat et maîtrise d'œuvre NEURONES

Répartition du chiffre d'affaires 2006 par pôle d'activité



- Infrastructures
 - Conception, intégration et exploitation de systèmes et réseaux
 - Service desk et gestion du poste de travail
 - Ingénierie de production
 - Télé-exploitation de serveurs, hébergement et sécurité
 - Conseil en Service et Asset Management
- Applications
 - Conseil, développement et maintenance d'applications
 - Conseil, intégration, support et TMA d'ERP
 - Formation informatique et accompagnement du changement

LES MÉTIERS DE NEURONES



INFOGÉRANCE – Direction transverse

PHASE PRÉCONTRACTUELLE

PILOTAGE DES CONTRATS

GESTION DE LA RELATION
GLOBALE GRANDS COMPTES

INFRASTRUCTURES

CA 2006 : 104,3 M€
Effectif : 1 570*

CONCEPTION, INTÉGRATION & EXPLOITATION DE SYSTÈMES ET RÉSEAUX

- Infrastructures serveurs
- Messageries, annuaires
- Solutions clients légers, mobilité
- Infrastructures réseaux et sécurité
- Infrastructures postes clients
- Stockage
- Management du SI
- Missions sur site

SERVICE DESK & GESTION DU POSTE DE TRAVAIL

- Conseil et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- Projets de mise en place et optimisation de Service desks
- Support du Poste de Travail : Service desk sur site ou délocalisé sur centres de support (24h/24, 7j/7)
- Gestion de parc
- Plate-forme mutualisée de gestion à distance du poste de travail

APPLICATIONS

CA 2006 : 25,7 M€
Effectif : 220*

CONSEIL, DÉVELOPPEMENT & MAINTENANCE D'APPLICATIONS

- AMO, conseil en architectures applicatives
- Serveurs d'applications (Websphere, .Net)
- Intranets, extranets, portails
- Décisionnel
- Objets distribués, Web services, approche EAI, gestion de contenu
- Support et TMA (Tierce Maintenance Applicative)

INGÉNIERIE DE PRODUCTION

- Conseil, audit et expertise en production
- Administration de systèmes
- Administration de bases de données
- Infogérance de production (ingénieurs, analystes, pilotes...)
- Ordonnanceurs (\$Universe et ControlM)
- Sauvegardes (Netbackup, Networker)
- Supervision de systèmes et réseaux (Patrol, Tivoli)

TÉLÉ-EXPLOITATION DE SERVEURS, HÉBERGEMENT & SÉCURITÉ

- Gestion mutualisée (supervision) à distance de serveurs, réseaux et applications (24h/24, 7j/7)
- Centre d'hébergement (capacité de 1000 serveurs)
- Sécurité : audit et tests d'intrusion, conception de plans sécurité, protection virale, contrôle de contenu, protection de données, gestion d'accès, identification, authentification, confidentialité et veille technologique

CONSEIL, INTÉGRATION, SUPPORT & TMA D'ERP

- Expertise fonctionnelle et technique SAP
- Intégration clés en main SAP
- Expertise secteur "retail"
- Support, formation
- Documentation
- TMA (Tierce Maintenance Applicative)
- Montées de versions
- Optimisation
- Archivage

CONSEIL EN SERVICE ET ASSET MANAGEMENT

- Accompagnement ITIL et ISO 20000 : audit et mise en œuvre des meilleures pratiques
- Intégration de solutions progiciels d'Infrastructure Management et de gestion de parc (BMC/Remedy, HP/Peregrine...)

FORMATION INFORMATIQUE & ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT

- Conseil en plans de formation
- Externalisation de la gestion de plans de formation
- Formations liées à des projets informatiques ou de gestion du changement
- Conception d'outils pédagogiques (manuels,...)
- Formation d'informaticiens et utilisateurs, tests de certification...
- Téléformation et e-learning
- Cours de 3 à 6 mois (masters)

* Effectif au 1^{er} janvier 2007.

PÔLE INFRASTRUCTURES

Dans ce pôle sont regroupées les activités :

- de conception et intégration de systèmes et réseaux (l'activité historique de NEURONES),
- liées à l'administration et à l'exploitation d'infrastructures informatiques,
- de sécurité informatique,
- de conseil en service et asset management.

4 Centres de Services font partie intégrante de ce pôle : les centres de Service desk, le centre de télé-services systèmes et réseaux (offre OSMOSE®), le centre d'Hébergement et le centre de Gestion du poste travail (offre EXPESTEAM®).



80%

Part de ce pôle
dans l'activité globale

FAITS MARQUANTS 2006

- Acquisition d'un spécialiste du Service desk de 160 personnes.
- Évolution rapide du nombre de contrats d'Infogérance : 90 contrats et 900 collaborateurs concernés fin 2006. Croissance du poids relatif de l'Infogérance par rapport à l'assistance technique.
- Pression sur les prix qui perdure en Infogérance et qui ne s'est pas estompée en Assistance Technique.
- A compter du 1/1/2006, autonomie de l'entité de consulting ITIL et d'intégration de logiciels de gestion des services.

RÉALISATIONS 2006 (EXTRAITS)

Pour le leader mondial des matériaux de construction, étude, puis migration de 60 serveurs Windows répartis sur 2 sites et de 1 300 utilisateurs vers une nouvelle architecture Microsoft Active Directory 2003/DNS. Consolidation de 6 domaines hétérogènes Microsoft vers un domaine ActiveDirectory dans une arborescence nationale.

Pour une société de traitement des déchets industriels, migration de l'annuaire Novell vers l'annuaire Windows 2003 Active Directory avec Branch Office par l'installation de Brocade WAFS (outil permettant aux sites distants de travailler sur des données consolidées sur le site central). 35 serveurs Microsoft, un SAN de 5 To, 800 utilisateurs et 27 sites en France.

Pour un laboratoire pharmaceutique, étude d'une architecture globale de messagerie Exchange 2003 pour la France (10 sites environ) et 70 sites internationaux et scénarii de migration pour 16 000 Boîtes Aux Lettres (BALs). Mise en œuvre de l'architecture de messagerie Exchange 2003 pour 5 sites internationaux et pour l'ensemble des sites France, sur un cluster central 6 nœuds connecté sur une baie SAN EMC. Puis migration de 6 000 BALs France vers le cluster et des 1 000 BALs de ces 5 sites internationaux

Pour la première mutuelle d'assurance française et le troisième assureur généraliste français, Service desk avec engagement de résultats pour 17 000 utilisateurs. Après 18 mois d'exploitation, le client confirme qu'il a fait le bon choix en changeant d'infogérant et compte poursuivre la démarche conjointe de mise en œuvre des plans de progrès.

Pour le leader mondial des services à l'environnement, mise en place d'un projet pour le support d'une application métier, au bénéfice de 1 500 utilisateurs clés dans le monde, en 24h/24, 7j/7.

Pour l'activité des marchés internationaux d'un acteur majeur du secteur bancaire, interventions sur l'Europe, les DOM-TOM, l'Afrique et l'Amérique du Sud pour rapatrier puis tester des échantillons de programmes et de données, dans l'objectif final d'un pilotage unique et central à Paris de l'ensemble des applications. Environnement Unix, 35 collaborateurs.

Pour un éditeur de logiciels français leader mondial sur son marché. Reprise de l'activité Data Center. Supervision du système d'information, serveurs de messagerie et applicatifs, infrastructure. Remontée des niveaux d'alerte. Installation de serveurs et tâches d'exploitation quotidienne. De 6 h à 22 h.

■
6,8 %
Marge opérationnelle
2006

■
104,3 M€
Chiffre d'affaires 2006

PERSPECTIVES

- Au 01/01/2007, fusion des entités Intégration et Exploitation de systèmes et réseaux pour constituer un ensemble de 450 personnes.
- Réorganisation de l'avant vente en Intégration systèmes et réseaux et nouvelle structuration de l'offre.
- Au 01/01/2007, fusion des deux entités de Service desk pour constituer un ensemble de 850 personnes.

PÔLE APPLICATIONS

Ce pôle d'activités recouvre le développement applicatif sur mesure (Java, .Net, décisionnel, mobilité), l'intégration du progiciel SAP et les activités de formation et d'accompagnement du changement.

Les interventions couvrent la conception, l'intégration, le développement, le support et la TMA (Tierce Maintenance Applicative).

Le cinquième Centre de Services du groupe fait partie intégrante de ce pôle : le centre de TMA (offre PROXIMA®).



20%

Part de ce pôle
dans l'activité globale

FAITS MARQUANTS 2006

- Pour la première fois, la rentabilité du pôle applications est supérieure à la rentabilité moyenne du groupe.
- Exécution de la fusion opérationnelle des activités formation, conformément aux prévisions.
- Croissance encourageante de l'offre d'Infogérance d'applications PROXIMA®, notamment dans le cadre de contrats mixtes infrastructures et applications.

RÉALISATIONS 2006 (EXTRAITS)

Pour un important cabinet de conseil, développement d'un projet en .NET, relayée par une base de données SQL Server et dotée d'une sécurité RSA. L'application permet aux associés de gérer leur compte courant et de réaliser certaines opérations comme les ordres de virements.

Pour un opérateur télécom, mise en place d'un extranet afin de gérer et paramétrer le routage de numéros "0800" achetés par des milliers de clients professionnels. Mise à disposition d'un appareillage, paramétrage du routage des numéros via une interface conviviale. 900 jours de développement.

Pour une enseigne alimentaire française de maxi discount, assistance à la mise en place du module de contrôle de gestion (SAP CO). Formation des équipes sur les nouvelles fonctionnalités (investissement, construction budgétaire...).

Pour une entité du premier groupe d'assurance française, ouverture d'une mission de conseil décisionnel, de réalisation et de la mise en place d'une procédure d'exploitation permettant la création d'une plate-forme décisionnelle globale pour l'ensemble de marchés de la société.

Pour une filiale d'un groupe du secteur énergie et services, participation au projet de mise en place de SAP (tous modules) avec conception fonctionnelle des processus des domaines "contrôle de gestion" et "gestion d'affaire" et assistance à la coordination de l'équipe projet.

Pour un établissement public français de niveau européen du secteur de la banque, mission d'accompagnement sur le choix d'une nouvelle solution e-learning bureautique dans le cadre de la migration de postes clients vers le Pack Office 2007. Prise en charge de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Pour une association à but non lucratif, conception et mise en œuvre, à l'occasion de la migration vers Office 2003, d'un dispositif de formation pour les utilisateurs, l'objectif étant d'augmenter le niveau de culture bureautique des utilisateurs sur les logiciels du Pack Office. 1 000 utilisateurs et 120 délégations et antennes réparties sur tout le territoire français.

■
7,4 %

**Marge opérationnelle
2006**

■
25,7 M€

Chiffre d'affaires 2006

PERSPECTIVES

- Développement sur mesure et TMA : marché redevenu favorable, mais marges sous tension et difficultés pour recruter ("guerre des talents").
- Conseil, analyse fonctionnelle et intégration de progiciels : recherche de croissances externes.
- Formation : au 01/01/2007, fusion juridique des deux centres de formation. Nouvelle segmentation de l'activité en formation d'une part et en accompagnement du changement d'autre part.

L'INFOGÉRANCE

Dans le cadre des missions liées à l'administration et à l'exploitation d'infrastructures informatiques, NEURONES intervient selon deux modes distincts : l'Assistance Technique simple sans maîtrise d'œuvre et l'Infogérance.

Ce second mode d'intervention est caractérisé par une durée contractuelle pluriannuelle (3 à 5 ans), une maîtrise d'œuvre NEURONES, des engagements de résultat sur des niveaux de service et des pénalités liées.



90

Contrats d'Infogérance
actifs fin 2006

Le responsable unique de la réalisation des prestations ("delivery"), s'assure du respect des engagements de service dans la durée et gère le plan de progrès à partir d'un benchmark et d'un catalogue d'actions type. La capitalisation rapide du savoir et des meilleures pratiques est cruciale pour cette activité. NEURONES a mis en place des processus homogènes sur tous ses contrats en appliquant les pratiques éprouvées d'ITIL.

L'industrialisation des prestations d'Infogérance se traduit par le fort développement des prestations réalisées à partir des Centres de Services du groupe.

FAITS MARQUANTS 2006

- Forte croissance du nombre de contrats d'Infogérance : 90 contrats (dont 8 provenant de l'opération de croissance externe en Service desk) et 900 personnes engagées.
- Standardisation effective des projets de prise en charge sur les contrats d'Infogérance (avec pour objectif l'amélioration de la marge).
- Croissance de + 23 % du Centre de Services systèmes et réseaux (offre OSMOSE®).
- Montée en puissance du Centres de Services mutualisé postes de travail (offre EXPERTEAM®).

RÉALISATIONS 2006 (EXTRAITS)

Pour un grand groupe industriel français, Infogérance évolutive du poste de travail comprenant Service desk international 24h/24, 7j/7 et administration de la messagerie et des comptes VPN depuis le Centre de Services de Nanterre (10 000 utilisateurs). Architecture et intégration du poste de travail groupe dans le monde et mise en place d'un support de proximité pour 3 000 utilisateurs répartis sur 20 sites en France.

Pour un équipementier automobile français (7500 collaborateurs dans le monde, 8 sites en France, 1 250 utilisateurs), conduite d'une opération d'externalisation de la fonction Service desk (et support de proximité) avec reprise de personnel.

Pour un des leaders mondiaux des systèmes de pulvérisation et de distribution au service des marchés beauté, hygiène, santé, démarrage d'un contrat d'Infogérance bureau-tique (4 sites en France, 2 000 utilisateurs, 50 serveurs) qui vient compléter le dispositif déjà déployé dans le cadre du contrat de tierce maintenance applicative SAP engagé depuis 3 ans.

Pour le premier groupe mondial d'assurance crédit, prise en charge de l'Infogérance du poste de travail et du support des utilisateurs en France et Service desk européen bilingue anglais pour les applications groupe. Un retour d'expérience de 6 mois permet d'espérer de futures extensions de périmètre sur l'Europe.

Pour un acteur majeur du conseil stratégique et opérationnel, refonte du système d'information, Infogérance complète, intégralement externalisée. Hébergement dans le Data Center de NEURONES d'une quinzaine de serveurs virtuels sur ESX Server délivrant plus de 20 services d'infrastructure.

Pour le GIE d'un grand groupe industriel aéronautique, contrat d'Infogérance globale (Service desk, proximité, serveurs Windows). Infogérance d'exploitation (sauvegarde, production de serveurs applicatifs, MVS, Unix, Intel) et mise en production applicative.

Une expérience prouvée

Ayant développé depuis 1995 son offre d'Infogérance, NEURONES gère déjà plusieurs dizaines de sites de 200 à plusieurs milliers de postes de travail.



PERSPECTIVES

- Poursuite de l'industrialisation des prestations marquée par la montée en charge des Centres de Services.
- Standardisation de l'exploitation courante des contrats d'Infogérance : plans de progrès (catalogue d'actions type, benchmarks) et progression dans le niveau de maturité ITIL sur les contrats.
- Standardisation des interfaces informatiques entre le Service desk et le Centre de Services Serveurs.
- Projet interne d'une CMDB (système de documentation) de nouvelle génération en cours de test (généralisation prévue en 2008/2009).
- Exploitation de la position de leader en Service desk.

L'INFOGÉRANCE EN CHIFFRES

Infogérance

90 clients infogérés

900 collaborateurs engagés sur les contrats

4 800 serveurs

90 000 postes de travail

250 000 appels par mois au Service desk dont **110 000** sur nos centres de support de Nanterre, d'Ivry-sur-Seine et de Courcouronnes.

90 consultants certifiés ITIL

1 Serveur Documentaire NEURONES (SDN) standard généralisé à tous les contrats

20 nouveaux contrats signés en 2006

+ 8 nouveaux contrats issus de l'opération de croissance externe.

Supervision, télépilotage
(24h/24, 7j/7),
Network Operations Center (NOC),
Security Operations Center (SOC)

50 personnes : pupitrage 24h/24,
7j/7, outils RTMS (sur mesure)
et HP-OV

1 600 serveurs supervisés

900 serveurs administrés à distance

1 plate-forme de gestion
industrialisée des postes de travail



Hébergement

- 105** armoires (capacité)
 - 2** tera octets utiles
 - 2** robots de sauvegarde
 - 3** routeurs Cisco 7204 VXR redondés
 - 100** mégabits/s par opérateur
 - 200** serveurs hébergés
- Data center climatisé**, sécurisé pour l'accès et le risque incendie, alimentation électrique secourue avec générateur



Certifiée ISO9001:2000
pour les activités d'Infogérance,
de Service desk et d'assistance
technique

ITIL®

90 collaborateurs certifiés

itsMF

Membre fondateur

Les Centres de Services NEURONES : une offre industrialisée

3 CENTRES DE SUPPORTS

- 300 positions
- 24h/24, 7j/7
- Multilingue
- Nanterre, Ivry-sur-Seine et Courcouronnes

PLATE-FORME MUTUALISÉE DE GESTION DU POSTE DE TRAVAIL (EXPERTEAM®)

- Mastering
- Packaging
- Télédistribution

CENTRE DE TÉLÉSERVICE SYSTÈMES ET RÉSEAUX (OSMOSE®)

- 60 administrateurs
- 2 300 tickets par mois
- Supervision par outil maison RTMS®

CENTRE D'HÉBERGEMENT

- Capacité de plus de 1 000 serveurs
- Provider Internet indépendant
- Tous opérateurs
- Infrastructure télécom redondée
- Groupe électrogène, climatisation
- Accès sécurisé

ÉQUIPES TMA (PROXIMA®)

- Tous ERP et applications
- Base de KM, outils de tests, versioning

UN GROUPE INTÉGRÉ

La localisation de l'essentiel des équipes de NEURONES en un même lieu géographique facilite l'intégration des offres et des services.



Plus de
30%
des contrats concernent
plusieurs entités métier

Deux fonctions sont centralisées et coordonnent les actions des différentes entités.

UNE ÉQUIPE CENTRALE TRANSVERSE GÈRE LA RELATION GLOBALE AVEC CERTAINS GRANDS COMPTES

En appui des différentes forces commerciales métiers, cette équipe centrale remplit les missions suivantes :

- organisation et coordination des actions commerciales du groupe,
- détection de nouvelles affaires,
- consolidation des projets et missions réalisées,
- reporting à l'attention de grands comptes clés.

Les règles régissant les relations entre entités sont formalisées dans un document tenu régulièrement à jour décrivant les procédures groupe.

UNE STRUCTURE DE PILOTAGE UNIQUE EST DÉDIÉE À L'INFOGÉRANCE

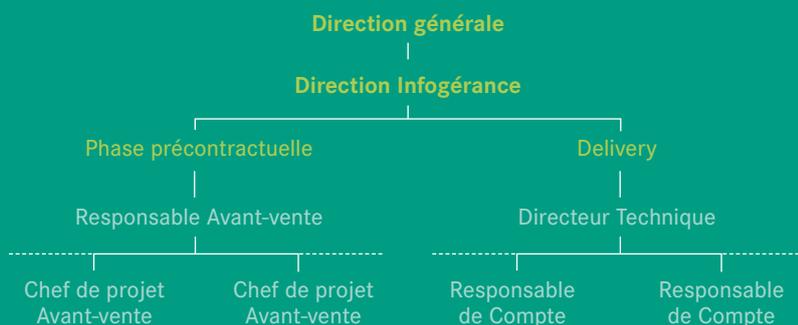
L'Infogérance est un axe de développement majeur de NEURONES.

Afin de faire bénéficier ses clients de la complémentarité de ses différentes activités et de capitaliser plus rapidement sur ses expériences, le groupe a développé une offre d'Infogérance unique et transversale à l'ensemble de ses entités. Cette offre est pilotée directement par la Direction générale.

Les missions de la structure de pilotage dédiée à l'Infogérance sont les suivantes :

- élaboration des offres et phase précontractuelle,
- suivi de la réalisation des contrats d'Infogérance en phase de prise en charge, d'exploitation courante et de réversibilité,
- capitalisation des expériences, industrialisation progressive et mise à jour régulière des normes et standards du groupe en Infogérance.

LA STRUCTURE DE PILOTAGE DÉDIÉE À L'INFOGÉRANCE DÉPEND DIRECTEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET EST ORGANISÉE EN 2 PÔLES



RÉFÉRENCES

BANQUE / ASSURANCE

AVIVA
AXA
AZUR-GMF
BANQUES POPULAIRES
BARCLAYS
BNP-PARIBAS
CAISSES D'ÉPARGNE
CDC
CRÉDIT AGRICOLE-
CRÉDIT LYONNAIS
CRÉDIT IMMOBILIER
DE FRANCE
GENERALI
GROUPAMA
HSBC
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SECTEUR PUBLIC

CAISSE DES DÉPÔTS
ET CONSIGNATIONS
CCIP
CEA
DCN
IRD
IRSN
LA POSTE
MAIRIE DE PARIS
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
MINISTÈRE DE L'EMPLOI
MINISTÈRE DE LA CULTURE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
RADIO FRANCE
RFF

INDUSTRIE

ALSTOM
BOUYGUES
DASSAULT
EIFFAGE
LAFARGE
NEXANS
PSA
RENAULT
SAFRAN
SAINT-GOBAIN
SUEZ
THALES
TOSHIBA
VALEO
VINCI

DISTRIBUTION / SERVICES / BIENS DE CONSOMMATION

ACCOR
AÉROPORTS DE PARIS
AIR FRANCE-KLM
CHANEL
DANONE
GENERAL ELECTRIC
HERMÈS
INEUM
KRAFT FOODS
L'ORÉAL
LVMH
SODEXHO
UNILEVER

ÉNERGIE / UTILITIES / SANTÉ

AIR LIQUIDE
BAYER
ENI
GEHIS
GLAXOSMITHKLINE
JOHNSON & JOHNSON
NOVARTIS
SANOFI-AVENTIS
SUEZ
TOTAL
VALOIS
VEOLIA ENVIRONNEMENT

TÉLÉCOM

ALCATEL
BOUYGUES TELECOM
BRITISH TELECOM
DEUTSCHE TELEKOM
FRANCE TELECOM
NEUF-CEGETEL
NUMERICABLE
ORANGE
PAGES JAUNES
SFR

(Extrait de nos références)

1 600

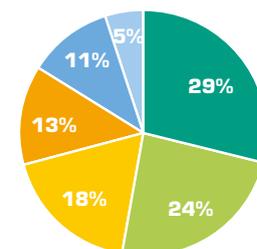
clients actifs

90%

des sociétés du CAC 40 font
confiance à NEURONES



Une présence représentative
de tous les secteurs d'activité



■ Banque/Assurance
■ Distribution/Services/Biens de consommation
■ Secteur public ■ Énergie/Utilities/Santé
■ Industrie ■ Télécom



NEURONES

CONSEIL - INTÉGRATION - INFOGÉRANCE

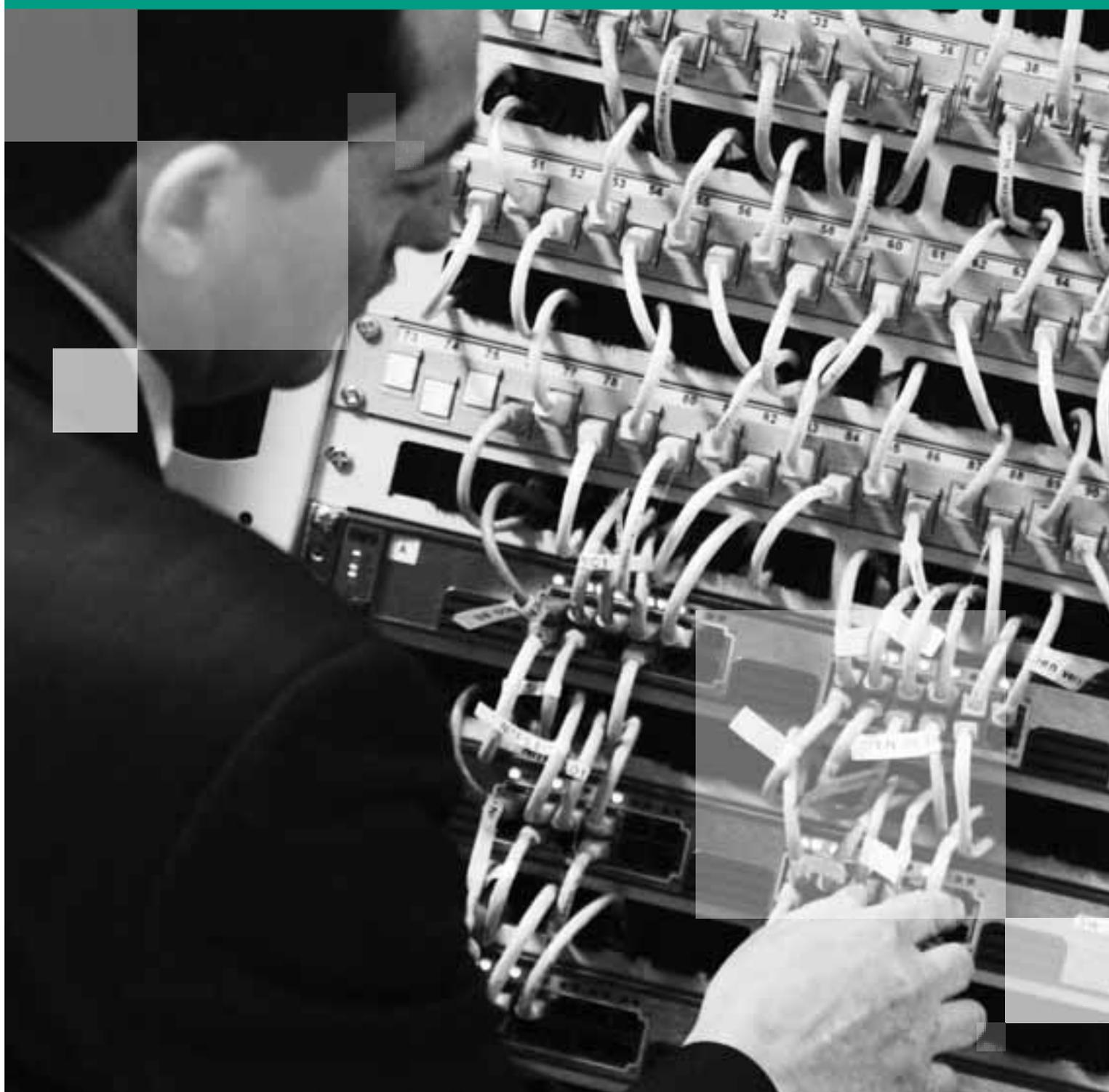


DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2006



En application des articles 211 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le présent document de référence a été déposé auprès de l'AMF le 25 mai 2007. Il ne pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

SOMMAIRE



1. Activités	28	3. La société et son capital	96
1.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	28	3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ	96
1.1.1. Historique	28	3.1.1. Dénomination sociale	96
1.1.2. Pôles d'activité	28	3.1.2. Dénomination commerciale	96
1.1.3. Détail des métiers constitutifs des pôles	29	3.1.3. Siège social	96
1.1.4. Offres transverses, gestion de la relation globale avec les clients grands comptes	29	3.1.4. Forme juridique	96
1.1.5. Chiffres clés	29	3.1.5. Nationalité	96
1.2. MARCHÉ DES SERVICES INFORMATIQUES	30	3.1.6. Date de constitution et durée de la société	96
1.3. ACTIVITÉS DU GROUPE	30	3.1.7. Objet social (article 3 des statuts)	96
1.3.1. Métiers du pôle Infrastructures	30	3.1.8. Registre du Commerce et des Sociétés	96
1.3.2. Métiers du pôle Applications	32	3.1.9. Exercice social	96
1.3.3. Infogérance	33	3.1.10. Lieux où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société	96
1.3.4. Éléments financiers par pôle d'activité	33	3.1.11. Assemblées Générales	96
1.3.5. Taux d'activité	34	3.1.12. Cession et transmission des actions	97
1.3.6. Partenaires	34	3.1.13. Droit de vote double	97
1.3.7. Clients	34	3.1.14. Seuils et franchissement de seuils	97
1.3.8. Organisation	35	3.1.15. Rachat par la société de ses propres actions	97
1.3.9. Ressources humaines	36	3.1.16. Répartition statutaire des bénéficiaires (article 19 des statuts)	97
1.3.10. Marques et brevets	36	3.1.17. Titres au porteur identifiable (article 7 des statuts)	97
Propriété industrielle et intellectuelle	36	3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL	98
1.3.11. Politique d'investissement	36	3.2.1. Capital social	98
1.3.12. Assurances	37	3.2.2. Capital autorisé	99
1.3.13. Sous-traitance	37	3.2.3. Tableau d'évolution du capital social depuis la création de la société	99
1.3.14. Concurrence	37	3.2.4. Évolution de la répartition du capital et des droits de vote au cours des trois derniers exercices	100
1.3.15. Facteurs de risques	38	3.2.5. Pactes d'actionnaires / actions de concert / engagement de conservation de titres	100
1.4. STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT	39	3.2.6. Nantissement des actions	100
1.5. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES	40	3.3. DIVIDENDES	101
1.5.1. Croissance et résultats d'exploitation par trimestre	40	3.4. MARCHÉ DES TITRES DE LA SOCIÉTÉ	101
1.5.2. Prévisions 2007	40	4. Administration et direction	102
1.5.3. Calendrier prévisionnel des rendez-vous financiers	40	4.1. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	102
2. Performances financières	41	4.2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	102
2.1. RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 14 JUIN 2007	41	4.3. INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS	103
2.2. RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LE CONTRÔLE INTERNE	48	4.4. INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL	103
2.3. PROJET DE RÉSOLUTIONS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 14 JUIN 2007	51	4.4.1. Stock-options et BSPCE	103
2.4. COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2006	54	4.4.2. Participation et intéressement	104
2.5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006)	80	5. Responsables	105
2.6. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE	81	5.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET ATTESTATION	105
2.7. COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2006	82	5.2. RESPONSABLE DE L'INFORMATION	105
2.8. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	91	5.3. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	105
2.9. RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006)	92	5.3.1. Commissaires aux Comptes Titulaires	105
2.10. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006)	93	5.3.2. Commissaires aux Comptes Suppléants	105
2.11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE	95	5.4. INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE	105
		5.5. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	105
		6. Tableau de concordance	106
		7. Glossaire	107

1. ACTIVITÉS

1.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1.1. Historique

Comptant plus de 1 800 collaborateurs (au 31 janvier 2007), NEURONES se situe dans les 30 premières Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique sur le marché français et, en termes de capitalisation boursière, parmi les 15 premières SSII cotées sur la place de Paris.

Créé ex-nihilo en 1985, le groupe a connu un développement régulier qui s'est accéléré depuis 1995. Ses réalisations sont dues à plus de 80 % à la croissance interne (en moyenne + 21 % par an sur les dix derniers exercices).

La construction de l'ensemble s'est faite par constitution de filiales dédiées par métier, ayant leur propre savoir-faire technique et utilisant leur propre marque commerciale. Ces entités ont eu pour mission d'acquérir rapide-

ment une taille significative dans leur domaine afin de fournir des prestations du meilleur niveau, à des conditions économiques contrôlées. Une équipe transverse coordonne les différentes entités engagées sur les contrats impliquant plusieurs activités complémentaires.

NEURONES a ainsi constitué un socle à la solidité éprouvée pour poursuivre sa dynamique interne et accueillir par croissance externe des sociétés aux métiers identiques ou complémentaires.

Depuis son introduction en Bourse (mai 2000), le groupe a procédé à une dizaine d'acquisitions, de tailles variables, représentant à ce jour environ un cinquième de son activité.

1.1.2. Pôles d'activité

L'activité d'une SSII peut se décomposer selon les deux axes suivants, correspondant à l'organisation des Directions Informatiques de ses clients :

Type d'activité réalisée	Domaine du Système d'Information	
	Infrastructures	Applications
Conseil/Intégration ("design/build")	Activités Projets	Activités Projets
Exploitation ("run")	Activités récurrentes : Infogérance ou IM (Infrastructure Management)	Activités récurrentes : TMA (Tierce Maintenance Applicative) ou AM (Application Management)

Par analogie avec cette décomposition, NEURONES répartit désormais son activité en deux pôles :

- Infrastructures,
- Applications.

L'évolution relative du chiffre d'affaires par pôle d'activité a été la suivante :

(en millions d'euros)	2006	% CA total	2005	% CA total	% croissance globale	% croissance organique
Infrastructures	104,3	80 %	88,0	81 %	+ 18,4 %	+ 11,0 %
Applications	25,7	20 %	20,9	19 %	+ 23,2 %	+ 14,9 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	130,0	100 %	108,9	100 %	+ 19,3 %	+ 12,5 %

Les prestations sont exécutées dans trois modes différents :

Mode de réalisation des services	CA 2006	Conseil ("design")	Intégration ("build")	Exploitation récurrente ("run")
Projets (au forfait)	8 %	✓	✓	
Assistance technique (au temps passé)	37 %	✓	✓	✓
Infogérance (pluriannuel, engagements de résultat)	55 %			✓

Géographiquement, l'activité de NEURONES est réalisée en France (région parisienne : 96 % et en régions : 4 %).

1.1.3. Détail des métiers constitutifs des pôles

Chaque pôle d'activité regroupe un ou plusieurs métiers. Chaque métier est logé dans une société dédiée, ce qui permet au groupe d'avoir une structure juridique simple, calquée sur son organisation. Les participations minoritaires sont exclusivement aux mains des dirigeants et cadres des filiales qui se comportent ainsi en entrepreneurs associés au capital.

Pôle	Métiers
Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Conception, Intégration et Exploitation de systèmes et réseaux - Service desk, gestion à distance du poste de travail - Télé-exploitation de serveurs, hébergement et sécurité informatique - Production informatique - Conseil en service management (consulting ITIL, intégration de progiciels)
Applications	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil et développement applicatif sur mesure (Java, .Net, décisionnel...) - Intégration et Infogérance d'ERP - Formation informatique et accompagnement du changement

1.1.4. Offres transverses, gestion de la relation globale avec les clients grands comptes

Depuis plusieurs années, une direction transverse a été constituée pour remplir deux missions :

- la gestion de la relation globale avec les clients grands comptes. Pour les principaux d'entre eux, un responsable de compte coordonne les actions des Ingénieurs Commerciaux des entités, qui sont, eux, spécialisés par type de prestation et par secteur. Il assure également le reporting de l'activité selon la périodicité souhaitée,
- le pilotage et la gestion des projets multi-entités, notamment d'Infogérance. L'équipe centrale prend alors en charge l'ensemble de

la phase précontractuelle : organisation et coordination de la réponse (présentations, références, montage de l'équipe pressentie...).

Une fois le projet lancé, elle assure son suivi pendant la phase probatoire puis la phase d'exploitation courante. Pour toute réalisation impliquant plusieurs entités, elle prend l'ensemble des engagements du groupe vis-à-vis des clients.

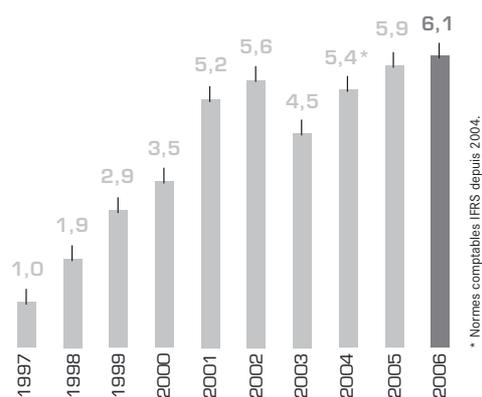
Les règles régissant les relations entre entités sont formalisées dans un document groupe tenu régulièrement à jour.

1.1.5. Chiffres clés

Chiffre d'affaires consolidé (en M€)



Résultat net part du groupe (en M€)



* Normes comptables IFRS depuis 2004.

L'évolution des chiffres clés de NEURONES a été la suivante :

(en millions d'euros)	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Chiffre d'affaires consolidé	39,0	55,0	66,0	85,9	92,6	92,7	97,1	108,9	130,0
Résultat opérationnel (*)	3,0	5,0	5,0	8,2	9,7	7,6	8,0	8,7	9,0
Taux de résultat opérationnel	7,7 %	9,1 %	7,6 %	9,6 %	10,5 %	8,2 %	8,3 %	8,0 %	6,9 %
Part des minoritaires	0,0	0,1	0,2	0,1	0,4	0,3	0,3	0,4	0,5
Résultat net part du groupe	1,9	2,9	3,5	5,2	5,6	4,5	5,4	5,9	6,1
Chiffre d'affaires	4,2 %	5,3 %	5,3 %	6,1 %	6,1 %	4,9 %	5,6 %	5,4 %	5,1 %
Effectif fin d'exercice	506	778	993	1 146	1 169	1 141	1 284	1 420	1 787

(*) Pour les exercices 1999-2003 en normes 99-02 : résultat d'exploitation.

1.2. MARCHÉ DES SERVICES INFORMATIQUES

Selon les différents observateurs et conjoncturistes, le marché 2006 des logiciels et services informatiques en France aurait connu une progression comprise entre 6,5 % et 7,5 % (estimations de novembre 2006).

Cette croissance solide serait également répartie par type de prestation : Conseil + 7 %, Ingénierie et conseil en technologie + 6,5 %, Infogérance + 6,5 %. L'Infogérance applicative (TMA) connaîtrait une forte dynamique de + 9 %, l'Infogérance d'infrastructures serait en hausse de + 5 %. Tous les secteurs d'activité auraient connu une expansion homogène.

Les prix remonteraient légèrement en Conseil et en Assistance Technique (+ 1 % par an). Ils resteraient stables en Infogérance.

L'industrialisation des prestations (mutualisation, centres de services, offshore) se poursuivrait.

Le Conseil et l'Intégration de logiciels applicatifs constitueraient de nouveaux moteurs de croissance et rattraperaient l'Infogérance. Les projets innovants de transformation réapparaîtraient progressivement.

Il est probable que les évolutions démographiques en Europe, France incluse, le "papy boom" et la perte d'attractivité des filières d'études scientifiques (qui fournissent traditionnellement les compétences informatiques) créeront un déficit local de ressources et de compétences informatiques (prestataires et clients). Pour certains profils, le secteur pourrait même être engagé dans une "guerre des talents".

Les conjoncturistes tablent sur une croissance du marché de 7 % en 2007. A moyen terme, les entreprises et administrations considèreraient l'investissement dans les technologies de l'information comme de plus en plus vital. Elles chercheraient à diminuer la part de leur budget informatique allouée au récurrent, encore située à environ 60 % du total (par l'industrialisation, la ré-architecture SOA, la "progicielisation", le sourcing, la standardisation, l'externalisation) afin de dégager des marges de manœuvre pour les projets d'innovation.



Évolutions annuelles (en %) du marché des services informatiques en France 1998-2006 - source Syntec (marché de 25,5 milliards d'euros en 2006).

1.3. ACTIVITÉS DU GROUPE

Dans ce paragraphe, les chiffres clés présentés sont les contributions au chiffre d'affaires consolidé du groupe, après retraitement des opérations intra-groupe, et non les chiffres d'affaires sociaux des entreprises dans lesquelles sont logées ces activités.

1.3.1. Métiers du pôle Infrastructures

Conception, Intégration et Exploitation de systèmes et réseaux

L'activité de Conception et d'Intégration consiste à concevoir et mettre en œuvre tout ou partie des systèmes et réseaux informatiques (locaux et distants) nécessitant l'intégration d'éléments hétérogènes : serveurs Microsoft, Unix, Linux, Citrix, Netware, éléments actifs et passifs, postes de travail...

Il s'agit d'un métier de projets, souvent réalisés dans le cadre d'un forfait "clés en main".

L'expertise de ce métier consiste à identifier les solutions pérennes, productives et robustes en exploitation. Compte tenu de la grande diversité des produits et de leur évolution rapide, il est fréquent qu'un chiffrage de chantier nécessite la contribution de plusieurs experts techniques. Ces experts sont coordonnés par un chef de projet identifié, responsable unique des engagements pris par NEURONES. L'ensemble du processus de réponse à une demande client est sous assurance qualité depuis 1995.

Les missions type réalisées sont les suivantes :

- préparation de serveurs, conception de postes de travail type, migrations, déploiements,
- architecture Lan/Wan, mise en place de "clients légers", de clusters, de solutions de stockage en réseau (San),
- audit et refonte de services d'annuaires, messageries,
- traitement de la mobilité, firewalls, accès distants.

Pour des projets globaux, le groupe est amené à fournir des logiciels (système, anti-virus, messagerie...), des équipements réseaux (serveurs, commutateurs, routeurs...). Cette activité, considérée comme très marginale en terme de valeur ajoutée, permet toutefois de garder le contact avec le terrain. La pratique concrète de la mise en œuvre de produits, dont les versions évoluent très rapidement, est nécessaire pour compléter les connaissances acquises par les ingénieurs lors des formations chez les constructeurs et éditeurs. Cette servitude, qui a un coût certain, est une valeur ajoutée métier par rapport aux SSII dites d'"Assistance Technique".

Le département d'intégration au forfait de NEURONES et sa capacité à assurer la maîtrise d'œuvre sur des projets importants est un facteur certain de différenciation.

L'exploitation de systèmes et réseaux regroupe toutes les missions liées à la gestion d'infrastructures informatiques : missions simples d'assistance technique, externalisation de services (sur sites clients et à distance à partir des centres de services du groupe), exploitation complète avec maîtrise d'œuvre NEURONES et engagements sur des niveaux de service ("services managés", Infogérance). Le périmètre technique pris en charge est classiquement le suivant : postes de travail, serveurs locaux et distants (serveurs de proximité et serveurs d'entreprise) et éléments actifs (commutateurs, routeurs...).

Les deux activités Conseil et Intégration, d'une part, et Exploitation, d'autre part, étaient logées dans deux structures juridiques qui ont été fusionnées le 1^{er} janvier 2007. Les profils techniques de ces activités sont proches : chefs de projets, administrateurs, ingénieurs et techniciens systèmes et réseaux. Ainsi, la constitution de cette entité importante de 460 personnes permet plus de souplesse dans les affectations et les plannings.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2006	2005	06/05
Chiffre d'affaires Services	29,6	27,8	+ 6 %
Chiffre d'affaires Licences et Équipements	5,8	6,7	- 13 %
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	35,4	34,5	+ 3 %

Service desk, gestion à distance du poste de travail

Un service desk est la structure (téléphonique, informatique et humaine) qui a pour vocation d'accueillir et de prendre en charge l'ensemble des demandes des utilisateurs d'un système d'information, de les résoudre ou de les faire traiter par d'autres entités ("escalade"). Un service desk peut être implanté sur le site d'une entreprise ou externalisé à distance sur les centres de support (ou centres de service) d'un prestataire.

L'utilisation de telles structures spécialisées s'est généralisée dans les grandes organisations : traçage complet de l'activité, délais de réponse professionnels, taux élevé de traitement immédiat ou par prise de main à distance, travail en profondeur sur l'origine des incidents puis mise en place de plans d'action pour en réduire durablement le nombre.

Dans le métier du service desk, le professionnalisme des techniciens de support dans l'accueil est aussi important que leurs connaissances techniques. Le maintien de la qualité de service dans la durée (plusieurs années) est un facteur clé de succès. C'est pourquoi les effectifs sont régulièrement entraînés aux techniques de service clients. Les prestations sont réalisées pour moitié sur site et pour moitié dans les 3 centres de support du groupe (couverture 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, multi-lingue...) interconnectés entre eux.

Le support d'applications "métier" est en fort développement. Les équipes qui le réalisent sont mixtes : techniques et fonctionnelles (des professionnels du métier). Les logiciels supportés sont spécifiques aux différentes professions (hôtellerie, distribution automobile, voyages, visiteurs médicaux...) ou encore des applications Ressources Humaines ou liées à des ERP. Le support applicatif est dans certains cas associé à un contrat de TMA réalisé par le groupe.

La plate-forme de gestion à distance du poste de travail (EXPERTEAM®) assure le mastering, le packaging et la télé-distribution des postes de grandes organisations.

Après l'acquisition d'un confrère de 160 personnes au 1^{er} juin 2006 (puis fusion au 1^{er} janvier 2007) avec plus de 850 personnes, les activités de service desk ont une position reconnue de leader en France. La progression de 24 % du chiffre d'affaires tient compte du détachement dans une structure dédiée des équipes de conseil en Service Management au début 2006 et de la croissance externe réalisée au milieu de l'année.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2006	2005	06/05
Chiffre d'affaires	40,2	32,5	+ 24 %

Télé-exploitation de serveurs, hébergement et sécurité informatique.

Le centre de télé-exploitation de serveurs (offre OSMOSE®) est un centre de services à distance qui gère de façon mutualisée les serveurs, les réseaux et les applications des organisations clientes. Les équipes y réalisent : le traitement des remontées d'alertes, transmises grâce aux outils de supervision (mode réactif), les actions préventives (mode proactif), les mises en production et les tâches planifiées à l'aide d'un ordonnanceur.

Outre des plages horaires d'ouverture 24h/24 et 7j/7, le centre de télé-exploitation permet des gains de productivité :

- par sa capacité à mutualiser certaines ressources rares : les DBA, les spécialistes ERP (profils BC de SAP), les experts sécurité qui deviennent disponibles à tout moment pour tous les clients,
- pour la gestion de petits sites de moins de 25 serveurs.

Une nette séparation est faite entre les activités de niveau 1 (traitement des incidents sur consigne, très industrialisés et souvent en mode dédié) et les activités de niveau 2 (recherche de la racine des incidents, réflexion et traitement préventif - revue des capacités... - et expertise) toujours en mode mutualisé.

Le développement du centre de télé-services a nécessité la mise au point de processus rigoureux et d'interfaces sophistiquées avec les autres centres de services.

Lorsqu'il est utilisé sur un contrat d'Infogérance, son activité s'intègre dans des processus transversaux globaux orientés "utilisateur client" : l'enjeu crucial pour l'Infogérant est de parvenir à la satisfaction globale des utilisateurs en assurant une bonne interaction entre les différents "silos" technologiques (service desk, centre de télé-services serveurs, centre de support et TMA applicatifs, équipes sur sites) qui sont amenés à intervenir. La mise en place des centres de services répond à des objectifs de gains de productivité qu'il s'agit de combiner avec une bonne gestion de la transversalité, pour que l'organisation soit "transparente" pour le client.

L'outil de supervision principal utilisé par le centre de services serveurs a été développé en interne. Il procure au groupe un avantage, notamment financier, compétitif appréciable. Par ailleurs, des développements importants d'une base de données de documentation de nouvelle génération sont en cours et devraient être généralisés en production courant 2008.

L'activité d'hébergement connaît une forte croissance parallèle, de nombreux clients souhaitant se défaire de leurs salles informatiques, d'autres n'hésitant plus à répartir les applications dans plusieurs centres d'hébergement. La capacité du centre d'hébergement (ou data center) est de 1 000 serveurs.

Il est géré complètement par le centre de services serveurs. Outre les baies de serveurs, le centre dispose de liens télécom puissants et d'une architecture redondée. La sécurité comprend différents volets : électrique (double alimentation, onduleur centralisé, générateur électrique...), climatisation redondée, incendie et accès (badges nominatifs et système de tracking des accès). Ces caractéristiques techniques sont devenues des standards sur le marché. L'essentiel de la valeur ajoutée se situe aujourd'hui dans la densité et le spectre de compétences des équipes qui administrent serveurs et applications.

Techniquement proche de celle de la supervision, l'activité sécurité est également en croissance dans un marché qui reste structurellement très porteur. L'ouverture croissante des systèmes d'information les a rendus plus vulnérables : messageries, ouverture systématique vers Internet, interconnexions entre une entreprise, ses clients, ses fournisseurs et ses partenaires, généralisation des accès distants à partir d'ordinateurs ou de terminaux portables (collaborateurs "nomades", accès depuis le domicile...).

L'activité sécurité regroupe les missions suivantes :

- qualification : audit et tests d'intrusion,
- conseil : définition de politiques et de plans sécurité, assistance à maîtrise d'ouvrage,
- développement et intégration de solutions : protection virale, contrôle de contenu, protection de données, gestion d'accès, identification, authentification et confidentialité,
- infogérance sécurité,
- formation,
- veille technologique.

Elle utilise en particulier les technologies suivantes :

- authentification/contrôle d'accès : PKI à la place des mots de passe, signature électronique, SSO (Single Sign On) remplaçant les mots de passe liés à chaque application,
- intégrité/confidentialité/disponibilité : cryptage, VPN.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2006	2005	06/05
Chiffre d'affaires	6,4	5,2	+ 23 %

Production informatique

La production informatique autour des serveurs d'entreprise Unix, OpenVMS et des systèmes de gestion de bases de données (Sgbd tels Oracle, SQL Server, Sybase...) fait appel aux différents types de profils suivants : pilotes, analystes d'exploitation (support, pilotage, préparation), ingénieurs de production, ingénieurs systèmes et chefs de projet production.

Aujourd'hui, traitant majoritairement des applications en temps réel, la production informatique a considérablement évolué, ainsi que les méthodes et outils logiciels sur lesquels elle s'appuie. Outre Unix, cette activité requiert la maîtrise des principaux ordonnanceurs du marché (\$Universe et Control M), des outils de supervision et d'alerte et des principales sauvegardes (Netbackup, Networker).

Il est stratégiquement important pour NEURONES de disposer d'une expertise et d'une taille significative sur ces environnements car de nombreux clients, avec à la fois des serveurs Microsoft et des serveurs Unix en production, peuvent souhaiter avoir un prestataire unique.

La clientèle de cette activité est essentiellement constituée de grands comptes du secteur banque/assurance.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2006	2005	06/05
Chiffre d'affaires	18,4	15,8	+ 16 %

Conseil en Service Management (consulting ITIL, intégration de progiciels)

Cette activité de Conseil s'est développée initialement dans le giron des activités de service desk.

Les consultants ont eu pour mission de conseiller des progiciels de gestion des incidents et de gestion de parc informatique (HP Software/Peregrine, BMC Software/Remedy pour les principaux) : aide au choix, conception fonctionnelle, paramétrage, reprise de données, interfaces, formation, support et TMA.

Tout en gardant cette activité d'intégration de solutions, les équipes se sont fortement développées sur le re-engineering des processus utilisés par les équipes informatiques de production, que ce soit pour des clients externes comme pour les contrats d'Infogérance du groupe. Elles s'appuient sur la méthodologie ITIL des meilleures pratiques de la production informatique. En complément, cette entité a développé une offre de formation certifiante sur ITIL, accréditée par l'EXIN (Examination Institute for Information Science).

Du fait de sa forte croissance et de la spécificité de ses équipes de consultants, cette branche a été rendue autonome à compter du 1^{er} janvier 2006.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2006
Chiffre d'affaires	3,9

1.3.2. Métiers du pôle Applications

Conseil & développement applicatif

Le développement applicatif dans les nouvelles technologies forme un ensemble de 150 ingénieurs, permettant la couverture complète des technologies à maîtriser.

L'activité se décompose de la façon suivante :

- conseil,
- applications Internet : Intranets, Extranets, sites portails, groupware, projets de Web integration avec serveurs d'applications : Java, Websphere (IBM), .Net (Microsoft),
- décisionnel (Business Intelligence) : datawarehouse, décisionnel, requêteurs...,
- support et TMA (Tierce Maintenance Applicative).

Les activités de support applicatif et de TMA ont été regroupées avec celles de l'entité ERP (offre PROXIMA®) afin de poursuivre l'industrialisation et de standardiser méthodes et outils : tracking des demandes, mise en place des environnements de développement et de test à l'aide de machines virtuelles (VM), outils de test, outils de versioning et de documentation.... Le support est à la fois technique et fonctionnel, ce qui a nécessité le recrutement de profils métier. Le support et la TMA peuvent étre inclus dans des contrats d'Infogérance mixtes (infrastructures et applications).

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2006	2005	06/05
Chiffre d'affaires	14,0	12,1	+ 16 %

Intégration et Infogérance d'ERP

Les activités SAP comprennent :

- une partie intégration : des chefs de projet et consultants, exclusivement fonctionnels, réalisent des premières implémentations mais aussi des extensions concernant les installations existantes (modules connexes...). Ils disposent d'une spécialisation dans la version "SAP retail" reconnue par l'éditeur,
- une partie Infogérance (support et TMA), parfois associée à des contrats de support ou à des contrats d'Infogérance plus globaux.

NEURONES réalise les types de missions suivants :

- projets clé en main de basculement vers SAP, avec engagement sur date de démarrage par lots (y compris plan de bascule, formation et saisie en double, reprise des données...),
- "roll-out" pays : installation en France puis dans d'autres pays européens,
- gestion des évolutions (montée de version, nouveaux modules, refonte, extensions...),
- TMA et support,
- documentation et formation d'utilisateurs.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2006	2005	06/05
Chiffre d'affaires	3,6	3,3	+ 9 %

Formation informatique et Accompagnement du changement

Cette activité recouvre les sessions de formation, le conseil pour le montage de plans de formation (ingénierie de formation, gestion de plans de formation), les cursus de formation, la télé-formation, la formation aidée des outils Internet ("e-learning").

Les centres de NEURONES se sont naturellement spécialisés dans les formations sur mesure liées à des projets de déploiement (supports de cours spécifiques, gestion de planning, synchronisation avec les déploiements...) et dans l'accompagnement du changement. Ces deux activités seront suivies séparément à compter du 1^{er} janvier 2007.

En 2006, l'ensemble a réalisé environ 80 000 jours stagiaires (dont moins de 8 % pour le groupe).

La progression du chiffre d'affaires tient compte de l'apport en année pleine du centre de formation qui a rejoint le périmètre du groupe en 2005 et dont l'intégration est aujourd'hui achevée. Les deux centres ont fusionné le 1^{er} janvier 2007.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2006	2005	06/05
Chiffre d'affaires	8,1	5,5	+ 47 %

1.3.3. Infogérance

Pour les activités d'exploitation récurrente, les entités métier interviennent selon deux modes d'intervention distincts : l'Assistance Technique simple sans maîtrise d'œuvre et l'Infogérance. Ce second mode de prestation est caractérisé par une durée contractuelle pluriannuelle (3 à 5 ans), une maîtrise d'œuvre NEURONES, des engagements de résultats sur des niveaux de service et des pénalités liées.

Lorsque un seul service est souscrit, c'est l'entité concernée qui gère le contrat. Lorsque plusieurs services sont concernés, ce qui constitue le cas général, un responsable unique de la réalisation des prestations ("delivery") est nommé. Il appartient à l'équipe transverse du groupe. Il s'assure du respect des engagements de service dans la durée et gère le plan de progrès à partir d'un benchmark et d'un catalogue d'actions type. La capitalisation rapide du savoir et des meilleures pratiques est cruciale.

1.3.4. Éléments financiers par pôle d'activité

Pour former le résultat opérationnel de 9 millions d'euros en 2006, les pôles d'activité ont apporté les contributions suivantes :

(en millions d'euros)	ROp 2006	% ROp/CA	ROp 2005	% ROp/CA
Société mère	(0,3)		(0,6)	
Infrastructures	7,4	7,1 %	8,0	9,1 %
Applications	1,9	7,4 %	1,3	6,4 %
TOTAL	9,0	6,9 %	8,7	8,0 %

NEURONES a mis en place des processus homogènes sur tous ses contrats en appliquant les pratiques éprouvées d'ITIL.

Concernant les plans de progrès, le groupe dispose d'un retour d'expériences de 10 ans de gains concrets et significatifs. Des baisses des volumes de dossiers d'incidents (en trois ans) de 20 % à 25 % ont couramment été obtenues. Les gains de productivités sont partagés équitablement entre le client et son infogérant sous forme d'une diminution de redevance ou d'une évolution du niveau de service.

Fin 2006, 90 contrats d'Infogérance en cours concernent un effectif engagé d'environ 900 personnes.

La part de l'activité réalisée à partir des cinq centres de services mutualisés continue à se développer :

- centre de support (service desk) : 3 centres pour 300 positions à Nanterre, Ivry-sur-Seine et Courcouronnes,
- plate-forme de gestion du poste de travail à distance (EXPERTEAM®) : mastering, packaging, télédistribution,
- centre de télé-exploitation de serveurs (OSMOSE®),
- centre d'hébergement,
- centre de service de support applicatif et de TMA (PROXIMA®).

Outre la croissance des services réalisés à distance, les tendances principales sont :

- des périmètres de contrats incluant un nombre plus élevé de services,
- une demande en croissance pour les Infogérances mixtes infrastructures et applications.

Pour l'Infogérance, la barrière à l'entrée est réelle puisqu'un compétiteur doit disposer des compétences suivantes :

- capacité à assurer la maîtrise d'œuvre,
- maîtrise de différents centres de services,
- expertise technique en systèmes et réseaux,
- capacité à affecter rapidement une équipe au projet.

Aussi NEURONES se retrouve régulièrement sur les appels d'offres face aux mêmes compétiteurs, en nombre limité. Le cycle de vente de l'Infogérance est d'environ six mois. Des équipes relativement lourdes sont nécessaires pendant la phase pré-contractuelle (montage des plans d'assurance qualité...) et pendant la montée en charge.

Alors que les missions d'assistance technique simple sont souvent soumises aux référencements achats, les contrats d'Infogérance sont négociés, puis engagés, au niveau des directions générales ou informatiques.

1.3.5. Taux d'activité

En 2006, les taux d'activité, ainsi que les prix de vente moyens journaliers, ont été stables par rapport à 2005.

NEURONES communique sur l'évolution d'une année sur l'autre du taux d'activité et pas sur le taux d'activité lui-même, non défini de manière homogène par toutes les SSII. De plus, le couple taux d'activité et prix de vente moyen par jour (très différent selon les métiers de conseil, d'intégration, d'infogérance), métier par métier, est plus pertinent qu'un taux d'activité considéré isolément.

Pour les métiers d'intégration, où la part des projets au forfait est importante, les prix de vente journaliers incluent des temps d'avant-vente, de veille technologique et de formation sur les logiciels et équipements.

Compte tenu de la proportion de forfaits, le taux d'activité en intégration ne pourra atteindre les taux observés en infogérance, même si une partie des équipes d'intégration est mise à la disposition de ce pôle.

Pour les métiers d'infogérance (hors service desk), les journées non facturées correspondent à des journées d'"inter-contrat". Pour le service desk, le taux d'activité est peu significatif. En effet, il doit être analysé en complément des indicateurs de productivité (nombre d'appels traités par technicien de support et par jour).

De même pour la formation, l'analyse des taux de remplissage (nombre de stagiaires par salle, nombre de salles occupées) doit compléter celle du taux d'activité pour expliquer la bonne utilisation des ressources techniques.

1.3.6. Partenaires

Une politique de prescription impartiale

Depuis plus de 20 ans, NEURONES est restée strictement indépendante de tout éditeur, société de services ou constructeur, en assurant une impartialité complète, indispensable pour accompagner dans la durée les entreprises qui lui font confiance.

Les principaux partenaires et certifications

Cela n'empêche pas le groupe d'être reconnu, parfois depuis de très nombreuses années, comme un partenaire technologique dans ses différents métiers.

MÉTHODOLOGIES (LA FILIALE DE SERVICE-DESK DE NEURONES EST MEMBRE FONDATEUR DE L'ITSMF) :

90 certifiés ITIL.

INTÉGRATION DE SYSTÈMES ET RÉSEAUX :

Microsoft Gold Certified Partner - Citrix Gold Partner - Novell PartnerNet Silver Partner - Cisco Pro Premier Reseller - EMC Velocity Partner - HP Preferred Partner - IBM Partenaire Commercial Premier - VMware Authorized Consulting.

GROUPWARE :

Microsoft Exchange - Lotus Notes.

ERP, CRM, GESTION DE FORCES DE VENTE :

Channel SAP Partner - Oracle/Siebel/PeopleSoft - Clarify - Cegedim-Dendrite.

DÉCISIONNEL :

Business Objects - Brio Technology - Cognos - Informatica.

CONSEIL & DÉVELOPPEMENT INTERNET, I*NET ET E-COMMERCE :

IBM WebSphere, Site Server, Microsoft .Net, Visual Interdev.

CLIENT/SERVEUR :

Oracle - Delphi - Microsoft Visual Basic.

SERVICE DESK/TÉLÉPHONIE/CTI :

HP software/Peregrine - BMC software/Remedy - Isilog - Frontrange - Weelog - Rialto - Nortel Networks - Alcatel - Genesys.

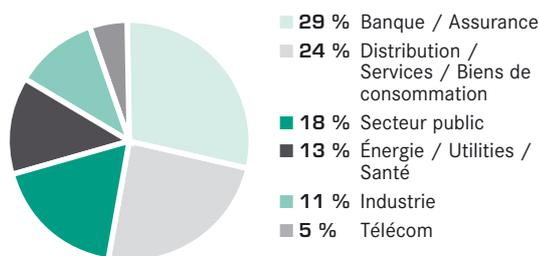
FORMATION :

Microsoft Gold Certified Partner for Learning Solutions - Lotus Authorized Education Center - Novell Authorized Education Center - NetG Authorized Channel Partner - Vue Authorized Testing Center - GTS Partner - Caldera Authorized Education Center - Caliber Global Learning Alliance - Igeneration.

1.3.7. Clients

La clientèle de NEURONES est constituée de grandes et moyennes organisations (en général à partir de 200 postes de travail). Le groupe réalise pour leur compte des projets de taille intermédiaire (jusqu'à 3 millions d'euros par an).

Proche de celle observée en 2005, la répartition sectorielle du chiffre d'affaires du groupe en 2006 est la suivante :



L'évolution sur cinq ans de la contribution des 20, 10 et 5 premiers clients au chiffre d'affaires a été la suivante :

(en millions d'euros)	2002	2003	2004	2005	2006
20 premiers clients					
En valeur	43,0	45,0	47,6	56,2	64,4
En % du CA consolidé	46,4 %	48,5 %	49,0 %	51,6 %	50,3 %
10 premiers clients					
En valeur	29,7	30,9	32,1	39,0	46,1
En % du CA consolidé	32,1 %	33,4 %	33,1 %	35,8 %	35,5 %
5 premiers clients					
En valeur	17,0	18,6	20,7	26,6	30,6
En % du CA consolidé	18,4 %	20,1 %	21,3 %	24,4 %	23,5 %
Poids du premier client					
En valeur	4,4	4,4	6,5	10,0	10,8
En % du CA consolidé	4,8 %	4,7 %	6,7 %	9,2 %	8,3 %

En 2006, comme les années précédentes, le premier client est un groupe majeur dont de multiples centres de décision achètent des prestations indépendamment les uns des autres.

NEURONES compte dans sa clientèle 87 % (35/40) des groupes du CAC 40.

En 2006, les 20 premiers clients ont été par ordre alphabétique : Accor, Axa, BNP-Paribas, Crédit Agricole/Crédit Lyonnais, Bouygues, Caisse des Dépôts et Consignations, CEA, Danone, France Telecom, HSBC, L'Oréal, LVMH, Ministère des Affaires Sociales, Ministère de l'Education Nationale, Safran, Saint-Gobain, Société Générale, Suez, Total, Veolia Environnement.

Au 31 décembre 2006, les comptes clients représentent 81 jours de chiffre d'affaires, contre 78 jours au 31 décembre 2005. Le groupe n'a recours ni à l'affacturage, ni à la titrisation de créances.

1.3.8. Organisation

Organigramme opérationnel

Les fonctions suivantes sont centralisées :

- direction groupe,
- finances (finances, consolidation, contrôle de gestion, juridique),
- ressources humaines (coordination du recrutement, de la formation, des plans d'évolution de carrières, des actions de communication RH),
- marketing et communication groupe,
- direction transverse Infogérance et relation globale grands comptes,
- qualité (coordination).

Les filiales opérationnelles assurent les fonctions de :

- direction,
- commercial,
- production des services (affectation des équipes, réalisation et suivi des contrats),
- marketing,
- gestion des ressources humaines et paie,
- qualité (certifications, suivi, plans d'amélioration),
- comptabilité et gestion,
- informatique et moyens généraux.

Au 31 décembre 2006, les effectifs facturables (ou "productifs") représentent 88 % de l'effectif total (contre 87 % un an plus tôt).

Le groupe est construit en centres de profit ayant une autonomie très large, avec des fonctions centrales réduites à l'essentiel. Chaque filiale communique dans son métier sous son nom. La cohérence de l'ensemble est assurée par le système d'information : commercial, ressources humaines et contrôle de gestion.

La direction transverse groupe gère les relations avec certains grands comptes, organise les réponses pour les projets impliquant plusieurs entités, notamment d'Infogérance, ainsi que la coordination des prestations sur ces mêmes projets.

Le comité de direction est composé de 14 cadres dirigeants, soit actionnaires de la société qu'ils dirigent ou qu'ils ont créée, soit bénéficiaires de plans de stock options et d'actions gratuites.

Organisation commerciale

Elle comporte deux niveaux :

- les forces commerciales, spécialisées par type de prestation et par secteur d'activité client, réparties dans les entités, métier par métier,
- pour les principaux grands comptes, et en complément, la direction transverse groupe. Dans cette dernière, le responsable global de compte coordonne les actions des Ingénieurs Commerciaux des différentes entités et assure également un reporting consolidé pour le client.

Organisation marketing et communication

La cellule marketing et communication dépend de la direction générale. Elle conçoit et met en œuvre un marketing opérationnel au service des forces commerciales et un marketing de notoriété et d'image du groupe pour le long terme. Cette équipe couvre à la fois la communication externe (clients, recrutement, actionnaires et investisseurs) et la communication interne.

Le budget marketing et communication (stable, à environ 1 % du chiffre d'affaires annuel) est réparti sur différentes actions et n'est pas engagé dans un projet de grande ampleur ni en sponsoring (événements sportifs, courses de voile...) ni en communication institutionnelle (presse, affichage, radio, télévision...).

Organisation technique

Les directions techniques sont réparties dans les entités métier. Seule la direction transverse groupe étudie les projets d'Infogérance. Chaque filiale gère ses connaissances techniques dans ses Intranets qui comprennent toujours une partie technique.

Des réunions formelles ("le Collège Technologique") entre les directions techniques métier sont organisées pour traiter de thèmes transversaux.

Pour les projets impliquant plusieurs métiers, les chefs de projets techniques se rencontrent dans le cadre des procédures qualité : lors de la phase pré-contractuelle, lors de la revue d'offre et de la revue de contrat.

Organisation ressources humaines

Transversalement, la Direction des Ressources Humaines coordonne les fonctions clé suivantes pour l'ensemble de l'effectif :

- affectation des effectifs inter-départements (centralisation des demandes de ressources, affectation des ressources disponibles),
- gestion des plans de formation de la force technique (en partie dans nos propres centres et passage des certifications Itil, Unix, Cisco, Citrix, Microsoft, Lotus...),
- gestion des évolutions moyen terme et passerelles inter-départements,
- marketing lié au recrutement (Internet, annonces presse, salons et campus des Grandes Ecoles d'ingénieurs...).

Organisation administrative et financière

Les fonctions centralisées sont :

- le contrôle de gestion,
- le processus budgétaire,
- la consolidation effectuée mensuellement,
- l'étude des dossiers de croissance externe,
- la fonction juridique en liaison avec les conseils du groupe.

Chaque filiale est responsable de sa comptabilité et gère sa trésorerie.

Contrôle interne

Le contrôle interne est axé autour de deux processus :

- le processus de prévision : budget annuel en novembre et décembre de l'année N-1, avec parfois une re-prévision en septembre de l'année N,
- le processus de suivi des réalisations : reporting financier mensuel (situation consolidée à fin du mois disponible le 20 du mois suivant) avec, chaque mois, application complète des règles de consolidation.

De plus, l'activité opérationnelle est suivie par un tableau de bord d'évolution des effectifs et des indicateurs pertinents par métier (nombre de candidatures reçues, taux d'activité, prix moyens journaliers de vente, taux de remplissage...).

En outre, NEURONES dispose d'un manuel "Règles de gestion groupe", régulièrement enrichi, recensant les procédures et les règles de gestion applicables par toutes ses filiales.

Démarche qualité

Les trois principales entités du pôle Infrastructures sont certifiées ISO 9001 version 2000 (conception intégration et exploitation de systèmes et réseaux, production informatique, service desk et gestion postes de travail à distance), soit 80 % des effectifs totaux du groupe.

Pour chacun de ses autres métiers, NEURONES dispose aujourd'hui d'un manuel qualité et d'un ensemble de procédures formalisées.

1.3.9. Ressources humaines

Les effectifs sont à plus de 98,5 % en contrat à durée indéterminée (CDI), le solde étant constitué de contrats à durée déterminée (CDD), notamment de contrats de professionnalisation.

Politique active de recrutement

NEURONES s'est, dès 1995, dotée d'une DRH structurée sur le modèle des grands cabinets d'audit et de conseil. Les procédures de recrutement sous assurance qualité prévoient par exemple :

- des QCM (questions à choix multiples) techniques par spécialité,
- au moins un entretien technique,
- au moins un entretien de personnalité.

L'ensemble du processus de recrutement est suivi avec un outil de groupware. Ce système permet de suivre dans le temps le degré de sélectivité des recrutements du groupe (en moyenne une personne recrutée pour 25 dossiers candidats instruits).

Le nombre de personnes recrutées par le groupe au cours de ces dernières années a évolué comme suit :

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
450	550	200	200	400	470	670

Plans de stock options et d'actions gratuites

6 plans de stock options et 1 plan d'actions gratuites ont été mises en œuvre entre 1999 et 2006. Ceux arrivés à maturité ont été largement souscrits. Pour les plans à venir, environ 10 % des effectifs du groupe sont bénéficiaires de stock options et/ou d'actions gratuites.

Évolution de carrière

Les mesures concrètes suivantes ont été mises en place pour favoriser la mobilité :

- les dossiers du personnel, et notamment les évaluations annuelles, sont enregistrés dans un système informatique (Zadig Hypervision) consultable sélectivement par les responsables RH et les managers autorisés,
- des objectifs de mobilité interne sont fixés aux patrons d'entités pour leurs effectifs.

Formation interne soutenue et novatrice

La présence dans le groupe d'une activité de formation, un des principaux acteurs français dans son domaine, est un atout important. Le plan de formation (2 600 jours en 2006) est réalisé à 30 % dans nos propres salles : procédures d'inscription/annulation simplifiées, tenue à disposition des supports de cours, certifications en interne (le groupe est certifié pour faire passer examens et certifications techniques par les organismes tels que Drake). Le passage de ces examens et certifications validants est encouragé (1 000 certifications portées par 500 consultants).

Communication interne active

Chaque filiale métier dispose de son Intranet et de son journal interne. Le groupe s'est doté en plus, d'outils de communication interne. Les rendez-vous ludiques non techniques, nécessaires dans la vie de toute SSII mais non suffisants, ne sont pas oubliés et sont nombreux.

Âge moyen favorable

L'âge moyen des collaborateurs s'est stabilisé à 32,2 ans à fin 2006.

Évolution de l'effectif et turnover

	Effectif fin d'exercice	+ sous-traitants permanents
1996	200	-
1997	275	-
1998	506	-
1999	778	-
2000	993	-
2001	1 146	44
2002	1 169	37
2003	1 141	40
2004	1 284	59
2005	1 424	32
2006	1 787	37

En 2006, le turnover (nombre de départs à l'initiative des collaborateurs dans l'année rapporté à l'effectif moyen de l'année) s'est établi à 18 % contre 15 % en 2005. Il convient de préciser que l'essentiel de l'activité du groupe est en région parisienne où le turnover est traditionnellement beaucoup plus élevé que dans les autres régions françaises.

1.3.10. Marques et brevets - Propriété industrielle et intellectuelle

Logiciels

Le groupe a développé et est propriétaire de différentes briques logicielles utilisées pour ses propres besoins ou pour les besoins de ses clients.

Brevets

Conformément à la Loi, le logiciel n'est pas brevetable en tant que tel, il n'existe donc pas de contrats de licence de brevet.

Marques

Le groupe est propriétaire ou utilisateur à titre gracieux des marques utilisées pour les dénominations commerciales de ses entités et de ses offres.

1.3.11. Politique d'investissement

Recherche et développement

Les investissements de R & D ne sont pas centralisés mais planifiés et réalisés dans chacune des entités. Les journées passées en veille technologique et R & D ne font pas l'objet d'immobilisation au bilan.

Investissements financiers

NEURONES ne détient aucune participation dans une entreprise non consolidée, à l'exception d'une participation de 4 %, détenue par l'entité qui a pour activité l'intégration de systèmes et réseaux, dans Resadia (réseau de sociétés indépendantes couvrant l'ensemble du territoire national).

Dix acquisitions ont été réalisées en sept exercices (2000 à 2006) pour un montant total décaissé au 31 décembre 2006 de 19,4 millions d'euros. Ces investissements ont été financés par les cash flows libres dégagés par l'exploitation sur la même période (35,8 millions d'euros) comme le montre le tableau de financement simplifié des sept derniers exercices :

(en millions d'euros)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total
Résultat net	3,7	5,4	5,9	4,9	5,0	6,3	6,6	37,8
Amortissements, provisions	1,1	1,3	1,9	1,9	1,6	1,1	3,0	11,9
CASH FLOW	4,8	6,7	7,8	6,8	6,6	7,4	9,6	49,7
Variation de BFR (augmentation) diminution	(1,4)	2,5	(1,7)	1,3	0,9	(1,9)	(5,3)	(5,6)
Investissements industriels nets	(1,0)	(1,2)	(0,9)	(1,1)	(1,0)	(0,9)	(2,2)	(8,3)
CASH FLOW LIBRE	2,4	8,0	5,2	7,0	6,5	4,6	2,1	35,8
Investissements financiers nets	(8,8)	-	(3,8)	(2,1)	(0,8)	(1,0)	(2,9)	(19,4)
Augmentation de capital	29,9	-	-	-	0,2	0,8	0,3	31,2
Autres éléments	(0,1)	(0,2)	-	-	-	(1,2)	(1,5)	(3,0)
VARIATION DE TRÉSORERIE	+ 23,4	+ 7,8	+ 1,4	+ 4,9	+ 5,9	+ 3,2	(2,0)	+ 44,6
Trésorerie de fin d'exercice	26,6	34,4	35,8	40,7	46,6	49,8	47,8	

Investissements industriels nets

Le plan d'investissement "industriel" s'est établi à 2,2 million d'euros en 2006. En plus des investissements habituels de renouvellement (agencements, matériel de transport, matériels informatiques), le groupe a dû financer plus rapidement que prévu des capacités additionnelles en téléphonie et informatique sur ses centres de service desk (ouverture d'un 3^e centre, intégration des sociétés acquises...). Ce montant devrait baisser en 2007.

En 2006, ces financements ont été assurés par la trésorerie disponible.

Le groupe loue l'ensemble des locaux utilisés (8 400 m² au 1^{er} janvier 2007) à des propriétaires extérieurs, n'ayant aucun lien avec les actionnaires de NEURONES ou de ses filiales.

1.3.12. Assurances

Les principales polices d'assurance apportent les garanties suivantes :

- responsabilité civile professionnelle : 3 millions d'euros (dommages matériels et immatériels non consécutifs),
- responsabilité civile d'exploitation : 7,5 millions d'euros,
- dommages (vol/incendie) avec perte d'exploitation : 60 millions d'euros de marge brute avec limite contractuelle d'indemnité de 2 millions d'euros et frais supplémentaires de 2 millions d'euros,
- assurance crédit clients (à l'exception des entités réalisant des prestations récurrentes pour lesquelles il est estimé que l'arrêt des prestations représente une couverture suffisante),
- assurance mandataires sociaux.

Le total des primes (hors assurances véhicules) s'établit à environ 0,15 % du chiffre d'affaires consolidé.

1.3.13. Sous-traitance

Sous-traitance amont

Une part faible du chiffre d'affaires (de l'ordre de 3 %, en 2006 comme en 2005) est réalisée en position de sous-traitant d'un constructeur, d'un éditeur ou d'un confrère.

Sous-traitance aval

Il est fait appel ponctuellement à des sous-traitants indépendants qui sont intégrés dans les équipes de NEURONES. Aucun projet n'est sous-traité, ni partiellement, ni complètement, à des confrères. L'appel à des indépendants est très concentré dans deux activités : la formation et l'ingénierie de production Unix et Sgbd. En 2006, le montant des achats de sous-traitance s'est élevé à 15 % du chiffre d'affaires du groupe (contre 13,6 % en 2005).

1.3.14. Concurrence

NEURONES est en concurrence sur ses marchés avec une large palette de SSII de toutes tailles ayant des activités liées aux infrastructures ou aux couches applicatives des Systèmes d'Information.

Ainsi, le groupe considère qu'il fait davantage face à des concurrents pour chacun de ses métiers plutôt qu'à des concurrents globaux.

Conception, intégration et exploitation de systèmes et réseaux : le marché est très éclaté entre des départements de grandes SSII, des divisions de constructeurs, des sociétés dédiées de taille variable (les intégrateurs strictement réseaux distants, par exemple) et des distributeurs.

Service desk : l'entité spécialisée du groupe, leader sur son marché, est principalement en concurrence avec les centres de support des infogérants ou avec des solutions internes aux entreprises.

Télé-exploitation de serveurs, hébergement et sécurité informatique : les acteurs sont de taille modeste et la concurrence encore atomisée, surtout dans le métier de la sécurité.

Infogérance d'infrastructures : compte tenu de la "barrière à l'entrée" dans ce métier, le groupe rencontre seulement une vingtaine d'acteurs qui sont, soit des infogérants globaux, soit des infogérants spécialisés en systèmes distribués.

Développement applicatif : les concurrents sont soit des SSII spécialisées petites ou moyennes soit les départements de grandes SSII.

Intégration et Infogérance ERP : en intégration, les concurrents sont essentiellement les départements spécialisés de grandes SSII.

Formation et accompagnement du changement : l'ensemble formé par les deux filiales dédiées du groupe figure dans les cinq premiers acteurs spécialisés en formation informatique en France (hors départements formation de constructeurs ou éditeurs). Les concurrents sont des indépendants ou des filiales de grandes SSII ou constructeurs.

1.3.15. Facteurs de risques

Risques liés au recrutement et à la fidélisation du personnel

Le groupe ne peut pas garantir qu'il aura la capacité de recruter et de conserver les ingénieurs et techniciens qui lui sont nécessaires pour réaliser ses objectifs, en particulier si la pénurie de cadres annoncée à partir de 2008 devait se confirmer. Malgré un turnover qui reste élevé en région parisienne, la capacité de NEURONES à recruter (sans assouplir les critères de recrutement) a été jusqu'à présent suffisante.

Risques liés à la concurrence

Le marché des technologies de l'information présente globalement assez peu de "barrières à l'entrée" susceptibles de prévenir l'apparition de nouveaux concurrents, ce qui constitue une menace pour certaines activités du groupe.

Les activités les moins menacées sont :

- le service desk : barrière par l'investissement à l'entrée,
- l'Infogérance : barrière par la taille nécessaire pour disposer de l'ensemble des compétences et des centres de services (maîtrise d'œuvre, service desk, centre de management des équipements à distance, hébergement, expertise technique systèmes et réseaux, capacité à affecter des équipes importantes) et par le fait que le cycle de vente est long.

Risques technologiques

Les marchés sur lesquels NEURONES intervient se caractérisent par des avancées technologiques, une évolution des standards industriels, l'arrivée de nouveaux concurrents et une apparition fréquente de nouveaux services, logiciels et autres produits. Le succès futur du groupe dépendra en partie de sa capacité à adapter sans délai ses offres pour répondre aux besoins évolutifs des clients et ce, au meilleur prix.

Risques offshore

S'il se développe rapidement, l'offshore est un risque que le groupe a la volonté d'anticiper. Il représenterait 10 % du marché des Services Informatiques aux États-Unis et 3 % environ de l'activité des SSII en France où cette proportion devrait monter à 4/6 % en 2009. Les activités de développement applicatif et de TMA seraient les premières concernées par cette évolution. Certaines phases des projets sont plus faciles à réaliser en offshore (conception détaillée, développement de modules, tests unitaires) alors que d'autres en amont (spécifications fonctionnelles, conception générale) et en aval (tests d'intégration, recette) nécessitent de travailler à proximité des sites du client.

NEURONES, réalisant certaines de ses prestations à partir de ses propres centres de services, est familier avec la mise au point de processus comparables à ceux utilisés en offshore. De plus, le groupe a déjà mené des projets incluant une sous-traitance à des SSII présentes dans des pays offshore, ce qui lui permet de préparer d'éventuelles évolutions.

Risques clients

Le premier client, issu de la fusion de deux grands groupes, a représenté 8,3 % du chiffre d'affaires. Ce volume global correspond à de multiples affaires conclues entre d'une part plusieurs entités métier de NEURONES et d'autre part des centres de décisions très différents du groupe client.

Le risque, face au défaut de paiement, est assuré pour l'essentiel auprès d'un assureur-crédit.

Risques liés au non-respect d'une obligation de résultat

Les activités projets réalisées au forfait représentent 8 % du chiffre d'affaires.

Pour les forfaits en infrastructures (y compris les prises en charge des contrats d'Infogérance) les éventuels dérapages sont limités. Ils proviennent de la non-adéquation entre eux de différents matériels et logiciels à intégrer. Il peut se produire qu'un matériel ou logiciel ne puisse pas in fine

être installé pour remplir sa fonction. Dans ce cas rare, NEURONES se retourne contre le constructeur ou l'éditeur et est couvert par son assureur qui l'assiste dans la procédure.

Pour les forfaits de développement applicatif, le nombre de jours réalisés n'est jamais égal au budget de jours initialement prévu. La somme des écarts est chaque année positive (sommes des avances supérieure à la somme des retards), mais le risque de dérapage existe et peut attendre des proportions significatives. Un maximum d'engagement par lot a été fixé. Lorsqu'un projet est trop important, un lotissement est organisé.

Des contrôles stricts sur le plan technique (validation par une personne autorisée) et sur le plan juridique sont réalisés lors de la phase d'avant vente.

La liste des projets en cours est revue chaque fin de mois dans toutes les entités avec pour chaque projet une ré-estimation de son avance/retard. Un changement d'évaluation brusque du "reste à faire" déclenche une procédure de revue du contrat en question.

Globalement, bien que ce risque de dérapage sur des forfaits ne puisse être écarté, l'expérience montre qu'il reste limité. Dans le cas d'un éventuel sinistre, des polices d'assurance responsabilité civile et professionnelle ont été souscrites.

Risques liés aux opérations de croissance externe

Dans ses opérations futures de croissance externe, comme par le passé, NEURONES choisira de façon sélective des entreprises de taille moyenne dont les équipes pourront être aisément intégrées et d'une culture proche de celle des dirigeants actuels. Cela permettra la plupart du temps à ces confrères de rester autonomes, tout en mettant en œuvre les synergies avec les autres sociétés du groupe. Il sera veillé tout particulièrement à ce que les propriétaires et cadres dirigeants ou "clés", se rapprochant de NEURONES, trouvent une motivation capitaliste dans le prolongement de leur situation précédente.

Risques de change et de taux

Les opérations conclues en devises sont pour l'instant très rares et les filiales à l'étranger inexistantes. En conséquence le risque éventuel de change n'est pas significatif. Le groupe n'a pas d'endettement net et a vocation à employer ses excédents de trésorerie actuels pour des opérations de croissance externe. En conséquence, le risque de taux est actuellement relativement limité.

Risques liés aux placements et à l'endettement

La trésorerie excédentaire est placée sur des produits de trésorerie dont la rémunération est très proche du marché monétaire. Elle n'a jamais été placée sur des supports investis en actions.

Dans le passé, les crédits moyen terme mis en place ont toujours été à taux fixe. Compte tenu de la situation de trésorerie excédentaire du groupe, le suivi du coût moyen de l'endettement est sans objet.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan, non significatifs, sont les suivants :

- locations de bureaux : baux commerciaux classiques de 3, 6, 9 ans,
- locations et contrats de maintenance relatifs aux équipements de bureaux standard (entretiens photocopieurs sur 3 ans...).

Il n'y a pas d'autre engagement hors bilan (à l'exception d'un complément de prix d'acquisition d'un maximum de 0,1 million d'euros – date d'échéance avril 2008) tels que : effets escomptés non échus, engagements conditionnels, garanties financières, portage...

Faits exceptionnels, litiges et procédures en cours

À la connaissance de NEURONES, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir ou ayant eu une incidence significative négative sur l'activité, le patrimoine ou la situation financière du groupe.

1.4. STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT

Stratégie de développement

Pour aller significativement plus vite que le marché, NEURONES met en œuvre une stratégie qui s'articule autour des points suivants :

- Profiter du mouvement de fond de l'externalisation des services liés à l'informatique distribuée (plus précisément aux infrastructures) et y acquérir une position de leader. Augmenter le niveau de récurrence des contrats : le groupe s'est doté des moyens nécessaires pour accompagner ses clients dans le cadre de formules contractuelles de plus en plus élaborées :
 - assistance technique simple,
 - puis contrats de service avec facturation à l'unité d'œuvre ,
 - enfin contrats d'Infogérance pluriannuels avec facturation au poste de travail.
- Élargir ses relations avec les grands comptes. La taille de la direction transverse en charge des relations globales avec les grands clients augmente régulièrement.
- Accueillir des SSII innovantes en terme de services ou complémentaires : une organisation en centres de profits autonomes, avec leurs propres comptes d'exploitation et moyens, a donné à NEURONES l'habitude de la relation avec des entrepreneurs associés. Le groupe met à disposition ses outils, sa structure, ses bases de données et sa capillarité commerciale. A condition de respecter la personnalité des patrons et les atouts distinctifs des SSII indépendantes qui rejoignent le groupe, le mariage des deux cultures est prometteur.
- Participer à la concentration du secteur qui se poursuit, même si c'est nettement moins vite que certains ne l'espèreraient.
Les critères privilégiés de rapprochement sont les suivants :
 - sociétés (ou sous-ensembles de sociétés) rentables,
 - management qui a fait ses preuves,
 - opérations relatives pour le bénéfice par action.
- Se développer par augmentation de la couverture géographique (régions, international). NEURONES a jusqu'à présent canalisé ses énergies pour atteindre une taille significative dans ses métiers. Le groupe est resté concentré sur Paris et la région parisienne et ne s'est pas encore intéressé à d'autres zones géographiques qui représentent des réserves potentielles de croissance. Sur ses métiers, en fonction des demandes des clients et des opportunités, le groupe se développera à terme, de façon sélective, au-delà de sa zone d'influence actuelle.

Principes permanents

Dans le cadre de ces axes stratégiques de développement, NEURONES s'appuie sur des principes permanents qui correspondent, selon sa direction, à la demande profonde des clients grands comptes et assureront sa présence à moyen et long terme sur le marché :

- Recruter, former et faire évoluer les consultants : le groupe s'attache à recruter ceux qui sont les plus qualifiés en leur proposant un environnement et une culture riche et dynamique, une rémunération et une évolution de carrière stimulantes. Il leur est offert l'opportunité d'accélérer leur développement professionnel en travaillant sur des projets complexes où ils assurent une maîtrise d'œuvre réelle.
- Conserver des équipes forfait en nombre suffisant : la tendance naturelle conduit les SSII à privilégier les offres de service sous forme d'"assistance technique" (facturation au temps passé d'ingénieurs sur site client, souvent pendant plusieurs trimestres consécutifs) par rapport aux offres de service et des projets "clés en mains". Pour être en mesure de donner un avis technique pertinent et rapide à des problèmes de plus en plus complexes, il est nécessaire d'entretenir et de conserver un "noyau" technique fort d'ingénieurs experts ne travaillant que sur des projets au forfait, condition sine qua non pour pourvoir assurer une maîtrise d'œuvre réelle. Ce "creuset" permet également de faire un lien technique profond entre les équipes, en complément des nécessaires outils de gestion de la connaissance, Intranets et autres réunions techniques formelles et transversales.
- Maintenir sous assurance qualité les deux processus fondamentaux des métiers des SSII pour assurer sa croissance à moyen terme :
 - le recrutement : environ 22 000 candidatures reçues en 2006, Questionnaires à Choix Multiples (QCM) et entretien de personnalité obligatoires, gestion des candidatures dans un outil ("CVthèque"),
 - la phase pré-contractuelle de réponse à une demande client : procédures de "go/no go" avec évaluation des risques, détail de prestations formalisé obligatoire, affectation systématique d'un responsable unique pour toute réponse à une demande client.

1.5. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES

1.5.1. Croissance et résultats d'exploitation par trimestre

NEURONES a constaté une croissance tout au long de l'année 2006, avec un fort quatrième trimestre :

(en millions d'euros)	T1	T2	T3	T4	2006
Chiffre d'affaires 2006	29,6	31,8	31,4	37,2	130,0
Évolution par rapport à 2005	+ 14 %	+ 14,1 %	+ 21,9 %	+ 26,7 %	+ 19,3 %
dont % organique (périmètre constant)	+ 11,2 %	+ 7,9 %	+ 12,4 %	+ 17,9 %	+ 12,5 %
Résultat opérationnel	5,7 %	5,3 %	6,9 %	9,2 %	6,9 %

1.5.2. Prévisions 2007

Lors de sa réunion avec les analystes financiers du 6 mars 2007, NEURONES a fait part de son constat de la maturité croissante du métier et des clients (services achats, industrialisation des services, renouvellement des offres...). Les conditions d'exploitation actuelles seront donc probablement durables (pression sur les prix, compétition...). Les perspectives pour 2007 sont les suivantes :

FACTEURS FAVORABLES À LA CROISSANCE :

- un marché de l'externalisation toujours porteur,
- une offre d'Infogérance et une assiette de contrats solides,
- une faible exposition au risque offshore,
- un référencement grands comptes naturel à la taille de NEURONES,
- des probables effets positifs sur les prix liés à l'effet "papy boom" (?)

FACTEURS DÉFAVORABLES AUX MARGES :

- une maturité plus grande des clients et des acteurs, un métier plus industriel,
- une continuité plus que des ruptures technologiques,
- un poids plus lourd de la masse salariale à prévoir (lutte contre le turnover et décisions gouvernementales exogènes : DIF...),
- des liquidités mondiales abondantes qui ne favorisent pas la restructuration du secteur.

Le 3 mai 2007, NEURONES a communiqué son chiffre d'affaires du premier trimestre et ses prévisions chiffrées pour l'exercice 2007 :

(en millions d'euros)	T1 2006	T1 2007	%
Chiffre d'affaires	29,6	37,0	+ 25,1 %
Résultat opérationnel*	1,7 (5,7 %)	2,5 (6,8 %)	+ 45 %

La croissance organique s'est élevée à + 18 % dans la poursuite de la dynamique observée en 2006. Le début d'année (notamment le taux d'activité) a été meilleur que celui des trois exercices précédents. Aussi, le résultat opérationnel* s'établit à fin mars 2007 à environ 6,8 % du chiffre d'affaires (après 0,4 % de charges liées aux actions gratuites et stock options) à comparer à 5,7 % pour le 1^{er} trimestre 2006 et 5,0 % pour le 1^{er} trimestre 2005.

Pour l'ensemble de l'année 2007, NEURONES prévoit un chiffre d'affaires d'environ 150 millions d'euros (périmètre incluant une croissance externe réalisée en avril 2007 et comptant une quarantaine de personnes) et anticipe une amélioration de son taux de résultat opérationnel dans une fourchette de 7 % à 8 % du chiffre d'affaires.

* non audité.

1.5.3. Calendrier prévisionnel des rendez-vous financiers

Assemblée Générale : 14 juin 2007.

PUBLICATIONS* DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

- jeudi 26 juillet 2007 (1^{er} semestre 2007),
- jeudi 8 novembre 2007 (3^e trimestre 2007).

PUBLICATION* DE RÉSULTATS :

- jeudi 27 septembre 2007 (1^{er} semestre 2007).

* avant Bourse.

2. PERFORMANCES FINANCIÈRES

2.1. RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 14 JUIN 2007

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de notre groupe au cours de l'exercice écoulé, soumettre à votre approbation ses comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et vous informer des perspectives d'avenir.

Comptes consolidés

Commentaires sur l'activité du Groupe au cours de l'année 2006

Les comptes consolidés sont présentés en normes IFRS, conformément aux dispositions adoptées par l'Union Européenne.

Dans un marché français des logiciels et services affichant une croissance comprise entre 6,5 % et 7,5 % en 2006 (estimation publiée en octobre 2006), NEURONES a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 130,0 millions d'euros, en croissance de 19,3 %, dont 12,5 % à périmètre constant. Entre le début et la fin de l'exercice, les effectifs sont ainsi passés de 1 425 à près de 1 800 personnes. L'exercice a été marqué par deux opérations de croissance externe : Victoria (160 personnes à l'entrée dans le périmètre du groupe) et HPS Technologies (9 personnes).

Le résultat opérationnel s'établit à 9,0 millions d'euros en 2006, contre 8,7 millions d'euros en 2005. En légère croissance en masse, il représente en taux 6,9 % du chiffre d'affaires, contre 8 % en 2005.

Le résultat financier augmente à 1,1 million d'euros, cette variation étant liée essentiellement aux augmentations progressives des taux court terme décidées par la BCE tout au long de l'année 2006.

La charge d'impôt sur les sociétés augmente mécaniquement à 3,5 millions d'euros, contre 3,3 millions d'euros au cours de l'année précédente. Le taux moyen d'impôt sur les sociétés ressort à 34,9 %.

Le résultat net part du groupe s'établit à 6,1 millions d'euros, contre 5,9 millions d'euros pour l'année précédente. Il est en croissance d'un peu plus de 3 %.

Commentaires sur la situation financière consolidée

ACTIF

Les immobilisations incorporelles augmentent, du fait de l'acquisition du sous-groupe Victoria au cours de l'année 2006.

Les immobilisations corporelles augmentent en 2006 plus significativement que les années précédentes.

Les investissements de l'exercice en immobilisations corporelles s'élèvent à 1,6 million d'euros et correspondent, d'une part, à des investissements productifs sur les contrats d'Infogérance, d'autre part, à des investissements classiques liés à des frais de fonctionnement (agencements de nouveaux locaux, matériels et logiciels informatiques à usage interne, véhicules de service).

Le besoin en fonds de roulement a augmenté de 5,3 millions d'euros, du fait de l'augmentation du poste clients (81 jours, contre 78 jours au 31 décembre 2005), mais également du fait de la reprise de certains passifs lors de l'acquisition du groupe Victoria, réglés sur la période.

L'actif d'impôt différé augmente sensiblement, lié à la reprise des déficits fiscaux indéfiniment reportables du groupe Victoria.

Les autres postes du bilan évoluent conformément à la croissance observée au cours de l'année 2006.

La trésorerie générée par l'exploitation au titre de l'exercice 2006 s'établit à 4,2 millions d'euros, soit 64 % du résultat net. Les investissements productifs ont consommé 2,2 millions d'euros, conduisant à la génération d'un cash flow libre de 2 millions d'euros en 2006. Les opérations de croissance externe ont pour leur part consommé 2,5 millions d'euros de trésorerie. Après quelques opérations de haut de bilan (versement de dividendes, augmentation de capital liée à l'exercice de stocks options), le groupe a, au final, consommé 2 millions d'euros de trésorerie en 2006.

La trésorerie nette au 31 décembre 2006 s'élève ainsi à 47,8 millions d'euros.

PASSIF

Les autres passifs non courants correspondent aux dettes fiscales et sociales ayant fait l'objet d'un plan d'étalement dans le cadre de moratoires obtenus auprès des différentes administrations pour le dossier Victoria.

Les provisions pour risques à court terme correspondent essentiellement à des provisions pour risques d'exploitation. Les fournisseurs et autres créiteurs augmentent, conséquence de la croissance des effectifs et de l'activité.

NOTE SUR LA SITUATION D'ENDETTEMENT DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE

Le groupe disposant d'une trésorerie nette positive de 47,8 millions d'euros, sans endettement financier à moyen terme, la situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires, ne fait pas porter de risque particulier sur la société.

Perspectives d'avenir

Le groupe bénéficie en 2007 d'une "croissance embarquée". Début 2007, il est actuellement sur un rythme de chiffre d'affaires annuel de 140/145 millions d'euros.

Le marché reste très porteur. La croissance du marché français en 2007 est attendue également dans la plage + 6,5 %/+ 7,5 %. L'offre d'Infogérance industrialisée, complète, s'appuyant sur ses centres de services mutualisés, devra permettre au groupe de profiter de la croissance du marché.

Les marges resteront sous pression. NEURONES adapte régulièrement son organisation et, pour gagner en efficacité, a notamment engagé trois fusions de filiales deux à deux, à effet début 2007. Le groupe continuera de rechercher les opportunités de croissance externe créatrices de valeur.

Prises de participation

Au cours de l'année 2006, NEURONES a pris le contrôle de :

- 100 % du groupe Victoria, exerçant dans le domaine du service desk (160 personnes),
- 66 % de HPS Technologies, exerçant dans le domaine de l'assistance technique (9 personnes).

Par ailleurs, les variations de périmètre en 2006 ont été les suivantes :

- vente de 0,28 % des titres de Help-Line à un dirigeant de la société,
- vente de 2,93 % des titres de Intrinsec à des cadres de la société.

Activité des filiales

Les activités du groupe NEURONES sont réparties dans les deux pôles d'activité suivants :

- pôle "Infrastructures",
- pôle "Applications".

Les sociétés filiales leur appartenance aux différents pôles, ainsi que les contributions aux principaux agrégats consolidés sont résumées ci-après :

(en milliers d'euros)		Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel	Résultat net
Pôle	Société	2006	2006	2006
Société mère	NEURONES	283	(328)	(1 907)
Infrastructures	Neurones IT	19 360	593	409
	Intrinsec	6 437	818	455
	Help-Line	34 848	2 383	1 578
	IMS	3 925	184	117
	Sous-groupe Victoria (*)	5 380	638	2 186
	Skills Consulting	15 702	1 322	1 049
	Sous-groupe AS International	17 925	1 405	1 000
	HPS Technologies (*)	373	53	23
	Applications	Inexware Services	7 355	541
Brainsoft		6 647	(12)	8
Codilog-Knowledge		3 560	757	393
Sous-groupe Ged		4 505	438	293
Edugroupe		3 667	183	149
TOTAL			129 967	8 975

Les données présentées sont calculées sur la base des contributions aux agrégats consolidés, intégrant les opérations d'élimination interne (chiffre d'affaires, retraitements consolidés, etc...).

(*) Contribution depuis la date d'entrée dans le périmètre.

Pôle "Infrastructures"

La filiale dédiée à l'intégration de systèmes et réseaux a poursuivi sa croissance organique à un rythme soutenu (+ 13 %), en dépit d'une chute de 13 % des "ventes de licences et équipements". L'activité "prestation de services" affiche quant à elle une croissance de + 30 %. En revanche, le niveau de résultat opérationnel est assez décevant (en baisse de 28 %), malgré la croissance en volume réalisée. A compter du 1^{er} janvier 2007, la société absorbera la filiale dédiée à l'Infogérance de serveurs de proximité et de postes de travail, afin de créer un ensemble compétitif de 450 personnes dans le domaine de l'Intégration et l'Infogérance d'infrastructures.

La filiale dédiée à la sécurité, la supervision et l'administration de systèmes et réseaux à distance (offre OSMOSE®) et l'hébergement, a connu une nouvelle année de forte croissance (+ 23 %). Le résultat opérationnel de cette filiale est globalement stable, la société ayant dû augmenter ses dépenses significativement (encadrement, locaux) en 2006 pour absorber la croissance.

La filiale dédiée au service desk a poursuivi sa croissance interne à niveau soutenu (+ 8 %). Retraité de l'apport de son activité "consulting ITIL, intégration de progiciels de service desk et gestion de parcs informatiques" à sa filiale au 01/01/2006, la croissance 2006 eut été de 19 %. La société a ouvert un troisième centre de support à Courcouronnes (91) et a dû engager l'investissement dans une nouvelle génération de son système de téléphonie et de gestion de l'activité. Dans ce contexte, le résultat opérationnel affiche une baisse de 8 %, et s'établit à 6,8 %, moyenne du groupe.

La société dont l'activité est dédiée au consulting ITIL, à l'intégration de progiciels de help desk et de gestion de parcs informatiques a reçu un apport partiel d'actif de sa société mère au 1^{er} janvier 2006. L'ensemble des équipes conseil, projets et méthodologies (ITIL) a ainsi été regroupé dans cette entité (36 personnes en moyenne en 2006). Pour la première année de fonctionnement autonome, le résultat opérationnel s'est établi à 4,7 % du chiffre d'affaires.

La filiale dédiée à l'Infogérance de serveurs de proximité et de postes de travail a connu une année 2006 de décroissance (- 9 %). Le résultat opérationnel en a été directement affecté et affiche une baisse de 35 %. Cette société sera absorbée par la filiale dédiée à l'intégration de systèmes et réseaux, rétroactivement au 1^{er} janvier 2007.

La filiale dédiée à l'Infogérance de serveurs d'entreprise (production informatique) a poursuivi sa croissance en 2006 (+ 21 %). Le résultat opérationnel a néanmoins subi une décroissance de 19 %, les tensions sur les prix ayant été particulièrement vives dans cette activité.

Enfin, au niveau de ce pôle, le groupe a réalisé cette année deux acquisitions de tailles dissemblables :

- l'une liée au sous-groupe dédié au service desk a contribué sur 7 mois, en termes de chiffre d'affaires, à hauteur de 5,3 millions d'euros et a affiché une marge opérationnelle de 11,8 %. Il est prévu de fusionner cette société au 1^{er} janvier 2007 avec la filiale principale de ce sous-groupe afin de créer une entité de 850 personnes, leader en France dans son domaine d'activité ;
- l'autre, bien plus modeste (9 personnes), a été réalisée dans le domaine de l'assistance technique et contribue, sur une période de 5 mois, aux résultats en 2006.

Pôle "Applications"

Les deux sociétés dédiées au développement applicatif sur mesure (Java, .net, et décisionnel) ont connu une croissance globale d'activité très soutenue de 16 %, le résultat opérationnel étant contrasté : 7,4 % du chiffre d'affaires pour l'une et proche de l'équilibre pour l'autre.

La filiale dédiée à l'intégration, au support et à la tierce maintenance applicative SAP a connu à nouveau une année 2006 très satisfaisante. Le chiffre d'affaires est en croissance de 7 %, le résultat opérationnel affiche quant à lui une croissance de 9 %.

Les équipes de support applicatif et de TMA de ces trois entités ont été regroupées début 2006 (offre commune PROXIMA®) afin de mutualiser méthodes et outils.

Enfin, l'activité formation qui a changé de dimension suite au rachat effectué en 2005, a généré un chiffre d'affaires de 8,1 millions d'euros en année pleine. Le taux de résultat opérationnel rapporté au chiffre d'affaires a été significativement amélioré, passant de 3 % en 2005 à 7,6 % en 2006. Les synergies de frais fixes ont produit leur plein effet en 2006. Afin de poursuivre ce mouvement, il est prévu de fusionner ces deux structures au 1^{er} janvier 2007.

Comptes annuels - NEURONES S.A.

Commentaires sur l'activité de NEURONES S.A. au cours de l'année 2006

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 19,3 millions d'euros, contre 14,4 pour l'exercice précédent. Il est constitué de redevances de services aux filiales du groupe, ainsi que de refacturations de ventes réalisées par des sociétés du groupe auprès de grands clients ayant référencé la société mère qui joue ainsi le rôle de point de facturation unique. L'augmentation du chiffre d'affaires est liée exclusivement à l'augmentation du volume refacturé dans ce mode par NEURONES SA pour le compte de ses filiales.

Le résultat d'exploitation est négatif à hauteur de 256 milliers d'euros.

Le résultat financier est négatif à hauteur de 2,1 millions d'euros, en raison d'un abandon de créance consenti au profit de Victoria SA pour 2,75 millions d'euros. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Le résultat net est en perte à hauteur de 1,39 million d'euros.

Perspectives d'avenir

La société NEURONES S.A. est depuis le 1^{er} janvier 2000 une société holding qui concentre les fonctions : direction groupe, finances, ressources humaines, marketing et communication groupe, task-force grands projets, qualité. La société équilibre ses dépenses courantes d'exploitation en refacturant ses services aux différentes filiales du groupe.

Affectation du résultat

Compte tenu d'un report à nouveau bénéficiaire de 27 899 861,56 euros et d'une perte de l'exercice de (1 390 031,03) euros, le bénéfice distribuable s'établit ainsi à 26 509 830,53 euros. Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

- à titre de dividende la somme de 0,06 euro par action, soit (*) 1 394 898,24 euros
- le solde au compte de report à nouveau qui passe ainsi à : 25 114 932,29 euros

(*) Calcul effectué d'après le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2006, qui pourra être ajusté, le cas échéant.

Il est convenu que les actions nouvelles souscrites au moyen de l'exercice d'options de souscription entre le 1^{er} janvier 2007 et le 8 juin 2007 bénéficieront également de ce dividende. La somme sera prélevée sur le report à nouveau.

La somme ainsi répartie entre les actionnaires est intégralement éligible à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 - 2° du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons les distributions de dividende réalisées au cours des trois derniers exercices :

- 2003 : aucune.
- 2004 : 0,05 euro par action.
- 2005 : 0,06 euro par action.

Autres informations financières

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif, de nature à remettre en cause les comptes qui vous sont présentés, n'a eu lieu entre la date d'arrêt des comptes et la date d'émission de ce rapport.

Activité en matière de recherche et développement

Les investissements de recherche et développement sont réalisés dans chacune des sociétés du groupe. Les coûts, correspondant essentiellement à des temps passés, sont constatés en charge l'année de leur surveillance et ne sont pas immobilisés.

Risques environnementaux

De par ses activités de prestations de services informatiques et de conseil, NEURONES, ainsi que l'ensemble de ses filiales, ne font pas porter sur l'environnement de risques particuliers.

Autres risques (pays, marché, taux...)

RISQUES PAYS

NEURONES, de par sa présence en France uniquement, ne supporte pas de risque particulier.

RISQUES DE MARCHÉ, TAUX DE CHANGE

NEURONES, ainsi que l'ensemble de ses filiales, n'est pas exposé significativement aux risques de marché et de taux de change :

- la trésorerie excédentaire n'est investie que sur des supports monétaires auprès d'établissement bancaires notoirement solvables,
- il n'y a pas d'endettement financier et donc pas d'exposition aux risques de variation de taux d'intérêt.

Conséquences sociales de l'activité

Les effectifs moyens sur l'exercice 2006 s'élèvent à 1 664 personnes, contre 1 357 personnes en moyenne au cours de l'année 2005, soit une augmentation de 23 %. Les effets de la croissance externe pèsent pour 8 points, la croissance organique des effectifs s'élève à 15 %, en phase avec l'augmentation du chiffre d'affaires services. Au 31 décembre 2006, l'âge moyen s'établit à 32,2 ans. La masse salariale globale a augmenté de 21 %, pour une augmentation des effectifs moyens de 23 %. Les effets conjugués des augmentations individuelles, de l'évolution du mix et du turnover se compensent cette année. Le taux de turnover augmente à nouveau cette année et s'établit à 18 % en 2006, contre 15 % en 2005.

L'effort de formation a représenté 2 600 jours en 2006 contre 1 800 jours l'année précédente. Il est supérieur aux obligations légales.

Les sociétés du groupe versent la participation légale lorsque les conditions réglementaires sont remplies. La gestion de la participation est confiée à un organisme bancaire extérieur au groupe.

Par ailleurs, les plans d'options, détaillés dans le paragraphe suivant, ont été volontairement attribués à un nombre important de salariés du groupe (plus de 10 % d'attributaires).

Opérations réalisées au titre d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites par les salariés

Attribution d'options

L'Assemblée Générale a autorisé les plans suivants :

- Le 29 novembre 1999, attribution par l'Assemblée Générale, de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (donnant droit à souscrire 476 385 actions),

- Le 29 novembre 1999, autorisation donnée au Conseil d'Administration d'attribuer en une ou plusieurs fois pendant une durée de cinq années, 964 875 options de souscription d'actions. Cette autorisation donnée au Conseil d'Administration a été soldée en juin 2003, le reliquat de 752 options non attribuées dans le cadre de cette autorisation ayant été annulé par l'Assemblée Générale du 25 juin 2003,
- Le 25 juin 2003, autorisation donnée au Conseil d'Administration d'attribuer en une ou plusieurs fois, pendant une durée de trente huit

mois, 250 000 options de souscription d'actions. Ce plan a été entièrement soldé, suite au Conseil d'Administration du 15/10/2004,

- Le 25 juin 2004, autorisation donnée au Conseil d'Administration d'attribuer en une ou plusieurs fois, pendant une durée de trente huit mois, 100 000 options de souscription d'actions. 7 000 options de souscription d'actions ont été attribuées par le Conseil d'Administration du 15/10/2004. Au cours de l'année 2006, 93.000 options de souscription d'actions ont été attribuées par un Conseil d'Administration en date du 28/06/2006, soldant ainsi cette autorisation.

Attribution d'actions gratuites

L'Assemblée Générale a autorisé le plan suivant :

- Le 24 juin 2005, autorisation donnée au Conseil d'Administration d'attribuer en une ou plusieurs fois, pendant une durée de trente huit mois,

230 000 actions gratuites. Au cours de l'année 2006, 230 000 actions gratuites ont été attribuées par un Conseil d'Administration en date du 28/06/2006, soldant ainsi cette autorisation.

Le Conseil d'Administration a ensuite fait usage de ces autorisations et attribué les plans d'options, dont les règlements sont les suivants :

Stocks Options

	Plan stock options n° 1	Plan stock options n° 2	Plan stock options n° 3	Plan stock options n° 4	Plan stock options n° 5	Plan stock options n° 6
Date de l'Assemblée Générale	29/11/99	29/11/99	29/11/99	29/11/99	25/06/03 & 25/06/04	25/06/04
Date du Conseil d'Administration	29/11/99	27/07/00	11/07/01	23/01/03	15/10/04	28/06/06
Date d'échéance des plans	29/11/04	27/07/05	11/07/06	01/03/07	15/10/08	01/07/10
Date d'expiration des plans	28/11/14	26/07/10	11/07/11	28/02/11	14/10/12	30/06/14
Nombre de bénéficiaires	19	171	238	60	60	39
<i>dont dirigeants</i>	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options consenties	165 550	304 363	320 210	174 000	257 000	93 000
Nombre d'options caduques cumulées au 31/12/2005	(72 650)	(191 956)	(116 226)	(52 000)	(30 500)	-
Nombre d'actions déjà souscrites au 31/12/2005	(71 460)	-	-	-	-	-
Nombre d'options en circulation au 01/01/2006	21 440	112 407	203 984	122 000	226 500	N/A
Nombre d'options devenues caduques au cours de l'exercice	-	(13 812)	(12 570)	(2 000)	(26 500)	(4 000)
Nombre d'actions souscrites au cours de la période	(11 910)	Aucune	(71 474)	Aucune	Aucune	Aucune
<i>dont dirigeants</i>	-	-	-	-	-	-
Prix de souscription	3,2 euros	7,5 euros	3,8 euros	3,2 euros	4,2 euros	5,1 euros
Nombre d'options en circulation au 31/12/2006	9 530	98 595	119 940	120 000	200 000	89 000
Dilution potentielle (caduques déduites) - % capital actuel au 31/12/2006	0,04 %	0,42 %	0,52 %	0,52 %	0,86 %	0,38 %
DILUTION POTENTIELLE						2,74 %

Actions Gratuites

	Plan actions gratuites n° A
Date de l'Assemblée Générale	24/06/05
Date du Conseil d'Administration	28/06/06
Terme de la période d'acquisition	01/07/09
Terme de la période de conservation	01/07/11
Nombre de bénéficiaires	22
<i>dont dirigeants</i>	1
Nombre d'actions gratuites attribuées	230 000
Nombre d'actions caduques cumulées au 31/12/2005	-
Nombre d'actions attribuées sous période d'acquisition au 01/01/2006	-
Nombre d'actions attribuées devenues caduques, pendant la période d'acquisition, au cours de l'exercice	-
Nombre d'actions attribuées sous période d'acquisition au 31/12/2006	230 000
Dilution potentielle (caduques déduites) - % capital actuel au 31/12/2006	0,99 %
DILUTION POTENTIELLE	0,99 %

Souscription d'actions au titre des plans de stocks options

Au cours de l'exercice 2006, 83 384 options de souscription ont été exercées donnant lieu à la création de 83 384 actions nouvelles :

- 11 910 actions ont été exercées au cours de 3,20 euros, dont 0,40 euro de valeur nominale et 2,80 euros de prime d'émission,
- 71 474 actions ont été exercées au cours de 3,80 euros, dont 0,40 euro de valeur nominale et 3,40 euros de prime d'émission.

L'augmentation de capital en résultant s'est traduite par une augmentation du capital social de 33 353,60 euros et une augmentation de la prime d'émission de 276 359,60 euros.

Actions propres - auto-détention

Nous vous précisons que la société ne détenait pas d'actions en autocontrôle au 31 décembre 2006.

Autorisation d'attribuer des actions gratuites aux salariés dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce à hauteur de 1 % du capital

Conformément aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce, nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration à attribuer en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter de la présente assemblée, des actions gratuites existantes ou à émettre, au profit des salariés de la société ou des sociétés liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de Commerce, ainsi que des mandataires sociaux définis par la Loi.

Pour les actions à émettre, l'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration l'ensemble des compétences nécessaires à l'effet de décider une ou plusieurs augmentations de capital de la société (par incorporation au capital de primes d'émission, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible) résultant des attributions gratuites d'actions ordinaires nouvelles émises par la société.

Le nombre total des actions ordinaires attribuées gratuitement au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 1 % du capital de la société, soit 230 000 actions ordinaires de la société à la date de la présente assemblée.

La durée minimale de la période d'acquisition est fixée à deux ans. Le Conseil d'Administration fixera, lors de chaque attribution, la période d'acquisition à l'issue de laquelle l'attribution des actions ordinaires deviendra définitive, cette période ne pouvant pas être inférieure à la période minimale de deux ans fixée dans la présente autorisation. Toutefois, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième ou troisième des catégories prévues à l'article L.341-4 du Code de la Sécurité Sociale. La durée minimale de la période d'obligation de conservation est fixée à deux ans. Le Conseil d'Administration fixera, lors de chaque attribution, la période d'obligation de conservation qui court à compter de l'attribution définitive des actions ordinaires, cette période ne pouvant pas être inférieure à la période minimale de deux ans fixée dans la présente autorisation. Toutefois, les actions sont librement cessibles en cas d'invalidité des bénéficiaires correspondant à leur classement dans la deuxième ou troisième des catégories prévues à l'article L.341-4 du Code de la Sécurité Sociale.

Cette autorisation emportera, au profit des bénéficiaires des attributions d'actions ordinaires à émettre, renonciation des actionnaires à leur droit

préférentiel de souscription et d'attribution aux actions ordinaires qui seront émises au fur et à mesure de l'attribution définitive des actions et, plus généralement, à tout droit sur les actions ordinaires attribuées gratuitement ou sur partie des réserves, bénéfice ou prime d'émission qui servira, le cas échéant, en cas d'émission d'actions nouvelles, sur le fondement de cette autorisation.

Le Conseil d'Administration informera chaque année l'Assemblée Générale des attributions réalisées dans le cadre de la présente résolution conformément à l'article L.225-197-4 du Code de Commerce.

État de la participation des salariés

Conformément à la loi du 25 juillet 1994, nous vous informons que les salariés ne détiennent aucune action de la société au titre d'un PEE, d'un fonds commun de placement d'entreprise ou au titre de la période d'indisponibilité prévue au titre des articles L.225-194 et L.225-197 du Code de Commerce et à l'article L.442-7 du Code du Travail.

Autorisation pour la Société d'acquies ses propres actions

La société souhaite se donner l'opportunité de procéder à l'achat de ses propres actions, notamment pour :

- leur annulation ultérieure à des fins d'optimisation du résultat net par action,
- l'attribution d'actions gratuites à des salariés et mandataires sociaux du groupe dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce,
- l'attribution d'options d'achat d'actions à des salariés et mandataires sociaux du groupe,
- l'animation du marché secondaire des titres de la société par un prestataire de services au travers d'un contrat de liquidités conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la remise d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration et de lui déléguer la faculté de mettre en œuvre des programmes de rachat d'actions dans le cadre défini ci-après :

- la délégation est valable pour une durée de 18 mois, à compter de cette Assemblée,
- les rachats d'actions pourront être réalisés par intervention sur le marché ou par des achats de blocs, sans limitation particulière pour ces acquisitions de blocs,
- le prix maximum d'achat est fixé à 12 euros,
- le nombre maximum d'actions susceptibles d'être rachetées par la société est limité à 10 % du nombre total d'actions composant le capital social, soit 2 324 830 actions, représentant un montant maximum d'achat de 27 897 960 euros, étant précisé que le nombre d'actions maximum acquises en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ne pourra excéder 5 % du capital au jour de la présente décision,
- ce nombre d'actions et la limite d'achat seront le cas échéant ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la société ou décisions touchant le capital social.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle, toutes les informations relatives à ces achats d'actions et cessions réalisées. Cette autorisation remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2006.

État de la dilution cumulée au titre des différentes opérations sur le capital

	Situation actuelle 31/12/2006	Exercice des stocks options (plans attribués et restant à attribuer)	Attribution d'actions gratuites	Augmentation de capital par émission de valeurs mobilières (*)	Total après toutes opérations
Nombre d'actions	23 248 304	637 065	230 000	10 000 000	34 115 369
% dilution	-	2,74 %	0,99 %	43,01 %	46,74 %

(*) Autorisation donnée par l'AGE de juin 2006, encore en cours de validité.

Synthèse des délégations de compétences et de pouvoirs en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration et utilisation faite de ces délégations

Délégations de compétences accordées par les AGE au CA en cours de validité	Durée de validité/ Date limite de validité	Plafond maximum	Usage au cours de l'exercice
AGE 25/06/2004 ■ Attribution d'options de souscription d'actions	38 mois / août 2007	100 000 options	Attribution des 93 000 options restantes au cours du CA du 28/06/2006 <i>Autorisation soldée au cours de l'exercice</i>
AGE 25/06/2005 ■ Acquisition par la société de ses propres actions	18 mois / décembre 2006	10 % du nombre total d'actions, prix achat maximum 12 euros, prix de vente minimum 4 euros	Non utilisée
AGE 13/06/2006 ■ Acquisition par la société de ses propres actions	18 mois / décembre 2007	10 % du nombre total d'actions, Prix achat maximum 12 euros. Quotité d'actions remises en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe limitée à 5 % du capital	Non utilisée
AGE 25/06/2004 ■ Réduction du capital	5 ans / juin 2009	10 % du capital par période de 24 mois	Non utilisée
AGE 25/06/2004 ■ Émission de valeurs mobilières	26 mois / août 2006	Maximum de 4 ME d'augmentation de capital en nominal (10 millions de titres)	Non utilisée
AGE 13/06/2006 ■ Emission de valeurs mobilières	26 mois / août 2008	Maximum de 4 ME d'augmentation de capital en nominal (10 millions de titres)	Non utilisée
AGE 25/06/2005 ■ Attribution d'actions gratuites	38 mois / août 2008	230 000 actions gratuites	Attribution des 230 000 actions gratuites au cours du CA du 28/06/2006 <i>Autorisation soldée au cours de l'exercice</i>

Renouvellement du mandat des Administrateurs

Le mandat des administrateurs venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes clos au 31 décembre 2006, nous vous proposons de soumettre à l'Assemblée Générale le renouvellement de leurs mandats pour une année, conformément aux statuts.

Rémunération des Administrateurs et liste des mandats exercés

Luc de Chamnard est Président-directeur général de la société NEURONES. Il est également Président de la société Axones, filiale à 100 % de NEURONES et administrateur des sociétés Victoria et Victoria Consulting.

Enfin, il est Président de la société Host Développement, société holding ne faisant pas partie du groupe NEURONES.

Bertrand Ducurtail est Directeur général délégué, administrateur de la société NEURONES. Il est également Président de Skills Consulting, de Inexware Services, gérant des sociétés AS Technologies et AS Télécom & Réseaux, administrateur des sociétés Victoria et Victoria Consulting, toutes ces sociétés étant des filiales directes et indirectes du groupe. Il est également membre du comité de surveillance de la SAS Host Développement, société ne faisant pas partie du groupe NEURONES.

Hervé Pichard est administrateur de la société NEURONES. Il exerce par ailleurs d'autres mandats (hors du groupe NEURONES). Il est président du cabinet Pichard & Associés, administrateur de Seco Ressources et finances, administrateur des Etablissements Planche et administrateur de UPM Kymmene Groupe et membre du comité de surveillance de la SAS Host Développement.

Jean-Louis Pacquement est administrateur de la société NEURONES et n'exerce pas d'autres mandats.

Au cours de l'année 2006, Luc de Chamnard a perçu une rémunération de 155 510 euros, dont 6 960 euros d'avantages en nature.

Bertrand Ducurtail a perçu au cours de l'année 2006, une rémunération de 136 800 euros.

Messieurs Pacquement et Pichard n'ont pas perçu de rémunération au titre de leur fonction d'administrateur.

Identité des actionnaires

Nous vous informons que Luc de Chamnard détient directement et indirectement plus des 2/3 du capital et des droits de vote de la société. Au cours de l'année 2006, Luc de Chamnard a apporté à la société Host Développement 7 086 058 actions qu'il détenait directement. La société Host Développement a déclaré auprès de la société NEURONES avoir franchi à la hausse les seuils de 20 %, 25 % et 33 % du capital détenu et des droits de vote. Enfin, par voie de conséquence, Bertrand Ducurtail a franchi à la hausse le seuil de 5 % des droits de vote au cours de l'année 2006.

Conclusion

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2006, le rapport de gestion établi par votre Conseil d'Administration et en conséquence de donner quitus à celui-ci pour sa gestion au cours dudit exercice et d'adopter les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Annexe au rapport de gestion : tableau des 5 derniers exercices

(en euros)	2002	2003	2004	2005	2006
Capital en fin d'exercice					
■ Capital social	9 108 420	9 108 420	9 138 908	9 265 968	9 299 321,60
■ Nombre d'actions ordinaires existantes	22 771 050	22 771 050	22 847 270	23 164 920	23 248 304
■ Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
■ Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de vote	-	-	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice					
■ Chiffre d'affaires hors taxes	4 542 728	8 276 850	11 026 721	14 463 294	19 323 631
■ Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	269 756	249 222	17 753	(20 534)	(2 220 967)
■ Impôts sur les bénéfices	89 437	(43 991)	78 676	(66 789)	(855 955)
■ Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
■ Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	173 084	288 941	(68 540)	34 022	(1 390 031)
■ Résultat distribué	-	-	1 144 448	1 389 895	1 394 898
Résultat par action					
■ Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,01	0,01	(0,00)	0,00	(0,06)
■ Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,01	0,01	(0,00)	0,00	(0,06)
■ Dividende attribué à chaque action	-	-	0,05	0,06	0,06
Personnel					
■ Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	8	8	9	9
■ Montant de la masse salariale de l'exercice	616 454	628 482	703 389	732 504	783 820
■ Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	254 587	252 923	285 605	299 605	323 240

2.2. RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LE CONTRÔLE INTERNE (ARTICLE L.225-37 DU CODE DE COMMERCE)

Nous vous rendons compte, conformément à l'article L.225-37 du Code de Commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et vous présentons notre rapport sur le contrôle interne.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de NEURONES est composé de quatre membres :

- deux membres, le président-directeur général et le directeur général délégué, qui ont un rôle opérationnel dans la société et le groupe et s'y consacrent à plein temps,
- deux administrateurs externes, sans rôle opérationnel dans le groupe.

Pouvoirs du président et du directeur général délégué de la société mère

Les pouvoirs du président et du directeur général délégué sont ceux prévus par la Loi. Les statuts prévoient cependant que le Conseil d'Administration peut les limiter à titre de mesure interne, non opposable aux tiers. Le Conseil d'Administration n'a apporté aucune limitation supplémentaire aux pouvoirs du président et du directeur général délégué.

Fréquence des Conseils et fonctionnement

Le Conseil d'Administration de NEURONES se réunit au moins quatre fois dans l'année :

date	ordre du jour
début janvier	Approbation des conventions réglementées et détermination des rémunérations des mandataires sociaux pour l'année à venir.
février	Arrêté des comptes annuels et des comptes consolidés.
fin juin (à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire)	Suite à la désignation des administrateurs pour l'année à venir par l'Assemblée Générale tenue le même jour, élection du président du Conseil d'Administration.
septembre	Arrêté des comptes consolidés semestriels.

Les commissaires aux comptes sont convoqués et présents aux deux Conseils d'arrêté des comptes (février et septembre).

Compte tenu de sa taille, de la proximité géographique immédiate des filiales, de l'association au capital des dirigeants dans la majorité des entités qui composent le groupe, du rôle opérationnel de deux des quatre membres du Conseil et de leur taux de détention global important du capital, NEURONES estime, pour le moment, que la mise en place de comités rapportant au Conseil d'Administration (comité d'audit, comité des rémunérations, etc.) apporterait plus d'inconvénients que d'avantages.

Au-delà de ces quatre réunions annuelles, le Conseil se réunit chaque fois que la situation l'exige (avis sur les projets d'opérations de croissance externe, convocation d'Assemblée Générale Extraordinaire, apports d'actifs, fusion, etc.).

Travaux du Conseil (arrêté des comptes)

Les comptes (bilan, compte de résultat et annexe en mode projet) sont terminés en général deux semaines avant la date du Conseil (fin janvier pour les comptes annuels, fin août pour les comptes semestriels). Ces comptes sont préparés par la direction financière et font l'objet d'une première validation par les deux administrateurs ayant un rôle opérationnel au niveau du groupe.

Ces comptes sont ensuite remis :

- d'une part aux administrateurs externes, en même temps que la convocation pour le Conseil d'arrêté des comptes à laquelle ils sont joints. Les administrateurs externes disposent d'un délai d'environ 15 jours pour poser les questions nécessaires aux deux autres administrateurs ou à la direction financière, à leur choix,
- d'autre part aux commissaires aux comptes, qui démarrent sitôt leurs travaux de contrôle.

A l'issue des travaux de vérification des commissaires aux comptes, et au plus tard la veille du conseil d'arrêté des comptes, une réunion de synthèse est organisée avec un administrateur au moins (le directeur général délégué, la plupart du temps), le directeur financier du groupe et les commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes font part de leurs observations et le cas échéant des éventuels ajustements demandés sur les comptes. Ces points font l'objet d'une discussion, et en accord avec les commissaires aux comptes, les comptes sont présentés au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration arrête ensuite les comptes sous cette forme. Les comptes consolidés semestriels sont arrêtés. Il en est de même pour les comptes annuels et les comptes annuels consolidés qui sont ensuite présentés pour approbation à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Rapport sur le contrôle interne

Introduction - rappel des objectifs en matière de contrôle interne

La prise de risques calculés est un acte volontaire et nécessaire, intrinsèque à toute entreprise. Pour être en mesure de croître avec une assurance raisonnable de sécurité opérationnelle, juridique, financière et comptable, NEURONES a mis en place une gestion des risques s'appuyant sur des procédures, des méthodes et des outils.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Les procédures de gestion des risques, ou de contrôle interne, ont notamment pour objectifs de :

- recenser les risques potentiels et les évaluer (probabilité d'occurrence, impact), qu'ils soient comptables et financiers ou opérationnels,
- définir et mettre en œuvre des actions de maîtrise et de contrôle de ces risques.

DANS LE DOMAINE COMPTABLE ET FINANCIER,

Les procédures de contrôle les plus importantes (susceptibles d'avoir un impact sur les comptes) visent à maîtriser les processus suivants :

- reconnaissance du chiffre d'affaires (avancement des projets, dépassement, risques de facturation sans commande...),
- engagements hors bilan (contrats de location notamment),
- trésorerie.

AU NIVEAU OPÉRATIONNEL

Les risques potentiels principaux identifiés par NEURONES (processus de vente et de réalisation des services) sont les suivants :

- non respect de la procédure de “go/no go” et revue d’offre insuffisamment réalisée (nécessité d’un responsable technique unique de l’offre, revue des conditions commerciales...),
- incompatibilité entre des éléments standard de constructeurs et éditeurs sur des forfaits d’intégration d’infrastructures (risque de procédures mettant dans la cause les constructeurs et éditeurs),
- dépassement sur des forfaits en développement applicatif (et donc risque de perte financière),
- détection trop tardive d’une non satisfaction client dans le cadre d’un projet ou d’un contrat d’exploitation,
- respect incomplet des processus de recrutement,
- processus d’évaluation des dossiers de croissance externe non respectés.

Les risques opérationnels sont limités de fait par la répartition du chiffre d’affaires (1^{er} client : 8,3 % du chiffre d’affaires, plus important forfait < 1 % du chiffre d’affaires).

La présente analyse a été réalisée par la direction générale du groupe après élaboration de la cartographie des risques. Elle a été soumise aux commissaires aux comptes du groupe ainsi que les documents suivants :

- “règles de gestion groupe” (1999 - mise à jour 2005),
- “manuel des procédures comptables et financières du groupe” (2000),
- “cartographie des risques” (2004).

Organisation juridique et pouvoirs

NEURONES est un groupe constitué d’une holding (NEURONES SA) et de dix neuf filiales (situation au 31/12/2006), toutes contrôlées majoritairement (taux de détention supérieur à 70 %). Ces filiales sont toutes françaises et regroupées en région parisienne : Nanterre (Hauts-de-Seine), et Paris. Quelques bureaux ouverts en région, sont directement rattachés au siège des sociétés à Nanterre et n’ont pas d’autonomie de gestion.

NEURONES SA est une société à Conseil d’Administration. Il n’a pas paru nécessaire de mettre en place de comité d’audit, ni de “disclosure comitee” chargé de contrôler l’information financière relative aux risques.

Les formes juridiques des filiales sont des Sociétés Anonymes (2 d’entre elles), des Sociétés par Actions Simplifiées (14 d’entre elles) avec Président (pas de Conseil d’Administration, ni de Conseil de Surveillance), ou des SARL (3 d’entre elles). Les Présidents de filiales sont souvent détenteurs d’une part minoritaire (de 5 % à 15 %) du capital de l’entreprise qu’ils dirigent. Bien que les Présidents aient les pouvoirs les plus étendus vis-à-vis des tiers, comme le prévoit la Loi, leurs pouvoirs sont limités à titre de mesure d’ordre interne et les différents mandataires doivent préalablement demander l’autorisation à l’Assemblée Générale des associés pour toute décision excédant la gestion courante.

Les dirigeants de filiales gèrent leurs investissements (limités à des investissements de renouvellement dont ils font chaque année une prévision globale lors du budget. Les investissements industriels annuels sont de l’ordre de 1 % du chiffre d’affaires) et leurs frais généraux courants. Compte tenu de la position d’associés des dirigeants de filiales, les risques pris par le groupe dans ces deux domaines sont considérés comme maîtrisés.

Organisation du système comptable - système d’information

En central, la Direction Administrative et Financière du groupe regroupe les fonctions juridiques (qui s’appuient sur différents conseil extérieurs, selon les domaines), ainsi que les fonctions comptables (comptabilité, reporting, consolidation, fiscalité, finance) et contrôle de gestion. L’organisation actuelle peut être schématisée en trois sous-ensembles “administratifs” distincts, qui sont rattachés et reportent directement à la Direction Administrative et Financière du groupe :

SOUS-ENSEMBLE N° 1

10 structures juridiques localisées à Nanterre (dans un même immeuble), 50 % du chiffre d’affaires et 50 % des effectifs du groupe.

La Direction Financière du groupe, assistée d’une équipe de gestion mutualisée, est directement opérationnelle sur ce sous-ensemble. Le système d’information est articulé autour de progiciels standard du marché (Sage ligne 500 Intégrale et ADP-Zadig pour les principaux), dont les principaux processus sont interfacés (chaîne vente, chaîne achat, gestion de la paie). Ce sous-ensemble est directement sous le contrôle de la direction financière du groupe.

SOUS-ENSEMBLE N° 2

4 structures juridiques localisées à Nanterre, 35 % du chiffre d’affaires et 40 % des effectifs du groupe.

Cette structure dispose d’une équipe de gestion autonome, assistée par un expert comptable extérieur. Le système d’information est articulé autour de progiciels standard du marché (Sage ligne 100 et Zadig pour les principaux), dont les principaux processus sont interfacés (chaîne vente, gestion de la paie).

SOUS-ENSEMBLE N° 3

Un holding et 4 structures juridiques localisées à Paris, 15 % du chiffre d’affaires et 10 % des effectifs du groupe. Ce sous-ensemble réalise de l’assistance technique et de l’Infogérance. Il n’est pas engagé sur des projets et ne vend pas de licences et équipements.

Il dispose d’une équipe de gestion autonome, assistée par un expert comptable extérieur. Le système d’information est articulé autour de progiciels standard du marché (Sage Coala principalement), dont les principaux processus sont interfacés (chaîne vente, gestion de la paie).

Les responsables de comptabilité des sous-ensembles 2 et 3 reportent, hiérarchiquement, aux dirigeants associés de ces entités et, fonctionnellement, à la Direction Financière groupe.

RÔLE DE LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DU GROUPE.

Dans son rôle de fonction centrale, elle diffuse le “manuel des procédures comptables et financières du groupe” (première version en 2000) auprès des filiales, s’assure du respect de celles-ci et en est garante vis-à-vis de la direction générale et du Conseil d’Administration de NEURONES. Elle coordonne et anime les processus budgétaires et de reporting. Elle rend compte à la direction générale du groupe et assure la production de la consolidation.

Rôles des acteurs exerçant des activités de contrôle interne

Le Contrôle de gestion groupe est en charge du contrôle interne.

Guide de procédures - audit de la gestion des risques

Chaque début d’année depuis 1999, la version à jour des “règles de gestion groupe” contenant les procédures et les règles de comportements préconisées est diffusée aux différents responsables des entités du groupe.

Une première version de la “cartographie des risques” a été établie en 2004.

Le contrôle de gestion groupe est en charge de garantir que les principes et méthodes de gestion des risques sont bien appliqués par les collaborateurs impliqués. A ce jour, étant donné la taille encore modeste de la plupart des entités concernées, il n’a pas été réalisé d’audit formalisé de la gestion des risques, ni interne, ni externe. A fortiori, il n’a pas été formalisé de plan d’amélioration.

Contrôle interne - procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

PROCÉDURES BUDGET / REPORTING MENSUEL

Les procédures générales de contrôle sont centralisées et articulées autour de deux processus principaux :

- le processus annuel "prévisionnel/budget". Un budget annuel, mensuel est établi en début d'année par chaque entité juridique (et opérationnelle). Parfois une révision budgétaire est établie en septembre, à l'issue de la publication des comptes semestriels,
- le processus mensuel "reporting". L'échéance moyenne de ce processus est mensuelle (J + 15). Celui-ci consiste en la transmission chaque mois d'un bilan (avec les principaux ratios significatifs), d'un compte de résultat (intégral, jusqu'à la ligne impôt sur les sociétés), et d'un tableau de flux de trésorerie. Le groupe a volontairement opté pour un système de reporting léger par la quantité d'informations à transmettre, mais fidèle par le caractère essentiel des données produites. L'analyse des différents indicateurs significatifs du reporting, sur une périodicité courte (un mois), permet à la direction financière du groupe d'analyser les écarts de réalisation par rapport aux prévisions initiales et de détecter le cas échéant les erreurs significatives dans les comptes par croisement des indicateurs clés (chiffre d'affaires, résultat, génération de trésorerie...). Une consolidation mensuelle complète est effectuée sur la base des comptes mensuels transmis par les différentes filiales.

Pour ce faire, les sociétés du groupe s'appuient sur le "manuel de procédures comptables et financières" qui leur a été remis. Aucune filiale n'est exclue du processus.

Ces procédures sont directement suivies et contrôlées par la direction financière du groupe.

Chaque société dispose ensuite à son niveau de procédures de contrôle interne locales (délégation de signatures bancaires, contrôle des opérations courantes, etc.).

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les principales filiales concernées par la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement (forfaits) sont équipées d'outils de gestion analytique par affaire, permettant notamment de suivre les marges par projet ainsi que l'avancement comptable à chaque arrêté mensuel.

Le risque d'erreur, voire de fraude, concernant la facturation est considéré comme limité par le système de reporting mensuel complet (compte de résultat/bilan/tableau de financement) qui alerterait dans un délai court (de l'ordre de 2 à 3 mois), si un gonflement anormal et injustifié du poste clients survenait dans une filiale.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les "earn out" sont traités dans le processus de croissance externe. Il n'y a pas d'autres engagements hors bilan à l'exception d'engagements de rachat de matériels d'occasion (en faible nombre et non significatifs) qui ne dépassent pas 1 % de leur valeur à neuf pour des matériels de 36 mois d'âge et 25 % pour des matériels de marque de 2 ans d'âge ("règles de gestion groupe").

CYCLE TRÉSORERIE

Traditionnellement considéré comme un processus sensible, une organisation avec séparation des tâches a été mise en place (sous-ensemble de gestion n° 1) et imposée (sous-ensembles n° 2 et 3).

- Pour le cycle décaissements : personnes différentes pour les tâches suivantes : délivrance d'un bon à payer / émission du titre de paiement / signature du titre de paiement (chèque, virement) / comptabilisation / rapprochement bancaire / contrôle rapprochement bancaire.
- De la même manière, pour le cycle encaissements : personnes différentes pour les tâches suivantes : relance clients / réception des titres de paiement client / remise à l'encaissement / comptabilisation / rapprochement bancaire / contrôle rapprochement bancaire.

Contrôle interne - procédures opérationnelles métiers

AVANT VENTE ET CONTRATS CLIENTS

Chaque entité dispose d'une procédure de "go/no go" adaptée à son métier et d'une procédure de revue d'offre concernant notamment les conditions commerciales ("règles de gestion groupe"). Elle prend la décision de vendre ou de réaliser un projet au regard des risques encourus.

Les référencements sont limités à 12 mois au maximum et transmis à la Direction Financière du groupe lorsqu'ils concernent une seule filiale. Les conditions commerciales des référencements concernant l'ensemble du groupe sont validées par la direction générale.

Les contrats complexes avec engagements de résultats sont élaborés par une équipe centrale et directement validés par le contrôle de gestion du groupe. Ces offres concernent le plus souvent plusieurs métiers de NEURONES, intéressant des entités différentes. Les engagements sont ainsi connus, mesurés et centralisés. Les aspects juridiques sont également revus et traités en central par le contrôle de gestion.

Le risque d'impayé est globalement couvert par une assurance crédit.

Seuls les sous-traitants agréés sont autorisés. Tous les indépendants, contrats à durée déterminée et intérimaires ont des dossiers personnels comparables à ceux des salariés en contrat à durée indéterminée.

RÉALISATION DU SERVICE

Les motifs d'insatisfaction des clients doivent remonter à temps afin que de plans d'actions correctifs puissent être engagés, au risque de subir des dépassements, des pénalités, voire de perdre des clients.

Projets : le dispositif de contrôle s'appuie sur les systèmes de saisie de l'avancement qui anticipe et réestime chaque fin de mois la meilleure prévision du dépassement prévisible.

Contrats récurrents d'assistance technique simple : les Responsables Techniques d'Agence ont des quotas de visites sur site et remontent formellement les réclamations clients dans le système qualité. Ces réclamations sont traitées lors du point qualité mensuel.

Contrats récurrents avec maîtrise d'œuvre NEURONES : les Responsables Opérationnels de Comptes ont des réunions mensuelles avec compte rendu formalisé. Pour les contrats de service desk, le dispositif est complété par les audits d'une équipe volante qualité de quatre personnes (coaching individuel des comportements, documentation des bases de connaissances et conformité au Plan d'Assurance Qualité).

STOCKS D'ÉQUIPEMENTS

Les équipements informatiques perdent de la valeur très rapidement. Néanmoins, le groupe n'achète que des équipements pour lesquels il a déjà en main une commande. Il ne prend donc pas de risque de stockage. De plus, les ventes de licences et équipements sont inférieures à 7 % du chiffre d'affaires du groupe et le total des stocks est de l'ordre de 0,3 % du chiffre d'affaires (affaires en cours de livraison à la clôture). Le risque de perte financière sur stocks est considéré comme devenu non significatif.

RESSOURCES HUMAINES, RECRUTEMENT, GESTION DE LA MASSE SALARIALE

Bien que coordonné par la Direction des Ressources Humaines du groupe, le processus clé du recrutement est décentralisé au niveau des filiales opérationnelles. Les candidats techniques ont au moins deux entretiens (personnalité et technique) et un questionnaire dans leur spécialité. Pour les candidats briguant des postes commerciaux ou d'encadrement, les processus de recrutement sont également définis.

Les décisions d'évolution de la masse salariale font l'objet d'une note d'orientation émanant de la direction générale / DRH à chaque processus budgétaire. Ces engagements sont discutés avec chaque filiale une fois l'an, lors de la présentation budgétaire, et sont définis pour l'année à venir.

Le contrôle de la masse salariale s'appuie sur l'utilisation d'une base de données unique (sauf sous-ensemble n°3) qui apporte une vision en temps réel de l'ensemble des données concernant les rémunérations et fournit toute simulation à la demande.

OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE

Ce processus est directement traité par la direction générale du groupe et sous son contrôle. Pour parer le risque de "perte de rationnel" sur telle ou telle opération, les procédures prévoient que l'évaluation de chaque dossier est formalisée et discutée dans une réunion d'au moins trois personnes.

Les compléments de prix (earn out) sont limités à 20 % du prix d'achat afin de limiter la probabilité d'occurrence du scénario catastrophe de fraude d'un dirigeant.

Évolution du contrôle interne

NEURONES se place dans une logique d'amélioration permanente de son dispositif de contrôle interne.

Le système de contrôle financier (budget/reporting) est opérationnel depuis 1999. Les outils sur lesquels il s'appuie semblent performants à la taille actuelle, mais devront être adaptés en cas de croissance significative du groupe.

Les documents de procédures, existant depuis 1999, ont connu plusieurs mises à jour et sont stabilisés :

- "règles de gestion groupe" (1999),
- "manuel des procédures comptables et financières du groupe" (2000),
- "cartographie des risques" (2004).

La fonction de contrôle de la bonne application des règles est assurée par l'encadrement et le contrôle de gestion groupe. Selon l'évolution de sa taille, NEURONES renforcera pragmatiquement cette fonction (renforcement du contrôle de gestion, perfectionnement de l'organisation et des systèmes, nomination d'un risk manager à plein temps, etc.)

Le groupe sera amené à auditer périodiquement sa gestion des risques, soit en interne soit en externe, et à formaliser des plans d'action d'amélioration réguliers.

2.3. PROJET DE RÉSOLUTIONS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 14 JUIN 2007

Les résolutions présentées ci-après ont été arrêtées par le Conseil d'Administration et seront soumises à l'Assemblée Générale. Elles sont susceptibles d'être complétées par les actionnaires qui en ont le pouvoir dans les délais fixés par les textes.

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- du rapport du président prévu à l'article L.225-37 du Code de Commerce,
- du rapport général des commissaires aux comptes,
- du rapport spécial des commissaires aux comptes sur le rapport établi par le président du Conseil d'Administration,

- approuve les comptes de l'exercice, faisant ressortir une perte nette comptable de (1.390.031,03) euros,
- approuve, en outre, toutes les opérations et mesures traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- du rapport du président prévu à l'article L.225-37 du Code de Commerce,
- du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- du rapport spécial des commissaires aux comptes sur le rapport établi par le président du Conseil d'Administration,

- approuve les comptes consolidés,
- approuve, en outre, toutes les opérations et mesures traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Troisième résolution

Compte tenu d'un report à nouveau bénéficiaire de 27.899.861,56 euros et d'une perte de l'exercice de (1.390.031,03) euros, l'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable se monte à 26.509.830,53 euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

- à titre de dividende, la somme de 0,06 euro par action, soit (*) 1 394 898,24 euros
- le solde, au compte de report à nouveau qui passe ainsi à : 25 114 932,29 euros

(*) Calcul établi sur la base du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2006, qui pourra être ajusté, le cas échéant.

Les actions nouvelles souscrites au moyen de l'exercice des options de souscription entre le 1^{er} janvier 2007 et le 8 juin 2007, bénéficieront également de ce dividende de 0,06 euro par action qui sera prélevé sur le report à nouveau.

La somme ainsi répartie entre les actionnaires est intégralement éligible à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 - 2° du Code Général des Impôts. Le dividende sera mis en paiement à compter de la date fixée par le Conseil d'Administration, soit le 21 juin 2007.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices :

- 2003 : aucun
- 2004 : 0,05 euro par action
- 2005 : 0,06 euro par action.

Quatrième résolution

L'Assemblée approuve et ratifie en tant que de besoin les conventions dont les Commissaires aux Comptes lui ont rendu compte dans leur rapport spécial établi en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de Commerce.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de :

Monsieur Luc de Chamnard, pour une durée d'un exercice, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007, lequel a déclaré accepter le renouvellement de ses fonctions.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de :

Monsieur Bertrand Ducurtiel, pour une durée d'un exercice, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007, lequel a déclaré accepter le renouvellement de ses fonctions.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de :

Monsieur Hervé Pichard, pour une durée d'un exercice, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007, lequel a déclaré accepter le renouvellement de ses fonctions.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de :

Monsieur Jean-Louis Pacquement, pour une durée d'un exercice, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007, lequel a déclaré accepter le renouvellement de ses fonctions.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale donne au Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion au 31 décembre 2006.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Dixième résolution

Autorisation de rachat par la société des ses propres actions

L'Assemblée Générale, statuant en application des dispositions de l'article L.225-209 du Nouveau Code de Commerce, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise pour une durée qui ne pourra excéder 18 mois à compter de cette Assemblée, le Conseil d'Administration à procéder à l'achat des propres actions de la société en vue de :

- l'annulation ultérieure des actions à des fins d'optimisation du résultat net par action,

- l'attribution d'actions gratuites à des salariés et mandataires sociaux du groupe dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce,
- l'attribution d'options d'achat d'actions à des salariés et mandataires sociaux du groupe,
- l'animation du marché secondaire des titres de la société par un prestataire de services au travers d'un contrat de liquidités conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la remise d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Les rachats d'actions pourront être réalisés par interventions sur le marché ou par des achats de blocs, sans limitation particulière pour ces acquisitions de blocs.

Le prix maximum auquel les actions peuvent être acquises est fixé à 12 euros par action.

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être achetées par la société dans ces conditions, ne pourra excéder 10 % du nombre total des actions composant le capital social, soit un nombre maximum de 2 324 830 actions, représentant un montant maximum de 27 897 960 euros, étant précisé que le nombre d'actions maximum acquises en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ne pourra excéder 5 % du capital social au jour de la présente décision.

Ce nombre d'actions et la limite de prix d'achat seront le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la société ou décisions touchant le capital social.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, lequel pourra déléguer, à l'effet de passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et toutes formalités auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle, toutes les informations relatives à ces achats d'actions et cessions réalisés.

La présente autorisation remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2006, pour sa partie non utilisée.

Onzième résolution

Autorisation d'attribution d'actions gratuites

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, conformément aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce : autorise le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, au profit de membres du personnel salarié de la société ou des sociétés liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de Commerce, ainsi que des mandataires sociaux définis par la Loi, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la société.

Pour les actions à émettre, l'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration l'ensemble des compétences nécessaires à l'effet de décider une ou plusieurs augmentations de capital de la société (par incorporation au capital de primes d'émission, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible) résultant des attributions gratuites d'actions ordinaires nouvelles émises par la société.

Le nombre total des actions ordinaires attribuées gratuitement au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 1 % du capital de la société, soit 230.000 actions ordinaires de la société à la date de la présente Assemblée.

La durée minimale de la période d'acquisition est fixée à deux ans. Le Conseil d'Administration fixera, lors de chaque attribution, la période d'acquisition à l'issue de laquelle l'attribution des actions ordinaires deviendra définitive, cette période ne pouvant pas être inférieure à la période minimale de deux ans fixée dans la présente autorisation. Toutefois, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième ou troisième des catégories prévues à l'article L.341-4 du Code de la Sécurité Sociale. La durée minimale de la période d'obligation de conservation est fixée à deux ans. Le Conseil d'Administration fixera, lors de chaque attribution, la période d'obligation de conservation qui court à compter de l'attribution définitive des actions ordinaires, cette période ne pouvant pas être inférieure à la période minimale de deux ans fixée dans la présente autorisation. Toutefois, les actions sont librement cessibles en cas d'invalidité des bénéficiaires correspondant à leur classement dans la deuxième ou troisième des catégories prévues à l'article L.341-4 du Code de la Sécurité Sociale.

L'Assemblée Générale prend acte et décide, en tant que de besoin, que la présente autorisation emporte, au profit des bénéficiaires des attributions d'actions ordinaires à émettre, renonciation des actionnaires :

- à leur droit préférentiel de souscription et d'attribution aux actions ordinaires qui seront émises au fur et à mesure de l'attribution définitive des actions

- et, plus généralement, à tout droit sur les actions ordinaires attribuées gratuitement ou sur partie des réserves, bénéfice ou prime d'émission qui servira, le cas échéant, en cas d'émission d'actions nouvelles, sur le fondement de la présente autorisation.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, dans les limites fixées ci-dessus, à l'effet de mettre en œuvre la présente autorisation et notamment :

- procéder aux attributions gratuites,
- fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions ordinaires ainsi que, dans le respect des dispositions légales, les dates auxquelles il sera procédé aux attributions gratuites,
- déterminer l'identité des bénéficiaires, le nombre d'actions ordinaires attribuées gratuitement à chacun d'eux, les modalités d'attribution des actions ordinaires et, en particulier, la période d'acquisition et la période de conservation des actions ordinaires ainsi attribuées,
- décider de procéder, selon des modalités qu'il déterminera, pendant la période d'acquisition des actions attribuées gratuitement, à tous ajustements afin de prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la société et, en particulier, déterminer les conditions dans lesquelles le nombre d'actions ordinaires attribuées sera ajusté,
- déterminer les modalités et conditions des émissions qui seraient réalisées en vertu de la présente autorisation, en particulier, la date de jouissance des actions nouvelles,
- et, plus généralement, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, conclure tous accords, établir tous documents, constater les augmentations de capital à la suite des attributions définitives, modifier le cas échéant les statuts en conséquence, demander l'admission des actions nouvelles à la cotation, effectuer toutes formalités et, plus généralement, faire tout ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration informera chaque année l'Assemblée Générale des attributions réalisées dans le cadre de la présente résolution, conformément à l'article L.225-197-4 du Code de Commerce.

Le délai pendant lequel le Conseil d'Administration pourra faire usage, en une ou plusieurs fois, de la présente autorisation est fixé à 38 mois à compter du jour de la présente Assemblée.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes les formalités de dépôt et de publication légale.

2.4. COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2006

Bilan consolidé au 31 décembre 2006

ACTIF (en milliers d'euros)		31/12/2006 IFRS	31/12/2005 IFRS	31/12/2004 IFRS
ACTIFS NON COURANTS				
■ Immobilisations incorporelles	Note 1 / Note 2	18 883	14 045	13 645
■ Immobilisations corporelles	Note 3	2 132	1 550	1 477
■ Actifs financiers	Note 4	756	623	629
■ Actifs d'impôt différé	Note 5	1 880	470	422
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT		23 651	16 688	16 173
ACTIFS COURANTS				
■ Stocks	Note 6	120	193	266
■ Actifs d'impôt exigibles		978	120	195
■ Clients et autres débiteurs	Note 7	45 094	33 358	29 801
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 8	48 415	50 488	46 634
TOTAL DE L'ACTIF COURANT		94 607	84 159	76 896
TOTAL ACTIFS		118 258	100 847	93 069
PASSIF (en milliers d'euros)				
CAPITAUX PROPRES				
■ Capital		9 299	9 266	9 139
■ Primes		29 672	29 396	28 723
■ Réserves et résultat consolidés		35 070	29 962	25 083
TOTAL CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	Note 9	74 041	68 623	62 945
Intérêts minoritaires		2 472	2 029	1 757
CAPITAUX PROPRES		76 513	70 652	64 702
PASSIFS NON COURANTS				
■ Provisions à long terme	Note 10	94	63	75
■ Autres passifs non courants	Note 11	2 281		
PASSIFS COURANTS				
■ Provisions à court terme	Note 12	620	318	333
■ Dettes d'impôt exigibles		306	539	999
■ Fournisseurs et autres créditeurs	Note 13	37 817	28 622	26 931
■ Autres passifs financiers	Note 14	628	652	29
TOTAL PASSIF		118 258	100 847	93 069

Compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2006

ACTIF (en milliers d'euros)		31/12/2006 IFRS	31/12/2005 IFRS	31/12/2004 IFRS
Vente de marchandises	-	8 124	8 912	7 853
Ventes de prestations de services	-	121 843	100 008	89 245
CHIFFRE D'AFFAIRES	Note 15	129 967	108 920	97 098
Autres produits des activités	-	-	-	-
Achats consommés	-	(7 009)	(7 779)	(6 662)
Charges de personnel	Note 19	(80 926)	(66 692)	(60 133)
Charges externes	Note 20	(28 958)	(22 389)	(18 900)
Impôts et taxes	-	(3 392)	(2 553)	(2 049)
Dotations aux amortissements	Note 21	(1 188)	(995)	(976)
Dotations aux provisions	Note 21	(61)	(52)	(173)
Dépréciation d'actifs	Note 21	(264)	(68)	-
Autres produits	Note 22	895	481	355
Autres charges	Note 22	(138)	(173)	(598)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	-	8 925	8 699	7 962
% CA	-	6,9 %	8,0 %	8,2 %
Autres produits opérationnels	Note 23	50	0	79
Autres charges opérationnelles	Note 23	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	Note 16	8 975	8 699	8 041
% CA	-	6,9 %	8,0 %	8,3 %
Produits financiers	-	1 511	1 099	946
Charges financières	-	(353)	(165)	(151)
Coût de l'endettement financier net	Note 24	1 158	934	795
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	-	10 133	9 633	8 836
% CA	-	7,8 %	8,8 %	9,1 %
Charge d'impôt sur les résultats	Notes 25 / 26	(3 538)	(3 314)	(3 108)
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	-	6 596	6 319	5 728
% CA	-	5,1 %	5,8 %	5,9 %
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	-	6 596	6 319	5 728
dont :				
■ Résultat part du groupe	-	6 141	5 927	5 423
■ Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	-	455	393	305
Résultat (part du groupe) par action - en euros	-	0,26	0,26	0,24
Nombre d'actions (*)	-	23 190 809	23 043 786	22 777 402
Résultat dilué (part du groupe) par action - en euros	-	0,26	0,25	0,23
Nombre d'actions (*), BSPCE & Stocks Options attribuées exerçables	-	24 057 874	23 730 117	23 984 171

(*) Nombre d'actions pondéré sur la période

Tableau consolidé des flux de trésorerie au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006

(en milliers d'euros)	2006	2005	2004
Résultat de l'ensemble consolidé⁽¹⁾	6 596	6 319	5 728
Elimination des éléments non monétaires :			
■ Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 442	1 006	1 068
■ Charges / (produits) liés aux stocks options et assimilés	358	95	60
■ Effet de l'actualisation des créances et dettes à plus d'un an	114	70	64
■ Variation des impôts différés	1 088	(41)	(254)
■ Moins values / (plus-values) de cession, nettes d'impôt	-	-	(2)
■ Moins values / (plus-values) de cession sur titres consolidés, nettes d'impôt	(41)	-	(41)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	9 557	7 449	6 624
Variation de la trésorerie sur :			
■ Besoin en fonds de roulement d'exploitation	(4 304)	(1 505)	(364)
■ Impôt société	(1 045)	(364)	1 255
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES⁽²⁾	4 208	5 581	7 514
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 971)	(833)	(885)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	2	6	2
Règlement sur immobilisations financières	(211)	(34)	(161)
Règlement sur prix d'acquisition des sociétés acquises	(395)	(1 028)	(92)
Trésorerie disponible des filiales acquises au cours de l'exercice	(2 611)	111	109
Règlement sur acquisition de contrats & relations contractuelles client	-	-	(257)
Titres rachetés à des actionnaires minoritaires de filiales	-	(117)	(874)
Cessions de titres consolidés, nettes d'impôt	115	-	265
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	(5 071)	(1 895)	(1 892)
Augmentation de capital - Sommes reçues lors de l'exercice de stocks options	309	1 330	244
Réduction de capital (Rachat de titres par la société)	-	(530)	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 390)	(1 144)	-
Dividendes versés aux minoritaires	(104)	(86)	-
Remboursement d'emprunt (Locations financières)	(14)	(11)	-
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(1 199)	(441)	244
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 062)	3 244	5 866
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	49 852	46 608	40 742
Note 8			
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	47 790	49 852	46 608
Note 8			
(1) dont :			
- Intérêts reçus	1 511	1 099	946
- Intérêts payés	(353)	(165)	(151)
(2) dont :			
- Impôt exigible au compte de résultat	2 449	3 352	3 351
- Variation des créances et dettes d'impôt	1 045	364	(1 255)
Impôt versé sur le résultat	3 494	3 716	2 096

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserve Stocks Options	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts mino- ritaires	Total capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2004	9 139	28 723	19 600	60	5 423	62 945	1 757	64 702
Mouvements de l'exercice 2005								
■ Opérations sur capital (Exercice BSPCE & Stocks Options)	166	1 164	-	-	-	1 330	-	1 330
■ Réduction de capital, par annulation de titres rachetés	(39)	(491)	-	-	-	(530)	-	(530)
■ Affectation du résultat 2004	-	-	5 483	(60)	(5 423)	-	-	-
■ Dividendes versés (0,05 euro par action)	-	-	(1 144)	-	-	(1 144)	-	(1 144)
■ Résultat consolidé de l'exercice	-	-	-	95	5 927	6 022	393	6 415
■ Distribution de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	-	(86)	(86)
■ Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	(35)	(35)
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2005	9 266	29 396	23 939	95	5 927	68 623	2 029	70 652
Mouvements de l'exercice 2006								
■ Opérations sur capital (Exercice BSPCE & Stocks Options)	33	276	-	-	-	309	-	309
■ Affectation du résultat 2005	-	-	6 022	(95)	(5 927)	-	-	-
■ Dividendes versés (0,06 euro par action)	-	-	(1 390)	-	-	(1 390)	-	(1 390)
■ Résultat consolidé de l'exercice	-	-	-	358	6 141	6 499	455	6 954
■ Distribution de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	-	(104)	(104)
■ Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	92	92
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2006	9 299	29 672	28 571	358	6 141	74 041	2 472	76 513

Les intérêts minoritaires correspondent aux parts détenues par les dirigeants des filiales.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Identification de la société

NEURONES, Société Anonyme, dont le siège social est situé 205, avenue Georges Clemenceau 92024 Nanterre - France, est une SSII (Société de Services et d'Ingénierie Informatiques) dont l'offre concerne à la fois les infrastructures (Intégration et Infogérance), et les couches applicatives des systèmes d'information.

Diffusion des états financiers

Les comptes consolidés 2006 présentés dans ce document ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 9 février 2007 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires le 14 juin 2007.

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 comprennent la société et ses filiales (l'ensemble désigné comme "le groupe") et la quote-part dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2006. La forme et le contenu de ces états financiers complets sont conformes aux dispositions de la norme IAS 1.

Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2006 et n'ont pas encore été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés :

- IFRS7 "Instruments financiers : informations à fournir" et l'amendement d'IAS 1 "Présentation des états financiers : informations à fournir sur le capital" imposent de fournir des informations plus étendues sur l'importance des instruments financiers sur la situation et la performance financière d'une entité, et des informations qualitatives et quantitatives sur l'étendue des risques. IFRS7 et IAS1 amendé, dont l'application sera obligatoire dans les états financiers 2007 du groupe, conduiront à des informations additionnelles plus approfondies sur les instruments financiers et le capital du groupe.
- IFRIC7 "Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS29, Information financière dans les économies hyper inflationnistes" porte sur l'application d'IAS29 lorsqu'une économie devient hyper inflationniste pour la première fois et en particulier sur la comptabilisation des impôts différés. IFRIC7, dont l'application sera obligatoire dans les états financiers 2007 du groupe, ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers consolidés.
- IFRIC8 "Champ d'application d'IFRS2, paiements fondés sur des actions" porte sur la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions, pour lesquelles tout ou partie des biens ou services reçus ne sont pas spécifiquement identifiés. IFRIC8 sera d'application obligatoire dans les états financiers 2007 du groupe, de façon rétrospective. Le groupe n'a pas encore déterminé l'impact potentiel de cette interprétation.
- IFRIC9 "Réexamen des dérivés incorporés" impose à une entité de réexaminer si un dérivé incorporé devrait être séparé du contrat hôte sous-jacent en cas uniquement de modifications du contrat. IFRIC9, dont l'application sera obligatoire dans les états financiers 2007 du

groupe, ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers consolidés.

- IFRIC10 "Information financière et pertes de valeur" interdit de reprendre une perte de valeur comptabilisée au cours d'une période intérimaire antérieure au titre d'un goodwill, d'un placement dans un instrument de capitaux propres ou d'un actif financier évalué au coût. IFRIC10 sera d'application obligatoire dans les états financiers 2007 du groupe, et s'appliquera aux goodwill, aux placements dans un instrument de capitaux propres ou aux actifs financiers évalués au coût prospectivement à compter de la date à laquelle le groupe a appliqué pour la première fois les critères d'évaluation d'IAS36 et d'IAS39 (i.e. 1^{er} janvier 2004). L'application d'IFRIC10 ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers consolidés.

PRINCIPES COMPTABLES

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés. Elles sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe.

Base de préparation des comptes consolidés

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euro le plus proche.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des placements de trésorerie à court terme et des paiements fondés sur des actions, évalués à la juste valeur.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants figurant dans ces états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement par d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

NEURONES n'anticipe pas, à la clôture, de modifications dans les hypothèses clés retenues ou de sources d'incertitude qui présenteraient un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants d'actif et/ou de passif au cours de la période suivante.

Les principaux postes sur lesquels des estimations sont réalisées sont les dépréciations d'actifs, les engagements de retraite, la valorisation des paiements fondés sur des actions, et les provisions. Les hypothèses retenues sont précisées dans les notes de l'annexe correspondantes.

Méthodes de consolidation

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus ligne à ligne dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisé par les entreprises, selon la méthode de mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin. Si la quote-part du groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le groupe ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

Coentreprises

Les coentreprises sont les entités sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans les actifs, passifs, produits et charges regroupés, ligne à ligne (intégration proportionnelle), avec les éléments similaires de ses états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du groupe dans l'entité.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les produits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Au 31 décembre 2006, toutes les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont des filiales. Les principes comptables des filiales sont modifiés afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes comptables du groupe.

La liste des entreprises consolidées figure dans la note "Périmètre de consolidation".

Immobilisations incorporelles

Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, ses actifs, ses passifs et ses passifs éventuels identifiables sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur et valorisés selon les principes comptables du groupe.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis constitue l'écart d'acquisition.

Le groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 selon les dispositions de la norme IFRS3 : Les écarts d'acquisition antérieurs au 1^{er} janvier 2004 sont maintenus à leur coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Ils sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie, ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment en cas d'indices de pertes de valeur (cf. paragraphe "Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé").

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement en résultat.

Contrats et relations contractuelles clients

Les contrats et relations contractuelles clients sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Ils résultent, pour la plupart, de rachats d'activité et correspondent à un volume de chiffre d'affaires et de marge généré par des contrats. Ils sont amortis sur la durée d'utilité des contrats correspondant.

Dans le cas de contrats de régie renouvelables périodiquement, la durée d'utilité est indéterminée. La période pendant laquelle les contrats généreront des entrées de trésorerie nette au profit du groupe est ainsi sans limite prévisible. Dans ce cas, les contrats ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation chaque année, ou chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur (cf. paragraphe "Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé").

Autres immobilisations incorporelles

- Le groupe n'a pas identifié de frais de développement significatifs répondant à la définition de l'IAS38.57.
- Les autres immobilisations incorporelles, notamment les logiciels acquis pour usage interne, sont amorties sur leur durée d'utilisation, comprise généralement entre un et trois ans, dès que le bien est prêt à être mis en service.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles sont inscrits en résultat opérationnel sur la ligne "Dotations aux amortissements".

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Le groupe n'a pas opté pour la méthode de réévaluation de ses actifs.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations, conformément à la norme IAS 23.

Ces dernières sont amorties sur leur durée d'utilité et selon les méthodes suivantes, dès que le bien est prêt à être mis en service :

Agencements et installations	Linéaire 5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire 2 à 4 ans
Matériel informatique	Dégressif et linéaire 3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire 5 à 10 ans

Cas du crédit-bail et des locations financières longue durée

Les immobilisations acquises sous forme de crédit-bail ou de location financière longue durée sont retraitées. L'actif est inscrit au bilan au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location et de la juste valeur du bien. L'actif est amorti sur sa durée d'utilité ou la durée du contrat si celle-ci est inférieure. La dette financière correspondante est inscrite au passif et amortie sur la durée du contrat. Au niveau du compte de résultat, la charge de crédit-bail ou de location est neutralisée et remplacée par une charge de dotation aux amortissements et une charge financière.

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou immobilisations incorporelles en cours

La méthode de suivi mise en place pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs incorporels est la méthode des DCF (Flux de trésorerie actualisés). Cette méthode est mise en œuvre chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an. Pour effectuer ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques. Chaque filiale correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable, qui correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite sur la ligne "Dépréciations d'actifs" en résultat opérationnel. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles même si la valeur d'utilité de l'actif se rétablit dans les années futures.

Immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, passés en revue à chaque clôture.

Pour effectuer ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT constituent des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques. Chaque filiale correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable, et correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel, sur la ligne "Dépréciation d'actifs".

Principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les DCF

- Le taux d'actualisation retenu est de 10,4 % après impôt, compte tenu du taux sans risque, de la prime de risque et du β .
- La durée de la période explicite est de 5 ans. Les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires, de taux de résultat opérationnel, de taux de croissance du besoin en fonds de roulement, d'investissements, retenues sont spécifiques à chaque société (Groupe AS International, Groupe Victoria, Codilog-Knowledge, notamment), prenant en compte leur taille, leur secteur d'activité propre.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif que les écarts d'acquisition est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Actifs financiers

Titres non consolidés

Conformément à la norme IAS39, les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Si cette valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres non cotés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier, une dépréciation est constatée par le résultat. La reprise de cette dépréciation par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Autres actifs financiers

Les actifs financiers dont l'échéance est supérieure à 1 an et ne portant pas intérêts sont actualisés, conformément à la norme IAS39.

L'écart lié à l'actualisation à l'origine est constaté en résultat opérationnel. La reprise liée à l'actualisation chaque année suivante est inscrite en produit financier.

Le taux d'actualisation retenu est de 5 %.

Le groupe ne détient aucun instrument dérivé parmi ses actifs financiers et ne réalise aucune opération de couverture.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS12, les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs, à l'exception des éléments suivants :

- écart d'acquisition,
- différences temporelles liées à des participations dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

En application de la méthode du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les déficits reportables sont activés lorsqu'il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Un impôt différé est comptabilisé au titre des actifs et passifs liés aux contrats de location-financement.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût, selon la méthode du prix moyen pondéré et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont comptabilisées au coût diminué des dépréciations constatées. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable de la créance excède la valeur recouvrable, c'est-à-dire la valeur des flux de trésorerie futurs estimés.

Il n'existe pas de conditions de paiement excédant un an.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements à court terme sont évalués à leur juste valeur (par résultat).

Conformément à la norme IAS7, la ligne Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

La juste valeur correspond à la valeur liquidative de l'actif ou du passif de trésorerie à la date de clôture.

Les écarts de juste valeur sont comptabilisés en résultat de la période sous la rubrique "Produits financiers".

Actions propres

Les actions propres sont affectées en diminution des réserves consolidées pour le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables.

En cas de cession ultérieure des titres, le résultat ainsi que les effets d'impôts correspondant seront enregistrés en variation des capitaux propres consolidés.

Paiements fondés sur des actions

Les plans d'options attribués après le 7 novembre 2002, et dont les droits ne sont pas encore acquis au 31 décembre 2006, font l'objet d'une évaluation selon la norme IFRS2. Le modèle d'évaluation des options retenu est celui de Black & Scholes. L'évaluation à la juste valeur du service rendu à la date d'attribution, est constatée, prorata temporis sur l'ensemble de la période d'acquisition des droits, en charge par contrepartie des capitaux propres.

Les principaux critères retenus pour l'évaluation de la juste valeur des options pour les plans attribués postérieurement au 7 novembre 2002 sont les suivants :

	Plans n° 4 & 5	Plan n° 6	Plan n° A
Durée de vie	4 ans	4 ans	3 ans
Volatilité	35 %	35 %	35 %
Taux sans risque	4,50 %	4,50 %	4,50 %
Taux de versement de dividendes	0 %	1 %	1 %

Avantage au personnel

Régime à prestations définies : provision pour indemnités de départ en retraite

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode des unités de crédit projetés, qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel, ainsi que des hypothèses de revalorisation des salaires et d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés correspondent aux moyennes déterminées par référence à l'historique des derniers exercices.

Ces principaux paramètres s'établissent comme suit :

■ âge de la retraite	60 ans
■ taux de turnover	15 %
■ taux d'actualisation	5 %
■ taux de progression des salaires	5 %
■ table de mortalité	INSEE 99

Les gains et pertes actuariels générés par les changements d'hypothèses sont comptabilisés directement en résultat.

Les cotisations dues à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Autres engagements sociaux

Médailles du travail

Les conventions collectives en vigueur dans les sociétés du groupe NEURONES ne prévoient pas de dispositions particulières relatives aux médailles du travail. Il n'a pas été non plus conclu d'accord spécifique relatif à ce point dans les différentes filiales du groupe.

Provisions

Conformément à la norme IAS37, une provision est comptabilisée lorsque le groupe constate une obligation actuelle, juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions à long terme sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

Passifs financiers

Le groupe ne détient aucun instrument dérivé parmi ses passifs financiers et ne réalise aucune opération de couverture. Le groupe ne détient pas de passifs évalués en juste valeur par contrepartie en résultat.

Les autres passifs financiers correspondent essentiellement à des découverts bancaires et des dépôts reçus.

Autres passifs non courants

Dans le cadre de la reprise du groupe Victoria, le groupe a négocié des moratoires concernant le paiement des dettes fiscales et sociales

Ces passifs, qui ne portent pas intérêts, ont fait l'objet d'une évaluation actualisée au taux de 5 %.

Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur, lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Il n'existe pas de conditions de paiement excédant un an.

Reconnaissance du chiffre d'affaires "prestations de services"

Le chiffre d'affaires réalisé sous forme de prestations de services est constaté à l'avancement conformément aux normes IAS11 et IAS18.

L'avancement est calculé sur la base des coûts engagés rapportés au total des coûts prévisionnels réactualisés.

Projets au forfait

Le chiffre d'affaires réalisé sur les projets au forfait est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode de l'avancement. Selon cette méthode, le chiffre d'affaires est reconnu dans la période au cours de laquelle le service est rendu. L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté en factures à établir ou en produits constatés d'avance, selon le cas. Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une perte à terminaison à hauteur de la différence est comptabilisée.

Contrats annuels ou pluriannuels

Le chiffre d'affaires de contrats annuels ou pluriannuels est comptabilisé à l'avancement, ce qui correspond à un traitement prorata temporis.

Prestations vendues sous forme de chèques à consommer

Certaines sociétés du groupe vendent par avance des chèques de prestations, représentatifs de journées d'intervention d'ingénieurs, de développeurs, de techniciens ou de formation.

Le chiffre d'affaires réalisé sous forme de ventes de chèques à consommer est comptabilisé au fur et à mesure des prestations effectuées, donc de la consommation des chèques.

Les chèques non consommés sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

Contrats d'Infogérance à long terme pluriannuels

Les contrats d'Infogérance à long terme comprennent le plus souvent deux types principaux de prestations :

- l'ingénierie initiale, constituée par un projet autonome préalable au démarrage du contrat en exploitation courante. Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement,
- l'exploitation courante. Les modalités de facturation consistent le plus généralement en une facturation d'une redevance d'un montant fixe et identique chaque mois de l'année. Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, en phase avec la production des prestations.

Modalités de calcul du résultat dilué par action

Le nombre d'actions pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action est composé :

- du nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice,
- augmenté du nombre moyen pondéré d'options de souscription d'actions attribuées et non exercées dilutives,
- augmenté du nombre moyen pondéré d'actions gratuites attribuées.

Le calcul du résultat par action a été déterminé par application de la norme IAS33.

Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du groupe qui est engagée soit dans la fourniture de services (secteur d'activité), soit dans la fourniture de services dans un environnement (secteur géographique) et qui est exposé à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

En application de la norme IAS 14, le premier niveau retenu d'information sectorielle est le secteur d'activité correspondant aux différents métiers exercés par le groupe ("Infrastructures" et "Applications"). A ce jour, le second niveau d'information sectorielle par secteur géographique n'est pas pertinent, dans la mesure où le groupe réalise la quasi-totalité de son activité en France.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Liste des entreprises consolidées

	Siège social	N° SIREN	31/12/2006			31/12/2005		
			% Intérêt	% Contrôle	Méthode Intégration	% Intérêt	% Contrôle	Méthode Intégration
Mère								
NEURONES S.A.	205, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	331 408 336	-	-	-	-	-	-
Filiales								
Neurones IT SAS	205, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	428 210 140	95 %	95 %	C	95 %	95 %	C
Skills Consulting SAS	205, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	428 209 308	100 %	100 %	C	100 %	100 %	C
Help-Line SAS	171, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	398 300 061	93 %	93 %	C	93 %	93 %	C
BrainSoft SAS	205, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	410 219 943	90 %	90 %	C	90 %	90 %	C
Edugroupe SAS	205, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	415 149 830	100 %	100 %	C	100 %	100 %	C
INTRINsec SAS	205, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	402 336 085	82 %	82 %	C	85 %	85 %	C
Codilog-Knowledge SAS	205, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	432 673 838	72 %	72 %	C	72 %	72 %	C
AS International Group SAS	83, rue du Fbg St Honoré 75008 PARIS	421 255 829	100 %	100 %	C	100 %	100 %	C
AS International SAS	83, rue du Fbg St Honoré 75008 PARIS	349 528 356	100 %	100 %	C	100 %	100 %	C
AS Telecom & Réseaux SARL	83, rue du Fbg St Honoré 75008 PARIS	400 332 524	100 %	100 %	C	100 %	100 %	C
AS Technologie SARL	83, rue du Fbg St Honoré 75008 PARIS	417 586 609	100 %	100 %	C	100 %	100 %	C
Inexware Services SAS	205, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	443 739 693	100 %	100 %	C	100 %	100 %	C
Axones SAS	205, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	450 758 040	100 %	100 %	C	100 %	100 %	C
IMS SAS	171, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	439 832 353	93 %	100 %	C	93 %	100 %	C
Ged Systèmes SAS	205, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	389 607 730	90 %	90 %	C	90 %	90 %	C
Ged Systèmes Ile-de-France (*) SARL	3, rue de Turbigo 75001 PARIS	432 103 075	-	-	C	90 %	100 %	C
Viaaduc SARL	205, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	432 104 503	90 %	100 %	C	90 %	100 %	C
Victoria SA (**)	171, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	403 609 092	100 %	100 %	C	-	-	-
Victoria Consulting SA	171, ave Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	381 983 568	100 %	100 %	C	-	-	-
HPS Technologies SAS	14, route de Saint-Cyr 78440 DROCOURT	451 310 502	66 %	66 %	C	-	-	-

C = Consolidation

(*) GED système Ile-de-France a été absorbée par GED Systèmes, au 1^{er} janvier 2006, par voie de TUP.

(**) Les sociétés Victoria IT Services et Axant, parties intégrantes au groupe Victoria lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} juin 2006, ont été absorbées respectivement par Victoria Consulting (fusion au 29/12/2006 avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2006) et Victoria SA (TUP au 03/07/2006, avec effet rétroactif fiscal au 1^{er} avril 2006).

Variations de périmètre

Acquisition Groupe Victoria

Au cours de l'année 2006, NEURONES a pris le contrôle à hauteur de 100 % du sous-groupe Victoria, dont l'activité est le service desk (support utilisateurs), ainsi que l'intégration de progiciels de service desk et de gestion de parcs informatiques.

Acquisition HPS Technologies

Au cours de l'année 2006, NEURONES a pris le contrôle à hauteur de 66 % de HPS Technologies, dont l'activité est l'assistance technique en infrastructures informatiques.

Éléments concernant les transactions et la contribution des acquisitions aux comptes consolidés du groupe :

- **Victoria** : prix payé en numéraire, sans complément de prix futur. Juste valeur des capitaux propres à la date d'acquisition : (4 525) milliers d'euros.
- **HPS Technologies** : prix payé en numéraire, avec complément de prix futur, conditionné à une performance de résultat net sur les années 2006 et 2007. Juste valeur des capitaux propres à la date d'acquisition : 57 milliers d'euros

Aux dates respectives d'entrée dans le périmètre, les principaux agrégats des acquisitions s'établissent ainsi :

	Montants (en milliers d'euros)
Actifs non courants	
Immobilisations incorporelles	24
Immobilisations corporelles	77
Actifs financiers	38
Actifs d'impôts différés	2 498
Actifs courants	
Actifs d'impôts exigibles	63
Clients et autres débiteurs	4 083
Trésorerie et équivalent de trésorerie	683
TOTAL ACTIF	7 466
Capitaux propres retraités en juste valeur	(4 468)
Passif non courant	
Provisions à long terme	5
Passif d'impôt différé	-
Passifs financiers	2 508
Passif courant	
Provisions à court terme	338
Dette d'impôts	17
Fournisseurs et autres créditeurs	5 772
Autres passifs financiers	3 294
TOTAL PASSIF	7 466

- Principaux éléments contributifs sur la période de consolidation au titre de l'année 2006:

Éléments du compte de résultat	Montants (en milliers d'euros)
Chiffre d'affaires	6 288
Résultat opérationnel	690
Résultat net (*)	2 220

(*) Abandon de créance à caractère financier consenti par NEURONES SA à Victoria SA pour 2 750 milliers d'euros.

- L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels est définitive, sous réserve d'éléments non connus et non identifiés à ce jour.

Les autres variations de périmètre concernent des ventes de titres de filiales à des salariés de ces sociétés et s'établissent ainsi :

- la vente de 0,28 % des titres de Help-Line en mai 2006, à un dirigeant de la société,
- la vente de 2,93 % des titres de Intrinsec en avril 2006, à des salariés de la société.

NOTES ANNEXES AU BILAN

Note 1 - Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31/12/04 IFRS	Var. Périmètre	↗	↘	31/12/05 IFRS
Écart d'acquisition (détail Note 2)	13 025	-	547	-	13 572
Brevets, licences	803	22	53	64	814
Contrats et relations contractuelles	499	-	-	-	499
Total brut	14 327	22	600	64	14 885
Amortissements	(613)	(20)	(131)	(61)	(703)
Dépréciations	(69)	-	(68)	-	(137)
TOTAL NET	13 645	2	401	3	14 045

(en milliers d'euros)	31/12/05 IFRS	Var. Périmètre	↗	↘	31/12/06 IFRS
Écart d'acquisition (détail Note 2)	13 572	-	4 922	1	18 493
Brevets, licences	814	24	349	15	1 172
Contrats et relations contractuelles	499	-	-	-	499
Total brut	14 885	24	5 271	16	20 164
Amortissements	(703)	-	(198)	(21)	(880)
Dépréciations	(137)	-	(264)	-	(401)
TOTAL NET	14 045	24	4 809	(5)	18 883

Les acquisitions correspondent pour l'essentiel à des logiciels informatiques concernant aussi bien l'usage administratif interne que l'usage de production sur des contrats d'Infogérance.

Les contrats et relations contractuelles inscrits à l'actif sont liés à des engagements en régie, d'une durée d'utilité indéterminée (cf. note sur les principes comptables). Sur la période, une dépréciation globale de 264 milliers d'euros a été enregistrée au titre de la perte de valeur de certains "contrats et relations contractuelles", liée à une quote-part de contrats non renouvelés.

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles données en nantissement.

Note 2 - Écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	31/12/05 IFRS	↗	↘	31/12/06 IFRS
Entreprises concernées				
BrainSoft	89	-	-	89
AS International Group	8 874	-	-	8 874
Help-Line	545	-	1	544
Codilog-Knowledge	20	-	-	20
Codilog (Fusionnée dans Codilog-Knowledge)	2 159	-	-	2 159
IMS	30	-	-	30
Inexware Services	1 345	-	-	1 345
Ged Systèmes	510	-	-	510
Victoria SA	-	4 635	-	4 635
HPS Technologies	-	287	-	287
TOTAL NET	13 572	4 922	1	18 493

(en milliers d'euros)	31/12/04 IFRS	↗	↘	31/12/05 IFRS
Entreprises concernées				
BrainSoft	80	9	-	89
AS International Group	8 874	-	-	8 874
Help-Line	545	-	-	545
Codilog-Knowledge	-	20	-	20
Codilog (Fusionnée dans Codilog-Knowledge)	2 159	-	-	2 159
IMS	22	8	-	30
Inexware Services	1 345	-	-	1 345
Ged Systèmes	-	510	-	510
TOTAL NET	13 025	547	-	13 572

Engagements hors bilan

Le contrat d'acquisition de la société HPS Technologies prévoit le versement d'un complément de prix d'un maximum de 100 milliers d'euros, conditionné à l'atteinte d'un niveau de résultat net pour les années 2006 et 2007. Au 31 décembre 2006, aucun complément de prix n'a été intégré dans l'estimation de l'écart d'acquisition, eu égard à la probabilité de versement.

Note 3 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31/12/05 IFRS	Var. Périmètre	↗	Reclass.	↘	31/12/06 IFRS
Agencements et installations	1 813	-	396	-	97	2 112
Matériel de transport	508	2	114	-	33	591
Matériel informatique & bureau	3 652	75	909	-	200	4 436
Agencements en crédit-bail	77	-	-	-	-	77
Matériel informatique en crédit-bail	172	-	-	-	113	59
Immobilisations en cours	120	-	202	-	120	202
Total brut	6 342	77	1 621	-	563	7 477
Amortissements	(4 792)	-	(990)	-	(437)	(5 345)
TOTAL NET	1 550	77	631	-	126	2 132

(en milliers d'euros)	31/12/04 IFRS	Var. Périmètre	↗	Reclass.	↘	31/12/05 IFRS
Agencements et installations	1 528	190	95	-	-	1 813
Matériel de transport	461	-	79	-	32	508
Matériel informatique & bureau	3 082	175	485	-	90	3 652
Agencements en crédit-bail	77	-	-	-	-	77
Matériel informatique en crédit-bail	89	83	-	-	-	172
Immobilisations en cours	-	-	120	-	-	120
Total brut	5 237	448	779	-	122	6 342
Amortissements	(3 760)	(289)	(862)	-	(119)	(4 792)
TOTAL NET	1 477	159	(83)	-	3	1 550

Les investissements de l'année correspondent essentiellement à des agencements destinés à l'aménagement de nouveaux locaux, à des matériels informatiques, à usage interne ou utilisés dans le cadre de production de contrats d'Infogérance, ainsi qu'à des véhicules de service.

Aucune immobilisation corporelle n'est donnée en garantie.

Note 4 - Actifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/05 IFRS	Var. Périmètre	↗	↘	31/12/06 IFRS
Titres non consolidés	33	-	-	5	28
Prêts	299	-	76	5	370
Autres immobilisations financières	306	38	100	71	373
Total brut	638	38	176	81	771
Dépréciations	(15)	-	-	-	(15)
TOTAL NET	623	38	176	81	756

(en milliers d'euros)	31/12/04 IFRS	Var. Périmètre	↗	↘	31/12/05 IFRS
Titres non consolidés	33	-	-	-	33
Prêts	288	-	17	6	299
Autres immobilisations financières	323	29	17	63	306
Total brut	644	29	34	69	638
Dépréciations	(15)	-	-	-	(15)
TOTAL NET	629	29	34	69	623

Les autres immobilisations financières correspondent pour l'essentiel aux dépôts versés sous forme de prêt dans le cadre de la contribution 1 % logement, ainsi qu'aux dépôts de garantie (loyers).

L'actualisation des prêts (contribution 1 % logement), et notamment la date d'échéance de remboursement, a été calculée par référence à la date de remboursement prévue au contrat (délai de 20 ans).

L'actualisation des dépôts de garantie (portant pour l'essentiel sur les dépôts de garantie versés au titre des locaux loués), et notamment la date d'échéance de remboursement, a été calculée par référence à la date de fin de bail (durée de 9 années).

Note 5 - Actifs d'impôt différé

L'impôt différé actif figurant au bilan portent sur les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Participation des salariés	210	177	192
Autres différences temporelles	108	108	83
Provision pour indemnités de départ en retraite	31	21	25
Elimination des marges internes - Cession d'immobilisations	-	3	5
Actualisation des créances à plus d'un an	184	138	117
Dépréciation des contrats et relations contractuelles	32	23	-
Déficits fiscaux indéfiniment reportables	1 404	-	-
Actualisation des dettes fiscales et sociales à plus d'un an	(89)	-	-
Actifs d'impôt différé	1 880	470	422

Note 6 - Stocks

(en milliers d'euros)	31/12/05	↗	↘	31/12/06
Marchandises	341	-	100	241
Total brut	341	-	100	241
Dépréciation	(148)	-	(27)	(121)
TOTAL NET	193	-	73	120

(en milliers d'euros)	31/12/04	↗	↘	31/12/05
Marchandises	407	-	66	341
Total brut	407	-	66	341
Dépréciation	(141)	(7)	-	(148)
TOTAL NET	266	(7)	66	193

Aucune mise au rebut n'a été effectuée sur l'exercice.

Aucun stock n'est donné en nantissement.

Note 7 - Clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Créances clients	37 288	28 588	25 565
Factures à établir	2 590	2 155	1 539
Fournisseurs - avoirs à recevoir	54	40	72
TVA	4 167	2 311	1 959
Autres comptes débiteurs	200	201	160
Charges constatées d'avance	1 159	509	810
Total brut	45 458	33 804	30 105
Dépréciation	(364)	(446)	(304)
TOTAL NET	45 094	33 358	29 801

L'échéance de ces postes est inférieure à un an, à l'exception de certains financements accordés à quelques clients dans le cadre de contrats d'Infogérance. Le montant reconnu de la créance au bilan étant productif d'intérêts, aucune actualisation n'a été opérée.

Note 8 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Billets de trésorerie	7 925	12 414	12 430
Dépôt à terme	7 271	4 649	4 521
Sicav de trésorerie	21 793	23 585	20 697
Disponibilités	11 388	9 787	8 934
Intérêts courus sur billets de trésorerie	38	53	52
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	48 415	50 488	46 634
Découverts bancaires	(332)	(636)	(26)
Dettes factor (*)	(293)	-	-
TOTAL TRÉSORERIE NETTE	47 790	49 852	46 608

(*) Ce montant correspond aux créances cédées et financées par le factor auprès de l'entreprise, et non encore recouvrées. Le financement accordé par le factor n'est définitivement acquis à l'entreprise qu'au moment de l'encaissement effectif des créances.

Note complémentaire relative aux billets de trésorerie :

(en milliers d'euros)	Montant	Echéance	Taux
Euro Commercial Paper	7 925	02/03/2007	3,72 %

Note 9 - Capitaux propres

Note 9.1 - Capital

Au 31 décembre 2006, le capital social est composé de 23 248 304 actions, de même catégorie, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,4 euro et s'élève à 9 299 321,60 euros.

Un droit de vote double est accordé à tout propriétaire d'actions justifiant d'une inscription en nominatif pur depuis au moins quatre années.

Au cours de l'année 2006, 83 384 options de souscription ont été exercées donnant lieu à la création de 83 384 actions nouvelles :

- 11 910 actions ont été exercées au cours de 3,20 euros, dont 0,40 euro de valeur nominale et 2,80 euros de prime d'émission,
- 71 474 actions ont été exercées au cours de 3,80 euros, dont 0,40 euro de valeur nominale et 3,40 euros de prime d'émission.

L'augmentation du capital en résultant a été de 33 353,60 euros, avec une augmentation de la prime d'émission de 276 359,60 euros.

La variation du nombre d'actions en circulation au cours de l'année 2006 s'établit comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 01/01/2006	Augmentation (exercice de Stocks Options)	Diminution	Nombre d'actions en circulation au 31/12/2006
23 164 920	83 384	-	23 248 304

La société est cotée à Paris depuis mai 2000.

Note 9.2 - Paiements fondés sur des actions

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

- L'Assemblée Générale extraordinaire du 29 novembre 1999 a attribué 476 385 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et a autorisé l'attribution d'un maximum de 964 875 options de souscription d'actions (représentant 5 % du capital). Cette autorisation a été définitivement soldée au cours de l'année 2003, 964 123 options ayant été attribuées au total entre le 29/11/1999 et le 23/01/2003. Le reliquat de 752 options non attribuées, a été annulé par l'Assemblée Générale du 25 juin 2003.
- L'Assemblée Générale extraordinaire du 25 juin 2003 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer un nouveau plan d'options de souscription d'actions d'un maximum de 250 000 options (représentant 1,1 % du capital). Cette autorisation est valable pour une durée de trente-huit mois. Le Conseil d'Administration du 15 octobre 2004 a entièrement soldé ce plan en attribuant 250 000 options de souscription au prix de 4,2 euros.

- L'Assemblée Générale extraordinaire du 25 juin 2004 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer un nouveau plan d'options de souscription d'actions d'un maximum de 100 000 options (représentant 0,4 % du capital). Cette autorisation est valable pour une durée de trente-huit mois. Le Conseil d'Administration du 15 octobre 2004 a attribué 7 000 options de souscription sur ce plan au prix de 4,2 euros. Le Conseil d'Administration du 28 juin 2006 a entièrement soldé ce plan en attribuant les 93 000 options restantes au prix de 5,1 euros.

PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

- L'Assemblée Générale du 24 juin 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer un plan de 230 000 actions gratuites (représentant 1 % du capital). Cette délégation est valable pour une durée de trente-huit mois. Le Conseil d'Administration du 28 juin 2006 a entièrement soldé ce plan en attribuant les 230 000 actions gratuites.

Les différents plans d'options de souscription d'actions attribués par le Conseil d'Administration présentent les caractéristiques suivantes :

RÈGLEMENT DES PLANS DE STOCKS OPTIONS

	Plan stock options n° 1	Plan stock options n° 2	Plan stock options n° 3	Plan stock options n° 4	Plan stock options n° 5	Plan stock options n° 6
Date de l'Assemblée Générale	29/11/99	29/11/99	29/11/99	29/11/99	25/06/03 & 25/06/04	25/06/04
Date du Conseil d'Administration	29/11/99	27/07/00	11/07/01	23/01/03	15/10/04	28/06/06
Date échéance des plans	29/11/04	27/07/05	11/07/06	01/03/07	15/10/08	01/07/10
Date d'expiration des plans	28/11/14	26/07/10	11/07/11	28/02/11	14/10/12	30/06/14
Nombre de bénéficiaires	19	171	238	60	60	39
<i>dont dirigeants</i>	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options consenties	165 550	304 363	320 210	174 000	257 000	93 000
Nombre d'options caduques cumulées au 31/12/2005	(72 650)	(191 956)	(116 226)	(52 000)	(30 500)	-
Nombre d'actions déjà souscrites au 31/12/2005	(71 460)	-	-	-	-	-
Nombre d'options en circulation au 01/01/2006	21 440	112 407	203 984	122 000	226 500	N/A
Nombre d'options devenues caduques au cours de l'exercice	-	(13 812)	(12 570)	(2 000)	(26 500)	(4 000)
Nombre d'actions souscrites au cours de la période	(11 910)	Aucune	(71 474)	Aucune	Aucune	Aucune
<i>dont dirigeants</i>	-	-	-	-	-	-
Prix de souscription	3,2 euros	7,5 euros	3,8 euros	3,2 euros	4,2 euros	5,1 euros
Nombre d'options en circulation au 31/12/2006	9 530	98 595	119 940	120 000	200 000	89 000
Dilution potentielle (caduques déduites) - % capital actuel au 31/12/2006	0,04 %	0,42 %	0,52 %	0,52 %	0,86 %	0,38 %
Dilution potentielle						2,74 %

RÈGLEMENT DES PLANS D' ACTIONS GRATUITES

	Plan actions gratuites n° A
Date de l'Assemblée Générale	24/06/05
Date du Conseil d'Administration	28/06/06
Terme de la période d'acquisition	01/07/09
Terme de la période de conservation	01/07/11
Nombre de bénéficiaires	22
<i>dont dirigeants</i>	1
Nombre d'actions gratuites attribuées	230 000
Nombre d'actions caduques cumulées au 31/12/2005	-
Nombre d'actions attribuées sous période d'acquisition au 01/01/2006	-
Nombre d'actions attribuées devenues caduques, pendant la période d'acquisition, au cours de l'exercice	-
Nombre d'actions attribuées sous période d'acquisition au 31/12/2006	230 000
Dilution potentielle (caduques déduites) - % capital actuel au 31/12/2006	0,99 %
Dilution potentielle	0,99 %

Le prix de souscription des actions par les bénéficiaires est déterminé le jour où les options sont consenties par le Conseil d'Administration et ne peut être inférieur à 80 % de la moyenne des cours constatés lors des 20 séances de Bourse précédant le jour où les options seront consenties.

Par ailleurs, aucune condition de performance n'a été fixée pour les plans attribués et décrits ci-dessus.

JUSTE VALEUR DES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS POSTÉRIEURS AU 7 NOVEMBRE 2002

Par application du modèle de Black & Scholes, la juste valeur unitaire des options s'établit ainsi :

Plan	Prix d'exercice	Juste valeur
Janvier 2003 (plan n°4)	3,20 euros	1,093 euros
Octobre 2004 (plan n°5)	4,20 euros	1,434 euros
Juin 2006 (plan n°6) - Stocks Options	5,10 euros	1,597 euros
Juin 2006 (plan n°A) - Actions gratuites	-	6,490 euros

Le montant des charges relatives aux plans d'options de souscription est présenté en note 19.

Note 9.3 - Résultat par action

	2006	2005	2004
Moyenne des titres émis	23 190 809	23 043 786	22 777 402
Moyenne des titres auto détenus	-	-	-
Moyenne des nouveaux titres créés (augmentation de capital...)	-	-	-
Moyenne pondérée de titres	23 190 809	23 043 786	22 777 402
Résultat retenu (en milliers d'euros)	6 141	5 927	5 423
Instruments dilutifs	867 065	686 331	1 206 769
Résultat dilué par action (en euros)	0,26	0,25	0,23

Note 10 - Provisions à long terme

(en milliers d'euros)	31/12/05	Var. Périmètre	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/06
Prov. indemnités de départ en retraite	63	5	29	3	-	94
Total	63	5	29	3	-	94
<i>Impact (net des charges encourues)</i>						
Résultat opérationnel	-	-	29	-	-	-
Coût endettement financier net	-	-	-	-	-	-

(en milliers d'euros)	31/12/04	Var. Périmètre	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/05
Prov. indemnités de départ en retraite	75	9	10	-	31	63
Total	75	9	10	-	31	63
<i>Impact (net des charges encourues)</i>						
Résultat opérationnel	-	-	10	-	31	-
Coût endettement financier net	-	-	-	-	-	-

Note 11 - Autres passifs non courants

(en milliers d'euros)	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Moratoires sociaux et fiscaux (principal et pénalités)	2 281	-	-
Autres passifs non courants	2 281	-	-

Dans le cadre de la reprise du groupe Victoria, des étalements concernant le paiement de dettes fiscales et sociales ont été obtenus auprès de différents organismes.

Ces passifs ont fait l'objet d'une évaluation actualisée au taux de 5 %.

Au 31 décembre 2006, l'échéance de ces passifs s'établit ainsi :

(en milliers d'euros)	Total	à moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans
Moratoires	2 281	-	576	549	1 156

Note 12 - Provisions à court terme

(en milliers d'euros)	31/12/05	Var. Périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/06
Provisions	318	338	252	188	100	620
Total	318	338	252	188	100	620
<i>Impact (net des charges encourues)</i>						
Résultat opérationnel	-	-	250	-	100	-
Coût endettement financier net	-	-	2	-	-	-

(en milliers d'euros)	31/12/04	Var. Périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/05
Provisions	333	24	151	55	135	318
Total	333	24	151	55	135	318
<i>Impact (net des charges encourues)</i>						
Résultat opérationnel	-	-	151	-	135	-
Coût endettement financier net	-	-	-	-	-	-

Les provisions à court terme correspondent pour l'essentiel à des risques sociaux, dont la date de sortie des ressources attendue est inférieure à 12 mois.

Les reprises de provisions non utilisées correspondent à des reprises relatives à des risques dotés au cours d'exercices antérieurs dont l'analyse et l'évaluation avaient été effectuées avec un surcroît de prudence.

Note 13 - Fournisseurs et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 809	6 771	6 520
S/Total dettes fournisseurs	8 809	6 771	6 520
Participation et intéressement des salariés	697	583	618
Dettes fiscales et sociales	24 333	18 149	16 469
Autres dettes	1 199	1 049	729
Produits constatés d'avance	2 779	2 070	2 595
S/Total autres dettes et comptes de régularisation	29 008	21 851	20 411
TOTAL	37 817	28 622	26 931

Les produits constatés d'avance correspondent aux contrats annuels facturés d'avance, aux "chéquiers" de prestations vendus et restant à consommer, et à l'écart entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement dans le cadre de projets au forfait.

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

Note 14 - Autres passifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/06	31/12/05	31/12/04
Découverts bancaires	332	635	27
Intérêts courus	-	-	-
Emprunts locations financières	-	14	-
Dettes factor	293	-	-
S/Total découverts bancaires & emprunts locations financières	625	649	27
Dépôts reçus	3	3	2
S/Total dépôts reçus	3	3	2
TOTAL	628	652	29

Tous les autres passifs financiers ont une échéance inférieure à un an, y compris les dettes financières dans le cadre de contrats de location longue durée, à l'exception des dépôts reçus, dont l'échéance est supérieure à 5 ans.

INFORMATION SECTORIELLE

Information sectorielle primaire

En application de la norme IAS14 "Information sectorielle", le premier niveau d'information est organisé par secteur d'activité. NEURONES réalisant la quasi-totalité de son chiffre d'affaires en France, par des sociétés françaises, il n'est pas présenté d'information sectorielle de second niveau par secteur géographique.

Note sur la présentation des informations par secteur d'activité

Le groupe a modifié à la marge la présentation de l'information par secteur d'activité en regroupant les secteurs "Infrastructure - Intégration" et "Infrastructure - Infogérance" en "Infrastructures".

Note 15 - Analyse du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité s'établit ainsi :

Ancienne ventilation par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	2006	%	2005	%	2004	%
Société mère	283	-	84	-	11	-
Infrastructures - Intégration	25 797	20 %	22 302	21 %	17 355	18 %
Infrastructures - Infogérance	78 153	60 %	65 655	60 %	60 414	62 %
Applications	25 734	20 %	20 879	19 %	19 318	20 %
TOTAL	129 967	100 %	108 920	100 %	97 098	100 %

Nouvelle ventilation par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	2006	%	2005	%	2004	%
Société mère	283	-	84	-	11	-
Infrastructures	103 950	80 %	87 957	81 %	77 769	80 %
Applications	25 734	20 %	20 879	19 %	19 318	20 %
TOTAL	129 967	100 %	108 920	100 %	97 098	100 %

Les taux de croissance par secteur d'activité (nouvelle ventilation) s'établissent ainsi :

(en milliers d'euros)	% croissance 2006 / 2005	% croissance organique 2006 / 2005
Infrastructures	+ 18,2 %	+ 11,7 %
Applications	+ 23,2 %	+ 14,9 %
TOTAL	+ 19,3 %	+ 12,5 %

Note 16 - Analyse du résultat opérationnel

La ventilation du résultat opérationnel par activité s'établit ainsi :

Ancienne ventilation par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	2006	%	2005	%	2004	%
Société mère	(328)	(4 %)	(683)	(7 %)	(288)	(3 %)
Infrastructures - Intégration	1 411	16 %	1 649	19 %	825	10 %
Infrastructures - Infogérance	5 985	67 %	6 389	73 %	6 188	77 %
Applications	1 907	21 %	1 344	15 %	1 316	16 %
TOTAL	8 975	100 %	8 699	100 %	8 041	100 %

Nouvelle ventilation par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	2006	%	2005	%	2004	%
Société mère	(328)	(4 %)	(683)	(7 %)	(288)	(3 %)
Infrastructures	7 396	83 %	8 038	92 %	7 013	87 %
Applications	1 907	21 %	1 344	15 %	1 316	16 %
TOTAL	8 975	100 %	8 699	100 %	8 041	100 %

Les taux de résultat opérationnel, par activité (nouvelle ventilation), rapportés au chiffre d'affaires s'établissent ainsi :

(en milliers d'euros)	2006	2005	2004
Infrastructures	7,1 %	9,1 %	9,0 %
Applications	7,4 %	6,4 %	6,8 %
TOTAL	6,9 %	8,0 %	8,3 %

Note 17 - Bilan simplifié par secteur d'activité (nouvelle ventilation)

Données au 31/12/2006

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Société mère	Infrastructures	Applications	TOTAL
Ecarts d'acquisition	-	14 369	4 124	18 493
Immobilisations incorporelles	18	327	45	390
Immobilisations corporelles	8	1 866	258	2 132
Actifs financiers	29	561	166	756
Actifs d'impôt différé	20	1 777	83	1 880
Total de l'actif non courant	75	18 900	4 676	23 651
Stocks	-	120	-	120
Actifs d'impôt exigibles	708	247	23	978
Clients et autres débiteurs	6 061	31 446	7 587	45 094
Eliminations inter-secteurs	22 098	(15 502)	(6 596)	-
Trésorerie et équiv. de trésorerie	8 911	31 781	7 723	48 415
Total de l'actif courant	37 778	48 092	8 737	94 607
TOTAL DE L'ACTIF	37 853	66 992	13 413	118 258

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	Société mère	Infrastructures	Applications	TOTAL
Capital	9 299	-	-	9 299
Primes	29 672	-	-	29 672
Réserves	(660)	26 563	3 026	28 929
Résultat de la période	(1 907)	6 817	1 231	6 141
Capitaux propres (part du groupe)	36 404	33 380	4 257	74 041
Intérêts minoritaires	-	1 414	1 058	2 472
Passifs non courants				
Provisions à long terme	13	66	15	94
Autres passifs non courants	-	2 281	-	2 281
Passifs courants				
Provisions à court terme	15	496	109	620
Dettes d'impôt exigibles	-	194	112	306
Fournisseurs et autres créditeurs	1 421	28 648	7 747	37 817
Autres passifs financiers	-	513	115	628
TOTAL DU PASSIF	37 853	66 992	13 413	118 258

Données au 31/12/2005

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Société mère	Infrastructures	Applications	TOTAL
Ecart d'acquisition	-	9 449	4 123	13 572
Immobilisations incorporelles	-	341	133	474
Immobilisations corporelles	11	1 150	388	1 550
Actifs financiers	34	438	151	623
Actifs d'impôt différé	41	349	80	470
Total de l'actif non courant	86	11 727	4 875	16 688
Stocks	-	193	-	193
Actifs d'impôt exigibles	14	96	10	120
Clients et autres débiteurs	4 278	23 774	5 306	33 358
Eliminations inter-secteurs	22 412	(15 666)	(6 746)	-
Trésorerie et équiv. de trésorerie	13 393	30 514	6 581	50 488
Total de l'actif courant	40 097	38 911	5 151	84 159
TOTAL DE L'ACTIF	40 183	50 638	10 026	100 847

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	Société mère	Infrastructures	Applications	TOTAL
Capital	9 266	-	-	9 266
Primes	29 396	-	-	29 396
Réserves	308	21 264	2 462	24 034
Résultat de la période	(254)	5 357	824	5 927
Capitaux propres (part du groupe)	38 716	26 621	3 286	68 623
Intérêts minoritaires	-	1 057	972	2 029
Passifs non courants				
Provisions à long terme	10	40	13	63
Passifs courants				
Provisions à court terme	-	203	115	318
Dettes d'impôt exigibles	-	499	40	539
Fournisseurs et autres créditeurs	1 457	21 654	5 512	28 623
Autres passifs financiers	-	564	88	652
TOTAL DU PASSIF	40 183	50 638	10 026	100 847

Note 18 - Tableau de trésorerie simplifié par secteur d'activité (nouvelle ventilation)

Données au 31/12/2006

(en milliers d'euros)	Société mère	Infrastructures	Applications	TOTAL
Résultat net	(1 907)	7 083	1 420	6 596
Éléments non monétaires (amort. & prov., impôts différés, actualisation, plus values)	342	2 338	281	2 961
Variation BFR	(1 816)	(3 154)	(379)	(5 349)
Trésorerie générée par l'activité	(3 381)	6 267	1 322	4 208
Investissements productifs	(25)	(2 052)	(103)	(2 180)
Cash flow libre	(3 406)	4 215	1 219	2 028
Investissements nets - croissance externe	5	(2 896)	-	(2 891)
Augmentation nette de capital	309	-	-	309
Versement dividendes	(1 390)	-	(104)	(1 494)
Remb. emprunt (loc. fin.)	-	-	(14)	(14)
Variation de trésorerie & équiv. trésorerie	(4 482)	1 319	1 101	(2 062)
Trésorerie & équiv. trésorerie à l'ouverture	13 393	29 952	6 507	49 852
Trésorerie & équiv. trésorerie à la clôture	8 911	31 271	7 608	47 790

Données au 31/12/2005

(en milliers d'euros)	Société mère	Infrastructures	Applications	TOTAL
Résultat net	(254)	5 594	979	6 319
Éléments non monétaires (amort. & prov., impôts différés, actualisation, plus values)	97	815	218	1 130
Variation BFR	(128)	(1 389)	(351)	(1 868)
Trésorerie générée par l'activité	(285)	5 020	846	5 581
Investissements productifs	(5)	(728)	(129)	(862)
Cash flow libre	(290)	4 292	717	4 719
Investissements nets - croissance externe	(1 104)	(41)	111	(1 034)
Augmentation nette de capital	800	-	-	800
Versement dividendes	(1 144)	-	(86)	(1 230)
Remb. emprunt (loc. fin.)	-	-	(11)	(11)
Variation de trésorerie & équiv. trésorerie	(1 738)	4 251	731	3 244
Trésorerie & équiv. trésorerie à l'ouverture	15 131	25 701	5 776	46 608
Trésorerie & équiv. trésorerie à la clôture	13 393	29 952	6 507	49 852

NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Note 19 - Charges de personnel

(en milliers d'euros)	2006	2005	2004
Salaires et charges	54 604	44 988	40 848
Charges sociales	25 267	21 026	18 607
Participation des salariés	697	583	618
Stocks options & actions gratuites (IFRS 2)	358	95	60
TOTAL	80 926	66 692	60 133

Note 20 - Charges externes

(en milliers d'euros)	2006	2005	2004
Achats de sous traitance	19 484	14 680	11 012
Achats non stockés de matières et fournitures	396	348	323
Personnel extérieur	1 498	1 357	735
Autres services extérieurs	7 566	5 990	6 830
Loyers, locations financières	14	14	-
TOTAL	28 958	22 389	18 900

Note 21 - Dotations aux amortissements, aux provisions, dépréciation d'actif

(en milliers d'euros)	2006	2005	2004
Amortissement immobilisations incorporelles	198	131	128
Amortissement immobilisations corporelles	976	853	848
Amortissement locations financières	14	11	-
Dotations aux amortissements	1 188	995	976
Provisions à long terme	26	(21)	21
Provisions pour risques	149	16	161
Provisions nettes sur actifs circulants	(114)	57	(9)
Dotations nettes aux provisions	61	52	173
Dépréciation "contrats et relations contractuelles clients"	264	68	-
Dépréciation d'actifs	264	68	-

Note 22 - Autres produits et autres charges

(en milliers d'euros)	2006	2005	2004
Subventions d'exploitation	338	156	151
Autres produits	557	324	204
Autres produits	895	480	355
Autres charges	138	173	598
Autres charges	138	173	598
Net autres produits / autres charges	757	307	(243)

Note 23 - Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	2006	2005	2004
Plus-value sur cession de titres consolidés	50	-	74
Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles	-	-	5
TOTAL	50	-	79

Note 24 - Analyse du coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	2006	2005	2004
Dividendes reçus (participations non consolidées)	8	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	805	582	417
Plus values sur Sicav monétaires	698	517	523
Reprise de provision	-	-	6
Total produits financiers	1 511	1 099	946
Intérêts et charges assimilées	351	164	151
Frais financiers locations financières	-	1	-
Dotations aux provisions	2	-	-
Total charges financières	353	165	151
Résultat Financier	1 158	934	795

Les intérêts financiers correspondent aux charges directement prélevées par la banque dans le cadre des systèmes de centralisation de trésorerie mis en place entre NEURONES et ses filiales.

Note 25 - Impôts sur les résultats

(en milliers d'euros)	2006	2005	2004
Impôts exigibles	2 449	3 352	3 351
Impôts différés	1 089	(38)	(243)
TOTAL	3 538	3 314	3 108

Note 26 - Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	2006			2005		
	Base	Taux	Impôt	Base	Taux	Impôt
Résultat avant impôts, plus value de cession de titres consolidés	10 083	33,33 %	3 361	9 633	33,83 %	3 259
Charges calculées non déductibles - Stocks Options (IFRS 2)	358	33,33 %	119	95	33,83 %	32
Impact des charges définitivement non déductibles	39	33,33 %	13	20	33,83 %	7
Ecart taux impôt différé actif / taux impôt courant - Sur différences temporelles (33,33% / 33,83%)	PM	-	-	695	0,5 %	3
Contribution Sociale sur les bénéfices (3,33% sur le montant - excédant 763 KE d'IS)	-	-	4	-	-	18
Génération / (Emploi) de déficits fiscaux non activés (**)	(91)	33,33 %	(30)	(25)	33,83 %	(8)
Retraitements non fiscalisés	186	33,33 %	62	-	-	-
Perte IFA	-	-	-	-	-	3
Plus value consolidée sur titres cédés (*)	50	-	9	-	-	-
Charge d'impôt effective	-	-	3 538	-	-	3 314
Taux moyen d'imposition	-	-	34,9 %	-	-	34,4 %

(*) Impôt au taux des plus value long terme, calculé sur la plus value fiscale dégagée lors de la cession des titres.

(**) Au cours de l'exercice 2006, un déficit fiscal d'un montant de 91 milliers d'euros, non comptabilisé à l'origine, sur une société entrée dans le périmètre de consolidation au cours de l'année 2005, a été imputé sur le résultat, générant ainsi une économie d'impôt de 30 milliers d'euros.

Note 27 - Informations relatives aux parties liées

Personnes morales

NEURONES ne possède pas de société sœur.

Il n'existe pas de transactions économiques avec la société Host Développement, actionnaire à hauteur de 46 % de NEURONES, à l'exception des versements de dividendes, le cas échéant.

Dirigeants

Les éléments concernant la rémunération des dirigeants au cours de l'année 2006 s'établissent ainsi :

Dirigeant	Rémunération brute annuelle (y compris primes), dont avantages en nature	Provision indemnité départ en retraite (y compris charges sociales)	Nombre d'Actions gratuites attribuées (Plan n° A)
Luc de Chammard	155 510 6 960	10 244	-
Bertrand Ducurtil	136 800	2 084	25 000

Les éléments de rémunération des dirigeants de NEURONES se limitent aux informations fournies ci-dessus.

INFORMATIONS DIVERSES

Cautions données

Cautions données par NEURONES SA pour 1 944 milliers d'euros au profit du Trésor Public, dans le cadre de la mise en place d'un moratoire sur la TVA pour les sociétés du groupe Victoria.

Engagements hors bilan

Hormis l'engagement existant au titre de l'acquisition de la société HPS Technologies, et détaillé en note 2, il n'existe aucun autre engagement hors bilan.

Degré d'exposition aux risques de taux, de change

Les opérations conclues en devises sont pour l'instant très rares et NEURONES ne détient pas de filiales à l'étranger. En conséquence, le risque de change n'est pas significatif.

Le groupe n'est pas endetté et les excédents de trésorerie sont placés sur des supports monétaires auprès d'établissements bancaires notoirement solvables. En conséquence, le risque de taux est actuellement non significatif.

Régime fiscal des groupes de sociétés

Depuis le 1^{er} janvier 2000, le groupe NEURONES a opté en faveur du régime d'intégration fiscale pour les années 2000 à 2004. Le groupe intégré comprend NEURONES, Neurones IT, Skills Consulting, Edugroupe, Inexware Services et Axones.

L'option d'intégration fiscale a été renouvelée pour les années 2005 à 2009 sur le même périmètre.

Effectifs moyens

	2006	2005	2004
Cadres	812	734	661
Employés	855	623	572
Total	1 664	1 357	1 233

Evènements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2006

Aucun évènement significatif n'a eu lieu entre le 31 décembre 2006 et la date de rédaction du présent document.

Distribution de dividendes

Il est prévu de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires, approuvant les comptes clos au 31 décembre 2006, de verser un dividende de 0,06 euro par action.

2.5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société NEURONES S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note "Principes comptables" expose les méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires et à la valorisation des

créances, ainsi que celles relatives à la trésorerie et équivalents de trésorerie. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

La note "Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé" de l'annexe précise que la société procède à un test de dépréciation :

- des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéterminée chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an ;
- des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note "Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé" donne une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Toulouse et Paris, le 27 mars 2007

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Saint-Pierre
Associé

Bellot Mullenbach & Associés

Jean-Luc Loir
Associé

2.6. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE

Rapport du commissaire aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société NEURONES S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société NEURONES S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences desti-

nées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Toulouse et Paris, le 27 mars 2007

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Saint-Pierre
Associé

Bellot Mullenbach & Associés

Jean-Luc Loir
Associé

2.7. COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2006

ACTIF (en euros)		31/12/2006		31/12/2005	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Concessions, brevets et droits similaires		48 785	30 996	17 789	-
Fonds commercial		-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Note 1	48 785	30 996	17 789	-
Autres immobilisations corporelles		53 411	44 861	8 550	11 248
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Note 2	53 411	44 861	8 550	11 248
Participations		57 121 097	-	57 121 097	55 090 708
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts		44 988	-	44 988	48 298
Autres immobilisations financières		2 459	-	2 459	5 059
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Note 3	57 168 544	-	57 168 544	55 144 066
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		57 270 740	75 858	57 194 883	55 155 314
Clients et comptes rattachés	Note 4	5 291 021	-	5 291 021	3 623 370
Autres créances	Note 5	1 730 507	-	1 730 507	792 658
Valeurs mobilières de placement	Note 6	20 862 794	-	20 862 794	22 398 229
Disponibilités		1 442 613	-	1 442 613	850 518
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		29 326 935	-	29 326 935	27 664 776
Charges constatées d'avance	Note 5	22 700	-	22 700	105 596
TOTAL DE L'ACTIF		86 620 375	75 858	86 544 518	82 925 687

PASSIF (en euros)		31/12/2006		31/12/2005	
Capital social			9 299 322		9 265 968
Prime d'émission			28 883 060		28 606 700
Réserve légale			912 543		910 842
Report à nouveau			27 899 862		29 257 865
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			(1 390 031)		34 022
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	Note 7		65 604 755		68 075 397
Provisions pour risques			15 000		-
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			15 000		-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			-		-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5 947 429		3 922 600
Dettes fiscales et sociales			1 184 931		880 889
Autres dettes			13 792 403		10 046 801
TOTAL DES DETTES	Note 8		20 924 763		14 850 290
TOTAL DU PASSIF			86 544 518		82 925 687

COMPTE DE RÉSULTAT

(en euros)		2006	2005
Ventes de marchandises		147 345	75 297
Production vendue de services		19 176 286	14 387 996
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	Note 11	19 323 631	14 463 294
Dont à l'exportation		-	-
Subventions d'exploitation		-	-
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		6 960	6 220
Autres produits		193 960	8 494
PRODUITS D'EXPLOITATION		19 524 551	14 478 007
Achats de marchandises		147 345	75 297
Variation de stocks		-	-
Autres achats et charges externes		18 306 186	13 842 603
Impôts, taxes et versements assimilés		77 103	42 737
Salaires et traitements		777 680	741 989
Charges sociales		320 313	303 902
Dotations aux amortissements sur immobilisations		10 019	12 233
Dotations aux provisions sur actif circulant		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges		15 000	-
Autres charges		126 760	83 500
CHARGES D'EXPLOITATION		19 780 406	15 102 260
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(255 855)	(624 252)
Produits financiers de participation		260 500	216 215
Autres intérêts et produits assimilés		468 877	401 272
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		167 406	98 897
Reprise de provision sur actif financiers		-	-
PRODUITS FINANCIERS		896 783	716 384
Intérêts et charges assimilées		247 365	124 899
Autres charges financières	Note 12	2 750 000	-
CHARGES FINANCIÈRES		2 997 365	124 899
RÉSULTAT FINANCIER		(2 100 582)	591 485
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		(2 356 437)	(32 767)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		124 318	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS		124 318	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		13 867	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		13 867	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		110 451	-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-	-
Impôts sur les bénéfices	Note 13	(855 955)	(66 789)
TOTAL DES PRODUITS		20 545 652	15 194 391
TOTAL DES CHARGES		21 935 683	15 160 370
BÉNÉFICE / (PERTE)		(1 390 031)	34 022

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Généralités

Les comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006 ont été établis suivant les principes comptables généralement admis, conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement CRC 99-03.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis pour usage interne sont amortis selon la méthode linéaire sur leurs durées de vie estimées, et comprises entre un et cinq ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon les méthodes suivantes :

■ Agencements et installations	Linéaire 5 ans
■ Matériel de transport	Linéaire 4 ans
■ Matériel informatique	Dégressif 3 ans
■ Matériel de bureau	Linéaire 5 ans

Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité de la participation devient inférieure à son coût d'acquisition. La valeur d'utilité est appréciée notamment en fonction des perspectives de rentabilité.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Les valeurs inscrites à l'actif correspondent au cours historique d'acquisition.

Les intérêts courus sur les billets de trésorerie et certificats de dépôt sont comptabilisés prorata temporis sur la période courue jusqu'à la date de clôture.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTES ANNEXES AU BILAN

Note 1 - Immobilisations Incorporelles

VALEURS BRUTES (en euros)	31/12/05	↗	↘	31/12/06
Concessions, brevets, licences	28 290	20 495	-	48 785
TOTAL	28 290	20 495	-	48 785

AMORTISSEMENTS (en euros)	31/12/05	↗	↘	31/12/06
Concessions, brevets, licences	28 290	2 706	-	30 996
TOTAL	28 290	2 706	-	30 996

Note 2 - Immobilisations Corporelles

VALEURS BRUTES (en euros)	31/12/05	↗	↘	31/12/06
Agencements et installations	16 753	-	-	16 753
Matériel de transport	7 318	-	7 318	-
Matériel informatique & bureau	32 043	4 615	-	36 658
TOTAL	56 114	4 615	7 318	53 411

Les acquisitions correspondent à du matériel informatique à usage interne.
Le véhicule de transport a été cédé au cours de l'année 2006.

AMORTISSEMENTS (en euros)	31/12/05	↗	↘	31/12/06
Agencements et installations	9 334	2 361	-	11 695
Matériel de transport	7 318	-	7 318	-
Matériel informatique & bureau	28 214	4 952	-	33 166
TOTAL	44 866	7 313	7 318	44 861

Note 3 - Immobilisations Financières

VALEURS BRUTES (en euros)	31/12/05	↗	↘	31/12/06
Participations	55 090 708	2 044 256	13 867	57 121 097
Prêts	48 299	-	3 311	44 988
Autres immobilisations financières	5 059	-	2 600	2 459
TOTAL	55 144 066	2 044 256	19 778	57 168 544

Un tableau présentant les informations sur les filiales et participations figure en fin d'annexe.

Les principaux mouvements de l'exercice du poste participations correspondent aux flux suivants :

- Achat de 100 % de Victoria SA (société mère du sous-groupe Victoria), société exerçant dans le domaine du service desk et l'intégration de système de gestion de parcs informatiques. Par ailleurs, au cours de l'année 2006, une augmentation de capital à hauteur de 2 044 243 euros a été consentie par NEURONES à Victoria SA afin de recapitaliser cette dernière.
- Cession de 0,28 % de Help-Line à un dirigeant de la société,
- Cession de 2,93 % d'Intrinsec à des salariés de la société.

Les autres immobilisations financières correspondent pour l'essentiel aux dépôts versés sous forme de prêts dans le cadre de la contribution 1 % logement, ainsi qu'à des dépôts de garantie.

Engagements hors bilan concernant les acquisitions

Au 31 décembre 2006, il n'existe plus aucun engagement hors bilan sur les acquisitions.

Note 4 - Créances clients et comptes rattachés

VALEURS BRUTES (en euros)	31/12/06	31/12/05
Créances clients	5 291 021	3 623 370
TOTAL	5 291 021	3 623 370

Note 5 - Echéance des créances à la clôture de l'exercice

(en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Prêts	44 988	3 463	41 525
Autres immobilisations financières	2 459	-	2 459
TOTAL	47 447	3 463	43 984
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	5 291 021	5 291 021	-
Etat : Impôts sur les sociétés	707 861	707 861	-
Etat : TVA	975 629	975 629	-
Comptes courants débiteurs	47 017	47 017	-
TOTAL	7 021 528	7 021 528	-
Charges constatées d'avance	22 700	22 700	-
TOTAL GÉNÉRAL	7 091 675	7 047 691	43 984

Les comptes courants servent à enregistrer les mouvements liés à l'impôt société (charge d'impôt, versement d'acomptes et liquidation de l'impôt société) dans le cadre du schéma d'intégration fiscale mis en place entre NEURONES et les filiales appartenant au groupe d'intégration fiscale.

Il servent également à enregistrer les mouvements de trésorerie dans le cadre de la convention de cash pooling (avec remontée des capitaux en valeur par l'intermédiaire d'un compte miroir) entre NEURONES et les filiales adhérentes à cette convention.

Note 6 - Valeurs mobilières de placement

	31/12/2006		31/12/2005	
	Valeur d'achat	Valeur liquidative	Valeur d'achat	Valeur liquidative
Billet de trésorerie	7 925 474	7 950 862	12 414 352	12 467 437
Sicav de trésorerie	5 645 953	5 645 953	5 334 829	5 334 829
Dépôt à terme	7 291 367	7 304 643	4 649 048	4 649 048
TOTAL	20 862 794	20 901 458	22 398 229	22 451 314

Note 7 - Capitaux propres

Note 7.1 - Capital

Au 31 décembre 2006, le capital social est composé de 23 248 304 actions, de même catégorie, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,4 euro et s'élève à 9 299 321,60 euros.

Un droit de vote double est accordé à tout propriétaire d'actions justifiant d'une inscription en nominatif pur depuis au moins quatre années.

Au cours de l'année 2006, 83 384 options de souscription ont été exercées donnant lieu à la création de 83 384 actions nouvelles.

■ 11 910 actions ont été exercées au cours de 3,20 euros, dont 0,40 euro de valeur nominale et 2,80 euros de prime d'émission.

■ 71 474 actions ont été exercées au cours de 3,80 euros, dont 0,40 euro de valeur nominale et 3,40 euros de prime d'émission.

L'augmentation de capital en résultant s'est traduite par une augmentation du capital social de 33 353,60 euros et une augmentation de la prime d'émission de 276 359,60 euros.

La variation du nombre d'actions en circulation au cours de l'année 2006 s'établit comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 01/01/2006	Augmentation (Exercice de Stocks Options)	Diminution	Nombre d'actions en circulation au 31/12/2006
23 164 920	83 384	-	23 248 304

La société est cotée à Paris depuis mai 2000.

Note 7.2 - Paiements fondés sur des actions

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

■ L'Assemblée Générale extraordinaire du 29 novembre 1999 a attribué 476 385 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et a autorisé l'attribution d'un maximum de 964 875 options de souscription d'actions (représentant 5 % du capital). Cette autorisation a été définitivement soldée au cours de l'année 2003, 964 123 options ayant été attribuées au total entre le 29/11/1999 et le 23/01/2003. Le reliquat de 752 options non attribuées, a été annulé par l'Assemblée Générale du 25 juin 2003.

■ L'Assemblée Générale extraordinaire du 25 juin 2003 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer un nouveau plan d'options de souscription d'actions d'un maximum de 250 000 options (représentant 1,1 % du capital). Cette autorisation était valable pour une durée de trente-huit mois. Le Conseil d'Administration du 15 octobre 2004 a entièrement soldé ce plan en attribuant 250 000 options de souscription au prix de 4,2 euros.

■ L'Assemblée Générale extraordinaire du 25 juin 2004 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer un nouveau plan d'options de souscription d'actions d'un maximum de 100 000 options (représentant 0,4 % du capital). Cette autorisation était valable pour une durée de trente-huit mois. Le Conseil d'Administration du 15 octobre 2004 a attribué 7 000 options de souscription sur ce plan au prix de 4,2 euros. Le Conseil d'Administration du 28 juin 2006 a entièrement soldé ce plan en attribuant les 93 000 options restantes au prix de 5,1 euros.

PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

■ L'Assemblée Générale du 24 juin 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer un plan de 230 000 actions gratuites (représentant 1 % du capital). Cette délégation était valable pour une durée de trente huit mois. Le Conseil d'Administration du 28 juin 2006 a entièrement soldé ce plan en attribuant les 230 000 actions gratuites.

Les différents plans d'options de souscription d'actions attribués par le Conseil d'Administration présentent les caractéristiques suivantes :

Règlement des plans de stocks options	Plan stock options n° 1	Plan stock options n° 2	Plan stock options n° 3	Plan stock options n° 4	Plan stock options n° 5	Plan stock options n° 6
Date de l'Assemblée Générale	29/11/99	29/11/99	29/11/99	29/11/99	25/06/03 & 25/06/04	25/06/04
Date du Conseil d'Administration	29/11/99	27/07/00	11/07/01	23/01/03	15/10/04	28/06/06
Date d'échéance des plans	29/11/04	27/07/05	11/07/06	01/03/07	15/10/08	01/07/10
Date d'expiration des plans	28/11/14	26/07/10	11/07/11	28/02/11	14/10/12	30/06/14
Nombre de bénéficiaires <i>dont dirigeants</i>	19 -	171 -	238 -	60 -	60 -	39 -
Nombre d'options consenties	165 550	304 363	320 210	174 000	257 000	93 000
Nombre d'options caduques cumulées au 31/12/2005	(72 650)	(191 956)	(116 226)	(52 000)	(30 500)	-
Nombre d'actions déjà souscrites au 31/12/2005	(71 460)	-	-	-	-	-
Nombre d'options en circulation au 01/01/2006	21 440	112 407	203 984	122 000	226 500	N/A
Nombre d'options devenues caduques au cours de l'exercice	-	(13 812)	(12 570)	(2 000)	(26 500)	(4 000)
Nombre d'actions souscrites au cours de la période <i>dont dirigeants</i>	(11 910) -	Aucune -	(71 474) -	Aucune -	Aucune -	Aucune -
Prix de souscription	3,2 euros	7,5 euros	3,8 euros	3,2 euros	4,2 euros	5,1 euros
Nombre d'options en circulation au 31/12/2006	9 530	98 595	119 940	120 000	200 000	89 000
Dilution potentielle (caduques déduites) - % capital actuel au 31/12/2006	0,04 %	0,42 %	0,52 %	0,52 %	0,86 %	0,38 %
Dilution potentielle						2,74 %

Règlement des plans	Plan actions gratuites n° A
Date de l'Assemblée Générale	24/06/05
Date du Conseil d'Administration	28/06/06
Terme de la période d'acquisition	01/07/09
Terme de la période de conservation	01/07/11
Nombre de bénéficiaires <i>dont dirigeants</i>	22 1
Nombre d'actions gratuites attribuées	230 000
Nombre d'actions caduques cumulées au 31/12/2005	-
Nombre d'actions attribuées sous période d'acquisition au 01/01/2006	-
Nombre d'actions attribuées devenues caduques, pendant la période d'acquisition, au cours de l'exercice	-
Nombre d'actions attribuées sous période d'acquisition au 31/12/2006	230 000
Dilution potentielle (caduques déduites) - % capital actuel au 31/12/2006	0,99 %
Dilution potentielle	0,99 %

Le prix de souscription des actions par les bénéficiaires est déterminé le jour où les options sont consenties par le Conseil d'Administration et ne peut être inférieur à 80 % de la moyenne des cours constatés lors des 20 séances de Bourse précédant le jour où les options seront consenties.

Par ailleurs, aucune condition de performance n'a été fixée pour les plans attribués et décrits ci-dessus.

Note 7.3 - Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

(en euros)	Au 31/12/05	↗	↘	Au 31/12/06
Capital social	9 265 968	33 354	-	9 299 322
Prime d'émission	28 606 700	276 360	-	28 883 060
Réserve légale	910 842	1 701	-	912 543
Report à nouveau	29 257 865	32 320	1 390 324	27 899 861
Résultat de l'exercice 2005	34 022	-	34 022	-
Résultat de l'exercice 2006	-	(1 390 031)	-	(1 390 031)
TOTAL	68 075 397	(1 046 296)	1 424 346	65 604 755

Les principales variations s'analysent comme suit :

- augmentation du capital social et de la prime d'émission, tel que précisé dans la note 7.1,
- distribution de dividendes (0,06 euro par action) pour 1 390 324 euros,
- affectation du résultat en réserve légale et report à nouveau.

Note 8 - Echéances des dettes à la clôture de l'exercice

(en euros)	Total	Montant < 1 an	Montant > 1 an et < 5 an	Montant Montant > 5
Emprunts auprès des établissements de crédit				
■ moins de deux ans à l'origine	-	-	-	-
■ plus de deux ans à l'origine	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 947 429	5 947 429	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 184 931	1 184 931	-	-
Autres dettes	13 792 403	13 792 403	-	-
TOTAL	20 924 763	20 924 763	-	-

Note 9 - Comptes de régularisation

(en euros)	Au 31/12/06	Au 31/12/05
Produits à recevoir		
Intérêts courus à recevoir	38 665	53 085
TOTAL	38 665	53 085
Charges à payer		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 966	80 491
Dettes fiscales et sociales	184 056	178 075
Autres dettes	78 470	93 784
TOTAL	332 492	352 350

Note 10 - Eléments concernant les entreprises liées et les participations

(en euros)	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
ACTIF		
Participations	57 121 097	-
Créances clients et comptes rattachés	228 431	-
Comptes courant débiteurs	47 017	-
TOTAL ACTIF	57 396 545	-
PASSIF		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 788 606	-
Comptes courants créditeurs	13 713 934	-
TOTAL PASSIF	19 502 540	-
RÉSULTAT		
Produits d'exploitation	2 191 121	-
Produits financiers (dividendes)	260 500	-
Autres achats et charges externes	17 427 908	-
Charges financières	2 770 170	-

NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Note 11 - Analyse du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué pour l'essentiel de refacturations de frais de siège aux différentes filiales du groupe, ainsi que de chiffre d'affaires pour lequel NEURONES SA centralise la refacturation, cette dernière étant référencée auprès de grands comptes nationaux. Le chiffre d'affaires est réalisé en France et la répartition s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2006	%	2005	%
ACTIVITÉS				
Refacturation frais de siège	2 059	11 %	1 580	11 %
Refacturation " référencements "	17 117	88 %	12 756	88 %
Autres	148	1 %	127	1 %
TOTAL	19 324	100 %	14 463	100 %

Note 12 - Résultats financiers

NEURONES a consenti un abandon de créance à hauteur de 2 750 000 euros au profit de sa filiale Victoria SA. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Note 13 - Ventilation de l'impôt sur les résultats

(en euros)	Exercice		Exercice précédent	
	Résultat avant imposition	Impôt	Résultat après Impôt	Résultat après Impôt
Résultat courant	(2 356 437)	576	(2 357 013)	45 330
Résultat exceptionnel	110 451	8 941	101 510	-
Profit intégration fiscale	-	(865 472)	865 472	189
Supplément taux IS (> 763 Keuros) (Intégration fiscale)	-	-	-	(11 497)
RÉSULTAT NET COMPTABLE	(2 245 986)	(855 955)	(1 390 031)	34 022

AUTRES INFORMATIONS

Note 14 - Cautions données

Caution donnée par NEURONES SA pour 1 944 milliers d'euros au profit du Trésor Public, dans le cadre de la mise en place d'un moratoire sur la TVA pour les sociétés du groupe Victoria.

Note 15 - Engagements hors bilan

Engagements de retraite - Au 31 décembre 2006, le montant des engagements liés aux indemnités de départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation selon la méthode rétrospective, mais n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation. Le montant des engagements à fin décembre 2006 s'élève à 13 milliers d'euros.

Autres engagements - Il n'existe pas d'autres engagements hors bilan.

Note 16 - Degré d'exposition aux risques de taux et aux risques de changes

De par son activité, réalisée en France, avec des facturations en euros, NEURONES SA n'est pas exposé significativement aux risques de taux et de change.

Note 17 - Effectifs moyens

	2006	2005
Cadres	9	9
TOTAL	9	9

Note 18 - Rémunération des membres des organes de Direction

Le montant global des rémunérations au titre de l'exercice 2006, allouées aux membres du Conseil d'Administration de NEURONES est de 292 310 euros.

Note 19 - Autres engagement sociaux relatifs aux médailles du travail

Les conventions collectives en vigueur au niveau de la société NEURONES ne prévoient pas de dispositions particulières relatives aux médailles du travail.

Note 20 - Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

(en euros)	2006	2005
Réintégration de l'exercice à déduire l'année suivante		
Organic	28 613	21 547
TOTAL	28 613	21 547

Note 21 - Régime fiscal des groupes de sociétés

Depuis le 1^{er} janvier 2000, le groupe NEURONES a opté en faveur du régime d'intégration fiscale pour les années 2000 à 2004. Le groupe intégré comprend NEURONES SA, Neurons IT SAS, Skills Consulting SAS, Edugroupe SAS, Inexware Services SAS et Axones SAS. L'option d'intégration fiscale a été renouvelée pour les années 2005 à 2009 sur le même périmètre.

Modalités de répartition de l'impôt société assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées, filiales et mère, comme en l'absence d'intégration fiscale. Cette charge est donc calculée sur le résultat fiscal propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe grâce au déficit sont conservées en totalité par la société mère. Les économies réalisées par le groupe non lié au déficit, sont également conservées chez la société mère.

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale

(en euros)	
Impôt comptabilisé	(855 955)
Impôt payé	131 572

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale

(en euros)	
Impôt comptabilisé	(855 955)
Impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale	(856 674)

Note 22 - Identité de la société établissant des comptes consolidés

NEURONES SA est la société mère tête de groupe établissant des comptes consolidés.

Tableau des filiales et participations

Société	Capital	Autres Capitaux propres (1)	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires H.T.	Résultat 2006	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
I - FILIALES (Plus de 50% détenus)										
■ HELP-LINE	400	9 905	92,72 %	1 344	1 344	-	-	40 274	1 810	-
■ BRAINSOFT	480	1 427	90,23 %	875	875	-	-	6 904	20	-
■ EDUGROUPE	3 813	974	100,00 %	3 811	3 811	-	-	5 583	119	-
■ INTRINSEC	480	1 665	82,07 %	436	436	-	-	6 817	512	-
■ NEURONES IT	7 373	3 020	95,05 %	7 006	7 006	-	-	25 178	447	-
■ SKILLS CONSULTING	22 875	11 574	100,00 %	22 867	22 867	-	-	18 578	1 043	-
■ CODILOG-KNOWLEDGE	5 460	1 116	71,57 %	3 307	3 307	-	-	3 576	551	261
■ AS INTERNATIONAL GROUP	555	2 447	100,00 %	12 196	12 196	-	-	2 381	597	-
■ INEXWARE SERVICES	2 250	1 115	100,00 %	2 250	2 250	-	-	7 928	384	-
■ AXONES	40	(3)	100,00 %	40	40	-	-	-	(0)	-
■ GED SYSTEMES	360	340	90,00 %	945	945	-	-	2 933	114	-
■ VICTORIA SA	2 097	64	100,00 %	2 044	2 044	-	-	318	3 793	-
II - PARTICIPATIONS (10 à 50 % détenus)										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
III - AUTRES TITRES										
■ VICTORIA Consulting	84	(3 327)	0,18 %	0	0	-	-	7 273	2 780	-
TOTAL	-	-	-	57 121	57 121	-	-	-	-	261

(1) Avant répartition.

2.8. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Inventaire des valeurs mobilières de placement au 31/12/2006

(en euros)	31/12/2006		
	Valeur d'achat	Valeur boursière	Plus-Value latente
Sicav de trésorerie			
- BFT Court Terme	993 550	993 550	-
- Barep Court terme	4 652 403	4 652 403	-
Sous-total Sicav de trésorerie	5 645 953	5 645 953	-
Billets de trésorerie			
- Faurecia – échéance 02/03/2007 – 3,72 %	7 925 474	7 950 862	25 388
Sous total Billets de trésorerie	7 925 474	7 950 862	25 388
Dépôt à terme			
- OBC – ABN AMRO	7 291 367	7 304 643	13 276
Sous-total dépôt à terme	7 291 367	7 304 643	13 276
TOTAL	20 862 794	20 901 458	38 664

2.9. RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société NEURONES S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note règles et méthodes comptables expose notamment les méthodes retenues pour :

- les dépréciations des titres de participation,
- les dépréciations des valeurs mobilières de placement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à ceux-ci.

En application de la Loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Toulouse et Paris, le 27 mars 2007

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Saint-Pierre
Associé

Bellot Mullenbach & Associés

Jean-Luc Loir
Associé

2.10. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec Viaaduc S.A.S. (ex G-Sys Assistance S.A.S.) et Ged Systèmes S.A.S

■ **Personne concernée** : la société NEURONES S.A.

■ **Nature et objet** : Convention de management service

Par une convention de mise à disposition des ressources de la holding, les fonctions de direction générale, financière, ressources humaines, communication et marketing sont centralisées au niveau de votre société, holding du groupe.

■ **Modalités** :

Les coûts annuels supportés par votre société et imputables à ces filiales sont répartis selon un mode forfaitaire.

En 2006, votre société a facturé à ce titre, les montants suivants :

- Viaaduc S.A.S (ex G-Sys Assistance S.A.S.)	18 000 € H.T.
- Ged Systèmes S.A.S	28 800 € H.T.

Avec IMS S.A.S

■ **Personne concernée** : la société NEURONES S.A.

■ **Nature et objet** :

Par une convention de gestion centralisée, les sociétés du groupe NEURONES sont convenues de procéder à une centralisation de trésorerie par l'intermédiaire d'un compte miroir, les mouvements par dates de valeur des comptes opérationnels étant intégrés sur un compte centralisateur. Ce système est mis en place auprès, d'une part, de la BNP, et d'autre part, de la Société Générale. Les comptes opérationnels sont rémunérés sur la base de leurs soldes respectifs, apparaissant au compte centralisateur.

■ **Modalités** :

En fonction des positions individuelles de chacune des sociétés parties à ces accords, votre société refacture ou rémunère les filiales selon les modalités suivantes :

- position débitrice facturée au taux de l'EONIA + 0,6 % (condition appliquée par les banques au découvert),
- position créditrice rémunérée au taux de l'EONIA - 0,6 %,
- différentiel du taux (emprunteur/prêteur) acquis à votre société.

En 2006, votre société a facturé au titre des commissions de mouvement, le montant suivant :

- IMS S.A.S.	554 €
--------------	-------

En 2006, votre société a rémunéré la filiale IMS S.A.S. pour les montants suivants :

- IMS S.A.S.	579 €
--------------	-------

2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec Neurones IT S.A.S. (ex Neurones Solutions S.A.S.)

■ **Nature et objet** :

La société NEURONES IT S.A.S. mutualise certaines fonctions (comptabilité, gestion, paye, services généraux, ressources humaines, marketing, qualité,...).

■ **Modalités** :

Le coût supporté par Neurones IT S.A.S. est refacturé à votre société selon une clé de répartition forfaitaire. En 2006, la société Neurones IT S.A.S. a facturé à votre société 475 700 € H.T. à ce titre.

■ **Nature et objet** :

Les coûts téléphoniques supportés par la société Neurones IT S.A.S. sont refacturés aux sociétés du groupe.

■ **Modalités** :

Les coûts téléphoniques supportés par Neurones IT S.A.S. pour le compte de votre société, sont refacturés selon une clé de répartition forfaitaire. Sur l'exercice 2006, votre société a constaté une charge de 2 400 € H.T. au titre des coûts téléphoniques.

■ **Nature et objet** :

La société Neurones IT S.A.S. met à disposition de votre société des locaux, sis au 205, avenue Georges Clemenceau à Nanterre.

■ **Modalités** :

Les coûts des locaux supportés par Neurones IT S.A.S. sont refacturés au prorata des mètres carrés occupés. En 2006, la société Neurones IT S.A.S. a refacturé à votre société 79 920 € H.T. à ce titre.

Avec Neurones IT S.A.S. (ex Neurones Solutions S.A.S.), Skills Consulting S.A.S., Help-Line S.A.S, Brainsoft S.A.S, Inexware S.A.S., Codilog Knowledge S.A.S. et Edugroupe S.A.S., (ex UpGrade S.A.S.)

■ **Nature et objet :**

Par une convention de gestion centralisée, les sociétés NEURONES S.A, Skills Consulting S.A.S. et Neurones IT S.A.S sont convenues de procéder à une centralisation de trésorerie par l'intermédiaire d'un compte miroir, les mouvements par dates de valeur des comptes opérationnels étant intégrés sur un compte centralisateur. Ce système est mis en place auprès, d'une part, de la BNP, et d'autre part, de la Société Générale. Les comptes opérationnels sont rémunérés sur la base de leurs soldes respectifs, apparaissant au compte centralisateur.

Les sociétés NEURONES S.A, Neurones IT S.A.S, Skills Consulting S.A.S, Help-Line S.A.S, Inexware S.A.S et Codilog Knowledge S.A.S sont convenues de procéder à une agrégation algébrique de leurs positions bancaires auprès de l'UBP. La facturation des intérêts a lieu sur le compte bancaire de votre société pour la position consolidée.

Les sociétés NEURONES S.A, Neurones IT S.A.S, Skills Consulting S.A.S, Edugroupe S.A.S et Brainsoft S.A.S sont convenues de procéder à une agrégation algébrique de leurs positions bancaires auprès du Crédit Agricole. La facturation des intérêts a lieu sur le compte bancaire de votre société pour la position consolidée.

■ **Modalités :**

En fonction des positions individuelles de chacune des sociétés parties à ces accords, votre société refacture ou rémunère les filiales selon les modalités suivantes :

- position débitrice facturée au taux de l'Eonia + 0,6 % (condition appliquée par les banques au découvert),
- position créditrice rémunérée au taux de l'Eonia - 0,6 %,
- différentiel du taux (emprunteur/préteur) acquis à votre société.

En 2006, votre société a facturé au titre des commissions de mouvement, les montants suivants :

- Brainsoft S.A.S.	944 €
- Help-Line S.A.S.	5 151 €
- Codilog Knowledge S.A.S.	425 €
- Inexware Services S.A.S.	1 031 €
- Neurones IT S.A.S.	1 651 €
- Skills Consulting S.A.S.	666 €
- Edugroupe (ex Upgrade S.A.S.)	700 €

En 2006, votre société a rémunéré ses filiales, pour les montants suivants :

- Brainsoft S.A.S.	4 310 €
- Help-Line S.A.S.	2 491 €
- Codilog Knowledge S.A.S.	4 139 €
- Inexware Services S.A.S.	4 021 €
- Neurones IT S.A.S.	1 097 €
- Skills Consulting S.A.S.	23 €
- Edugroupe S.A.S. (ex Upgrade S.A.S.)	3 719 €

Avec Neurones IT S.A.S. (ex Neurones Solutions S.A.S.), Skills Consulting S.A.S., Help-Line S.A.S, Brainsoft S.A.S., Codilog-Knowledge S.A.S., AS International group S.A.S., Intrinsic S.A.S., Inexware Services S.A.S., IMS S.A.S., Edugroupe S.A.S. (ex UpGrade S.A.S.)

■ **Nature et objet :** Convention de management service

Par une convention de mise à disposition des ressources de la holding, les fonctions de direction générale, financière, ressources humaines, communication et marketing sont centralisées au niveau de votre société, holding du groupe.

■ **Modalités :**

Les coûts annuels supportés par votre société et imputables à l'ensemble des filiales sont répartis selon un mode forfaitaire.

En 2006, votre société a facturé à ce titre, les montants suivants :

- AS International Group S.A.S.	242 400 € H.T.
- Brainsoft S.A.S.	87 600 € H.T.
- Help-Line S.A.S.	549 600 € H.T.
- Intrinsic S.A.S.	96 000 € H.T.
- Codilog-Knowledge S.A.S.	34 800 € H.T.
- Neurones IT S.A.S.	362 400 € H.T.
- Skills Consulting S.A.S.	416 400 € H.T.
- Inexware Services S.A.S.	118 800 € H.T.
- IMS S.A.S.	64 800 € H.T.
- Edugroupe S.A.S (ex Upgrade S.A.S.)	39 600 € H.T.

Toulouse et Paris, le 27 mars 2007

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Saint-Pierre
Associé

Bellot Mullenbach & Associés

Jean-Luc Loir
Associé

2.11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

(en milliers d'euros)	Bellot Mullenbach & Associés		KPMG		Bellot Mullenbach & Associés		KPMG	
	Montant 2006	% 2006	Montant 2006	% 2006	Montant 2005	% 2005	Montant 2005	% 2005
AUDIT								
Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés	97	78 %	51	98 %	70	86 %	58	98 %
Missions accessoires (due diligence...)	27	22 %	1	2 %	11	14 %	1	2 %
SOUS TOTAL	124	100 %	52	100 %	81	100 %	59	100 %
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
Technologies information	-	-	-	-	-	-	-	-
Audit interne	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	124	100 %	52	100 %	81	100 %	59	100 %

3. LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

3.1.1. Dénomination sociale

NEURONES.

3.1.2. Dénomination commerciale

NEURONES.

3.1.3. Siège social

Immeuble "le Clemenceau 1" - 205, avenue Georges Clemenceau
92024 Nanterre Cedex (France).

3.1.4. Forme juridique

La société a été constituée sous la forme d'une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par le nouveau Code de Commerce et le décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

3.1.5. Nationalité

Française.

3.1.6. Date de constitution et durée de la société

La société a été constituée pour une durée de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, le 15 janvier 1985.

Elle prendra fin le 15 janvier 2084, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

3.1.7. Objet social (article 3 des statuts)

La société a pour objet en France, dans les départements d'outre-mer et à l'étranger : toutes les opérations pouvant concerner directement ou indirectement : le conseil, la conception, la fabrication, le développement, la mise en œuvre, l'installation, le support, l'exploitation, la distribution de tout système informatique et électronique, tant au plan des services que des logiciels, applications et matériels, et de façon générale toute opération liée au traitement de l'information, de communication et de formation.

En vue de réaliser son objet, la société pourra :

- traiter, sous-traiter, représenter et commissionner,
- importer et exporter,
- posséder, acquérir, louer, aménager, équiper, transformer tous immeubles, chantiers, dépôts, magasins,

- prendre tous intérêts et participations par tous modes de concours ou d'intervention dans toutes les entreprises similaires ou susceptibles de favoriser le développement de ses affaires,

- et, en général, réaliser toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet.

3.1.8. Registre du Commerce et des Sociétés

331 408 336 R.C.S. Nanterre

3.1.9. Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

3.1.10. Lieux où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales peuvent être consultés au siège social.

3.1.11. Assemblées Générales

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la Loi.

Les réunions ont lieu, soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout propriétaire d'actions, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, peut assister ou se faire représenter à l'Assemblée sur simple justification de son identité et d'une inscription en compte de ses actions dans le même délai, sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit du dépôt, aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, du certificat d'un intermédiaire agréé constatant l'indisponibilité des actions inscrites jusqu'à la date de l'Assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un Administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les procès verbaux d'Assemblées sont dressés et leurs copies sont certifiées et délivrées conformément à la Loi.

Les actionnaires peuvent également voter par correspondance dans les conditions légales. Pour pouvoir être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance doivent avoir été reçus par la société trois jours au moins avant la date de la réunion.

3.1.12. Cession et transmission des actions

Aucune clause statutaire ne restreint le transfert des actions.

3.1.13. Droit de vote double

Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans aucune limitation que celles prévues par la Loi.

Toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire. Ce droit est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Toute action transférée en propriété perd ce droit de vote double : néanmoins le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de quatre ans, s'il est en cours. La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante si les statuts de celle-ci le prévoient.

3.1.14. Seuils et franchissement de seuils

Tout actionnaire est tenu à une obligation d'information lorsqu'il vient à détenir ou à ne plus détenir directement, indirectement ou de concert un des seuils légaux de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 1/3, 50 %, 2/3, 90 % et 95 % du capital social ou des droits de vote.

De plus, tout actionnaire est tenu à une obligation d'information supplémentaire lorsqu'il détient directement, indirectement ou de concert 2 % du capital social ou des droits de vote.

3.1.15. Rachat par la société de ses propres actions

La mise en œuvre de ces programmes s'inscrit dans le cadre de l'article L.225-209 du nouveau Code de Commerce.

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 25 juin 2005 a autorisé la société à procéder au rachat de ses propres actions avec les principales modalités suivantes :

- durée du programme : dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée (soit jusqu'au 24 décembre 2006),
- part maximale du capital à acquérir : 10 % du capital,
- prix d'achat maximum : 12 euros par titre,
- prix de vente minimum : 4 euros par titre.

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 13 juin 2006 a autorisé la société à procéder au rachat de ses propres actions avec les principales modalités suivantes :

- durée du programme : dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée (soit jusqu'au 12 décembre 2007),
- part maximale du capital à acquérir : 10 % du capital,
- prix d'achat maximum : 12 euros par titre,
- quotité maximale acquise en vue de la remise ultérieure à l'échange ou en paiement : 5 % du capital.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2007 (dixième résolution) d'autoriser la société à procéder au rachat de ses propres actions avec les principales modalités suivantes :

- durée du programme : dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée (soit jusqu'au 13 décembre 2008),
- part maximale du capital à acquérir : 10 % du capital,
- prix d'achat maximum : 12 euros par titre,
- quotité maximale acquise en vue de la remise ultérieure à l'échange ou en paiement : 5 % du capital.

Ce programme annulera et remplacera celui autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2006.

Le lancement effectif de ce programme sera subordonné à une décision du Conseil d'Administration. Le cas échéant, et après la décision du Conseil d'Administration, la société fera viser par l'AMF une note concernant le programme et la fera publier dans les délais prévus par la Loi. Le programme de rachat pourra alors être effectivement lancé.

Au cours de l'année 2006, la société n'a pas racheté d'actions dans le cadre de ces programmes.

3.1.16. Répartition statutaire des bénéfices (article 19 des statuts)

Le bénéfice ou la perte de l'exercice est constitué par la différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et provisions, telle qu'elle résulte du compte de résultat.

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement, de cinq pour cent au moins, affecté à la formation d'un fonds de réserve dit "réserve légale".

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale atteint le dixième du capital social.

S'il existe un solde disponible, l'Assemblée Générale décide, soit de le distribuer, soit de le reporter à nouveau, soit de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserve dont elle règle l'affectation et l'emploi.

Après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'Assemblée Générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves. Dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende ou de l'acompte sur dividende en numéraire ou en actions.

3.1.17. Titres au porteur identifiable (article 7 des statuts)

La société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

3.2.1. Capital social

Au 31 décembre 2006, le capital de la société est de 9 299 321,60 euros divisé en 23 248 304 actions, entièrement libérées d'une valeur nominale de 0,4 euro.

**PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION
(ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 1999)**
L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 :

- a délégué au Conseil d'Administration, pour une durée de cinq ans, les pouvoirs nécessaires afin de consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital, ou à l'achat d'actions existantes provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la Loi ;
- a décidé que le nombre total des options qui seront ainsi consenties pourra donner droit à souscrire ou acheter un nombre maximum de 192 975 actions de 2 euros de nominal (soit 964 875 actions actuelles de 0,4 euro de nominal) ;
- a décidé, qu'en cas de souscription ou d'achat, à compter de la cotation de NEURONES sur le Nouveau Marché, le prix de souscription des actions pour les bénéficiaires sera déterminé le jour où les options seront consenties par le Conseil d'Administration et ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de Bourse précédant le jour où les options seront consenties. À compter de la cotation de NEURONES sur le Nouveau Marché, en cas d'option d'achat, le prix d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé le jour où les options seront consenties par le Conseil d'Administration et ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de Bourse précédant le jour où les options seront consenties, ni inférieur à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société au titre des articles 217-1 et/ou 217-2 de la Loi du 24 juillet 1966 ;
- a pris acte que la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options de souscription.

**ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION
(CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 NOVEMBRE 1999) - PLAN N°1**

Le Conseil d'Administration du 29 novembre 1999 a accordé 33 110 options à 19 cadres du groupe, à l'ancien nominal de 2 euros pour un prix de souscription de 16 euros, correspondant à 165 550 actions au nominal actuel de 0,4 euro pour un prix de souscription de 3,2 euros par action, exerçables du 29/11/2004 au 28/11/2014.

Au cours de l'exercice 2006, 11 910 options ont été exercées, donnant lieu à la création de 11 910 actions nouvelles au nominal de 0,4 euro. Il reste 9 530 options en circulation au titre de ce plan (72 650 options caduques exclues).

**ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION
(CA DU 27 JUILLET 2000) - PLAN N°2**

Le Conseil d'Administration du 27 juillet 2000 a accordé 304 363 options à 171 salariés du groupe, au nominal de 0,4 euro, à un prix d'exercice de 7,5 euros par titre, exerçables du 27/07/2005 au 26/07/2010. Au 31 décembre 2006, il reste au titre de cette attribution 98 595 options en circulation (205 768 caduques exclues). Aucune option n'a été exercée au titre de ce plan.

**ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION
(CA DU 11 JUILLET 2001) - PLAN N°3**

Le Conseil d'Administration du 11 juillet 2001 a accordé 320 210 options à 238 salariés du groupe, au nominal de 0,4 euro, à un prix d'exercice de 3,8 euros par titre, exerçables du 11/7/2006 au 11/7/2011.

Au cours de l'exercice 2006, 71 474 options ont été exercées, donnant lieu à la création de 71 474 actions nouvelles au nominal de 0,4 euro. Il reste au 31 décembre 2006, 119 940 options en circulation (128 796 caduques exclues).

**ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION
(CA DU 23 JANVIER 2003) - PLAN N°4**

Le Conseil d'Administration du 23 janvier 2003 a accordé 174 000 options à 60 salariés du groupe, au nominal de 0,4 euro, à un prix d'exercice de 3,2 euros par titre, exerçables du 01/03/2007 au 28/02/2011. Cette opération solde l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 29 novembre 1999 au Conseil d'Administration, les 752 options restantes au titre de cette autorisation ayant été annulées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2003. Au 31 décembre 2006, il reste, au titre de cette attribution, 120 000 options en circulation (54 000 caduques exclues).

**PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION
(ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JUIN 2003)**

L'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2003 a autorisé à nouveau 250 000 options de souscription (huitième résolution). Ce nombre correspond au total d'options devenues caduques au 31/12/2002 dans les plans N° 1 à N°4 et les BSPCE. À la date d'autorisation, la dilution potentielle maximale correspondante était de 1,09 % du capital.

**PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION
(ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JUIN 2004)**

L'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2004 a autorisé 100 000 options de souscription supplémentaires en plus des 250 000 déjà autorisées (treizième résolution). Ce nombre correspond au total d'options devenues caduques en 2003 dans les plans N° 1 à N°4 et les BSPCE. À la date d'autorisation, la dilution potentielle maximale correspondante était de 0,44 % du capital.

**ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION
(CA DU 15 OCTOBRE 2004) - PLAN N°5**

Le Conseil d'Administration du 15 octobre 2004 a accordé 257 000 options à 60 salariés du groupe, au nominal de 0,4 euro, à un prix d'exercice de 4,2 euros par titre, exerçables du 15/10/2008 au 14/10/2012. Au 31 décembre 2006, il reste au titre de cette attribution 200 000 options en circulation (57 000 caduques exclues).

**ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION
(CA DU 28 JUIN 2006) - PLAN N°6**

Le Conseil d'Administration du 28 juin 2006 a accordé 93 000 options à 39 salariés du groupe, au nominal de 0,4 euro, à un prix d'exercice de 5,1 euros par titre, exerçables du 01/07/2010 au 30/06/2014. Au 31 décembre 2006, il reste au titre de cette attribution 89 000 options en circulation (4 000 caduques exclues).

**ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES
(ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 2005)**

L'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer 230 000 actions gratuites (treizième résolution). À la date d'autorisation, la dilution potentielle maximale correspondante était de 1 % du capital.

**ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES
(CA DU 28 JUIN 2006) - PLAN N°A**

Le Conseil d'Administration du 28 juin 2006 a accordé 230 000 actions gratuites à 22 salariés et dirigeants du groupe. Les actions gratuites ne seront définitivement attribuées qu'au terme d'une période d'acquisition de trois ans, soit le 1^{er} juillet 2009. Par ailleurs, celles-ci ne pourront être vendues qu'au terme d'une période de conservation complémentaire de deux ans, soit à partir du 1^{er} juillet 2011.

Au 31 décembre 2006, aucune action gratuite attribuée n'est devenue caduque.

AUTRES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Il n'y a pas d'autre titre donnant accès au capital de NEURONES.

3.2.2. Capital autorisé

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2006 a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au président, à procéder pendant une période de 26 mois (soit jusqu'au 12 août 2008), à l'émission, en France ou sur les marchés étrangers, de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la société (douzième, treizième, quatorzième et quinzième résolutions).

Ces émissions pourront être réalisées avec maintien ou avec suppression du droit préférentiel de souscription et ne pourront donner lieu (hors ajustements liés notamment à l'incorporation de bénéfices, réserves ou primes au capital, ou à la réservation des droits de porteurs de valeurs mobilières ou de bons) à une augmentation du capital social supérieure à 4 millions d'euros.

En outre, le produit brut des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital ne pourra excéder 80 millions d'euros.

3.2.3. Tableau d'évolution du capital social depuis la création de la société

DATE	Nature de l'opération	Augmentation de capital	Prime d'émission et d'apport	Nombre de titres émis	Montant cumulé du capital social	
					Nb de titres	Capital
Décembre 1984	Constitution de la société	-	-	-	8 000	800 000 F
15/08/85	Augmentation de capital	210 000 F	-	2 100	10 100	1 010 000 F
30/06/93	Rachat par la société de ses propres titres Réduction du capital	-	-	(4 954)	5 146	514 600 F
30/06/93	Augmentation de capital par incorporation de réserves et élévation du nominal de 100 F à 200 F	514 600 F	-	-	5 146	1 029 200 F
30/12/97	Augmentation de capital par incorporation de réserves et élévation du nominal de 200 F à 4 000 F	19 554 800 F	-	-	5 146	20 584 000 F
29/11/99	Augmentation de capital par incorporation de réserves, conversion du capital en euros, nominal des actions porté à 1 500 €	30 049 320,83 F	-	-	5 146	7 719 000 €
29/11/99	Division du nominal de 1 500 € à 2 €	-	-	-	3 859 500	7 719 000 €
5/4/2000	Division du nominal de 2 € à 0,4 €	-	-	-	19 297 500	7 719 000 €
23/5/2000	Augmentation de capital lors de l'introduction sur le Nouveau Marché	1 389 420 €	29 872 530 €	3 473 550	22 771 050	9 108 420 €
31/12/2004	Augmentation de capital suite à exercice de BSPCE	30 488 €	213 416 €	76 220	22 847 270	9 138 908 €
31/12/2005	Augmentation de capital suite à exercice de BSPCE / Stocks Options	166 260 €	1 163 820 €	415 650	23 262 920	9 305 168 €
31/12/2005	Réduction de capital suite à annulation d'un bloc racheté	-	-	(98 000)	23 164 920	9 265 968 €
31/12/2006	Augmentation de capital suite à exercice de Stocks Options	33 353,60 €	276 359,60 €	83 384	23 248 304	9 299 321,60 €

3.2.4. Évolution de la répartition du capital et des droits de vote au cours des trois derniers exercices

Actionnariat	Situation au 31 décembre 2004				Situation au 31 décembre 2005				Situation au 31 décembre 2006			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants												
Luc de Chamnard	13 732 495	60,1 %	26 736 990	66,3 %	13 747 415	59,3 %	26 623 910	65,7 %	6 661 357	28,7 %	13 322 714	38,5 %
Host Développement	3 532 500	15,5 %	7 065 000	17,5 %	3 532 500	15,3 %	7 065 000	17,4 %	10 629 087	45,7 %	14 161 587	40,9 %
Bertrand Ducurtil	1 015 795	4,4 %	1 960 130	4,9 %	944 335	4,1 %	1 888 670	4,7 %	944 335	4,1 %	1 888 670	5,5 %
Total dirigeants	18 280 790	80 %	35 762 120	88,7 %	18 224 250	78,7 %	35 577 580	87,8 %	18 234 779	78,5 %	29 372 971	84,9 %
Actions de concert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe d'actionnaires partenaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actionnariat salarié	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Auto détention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autocontrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Public (1)	4 566 480	20 %	4 570 240	11,3 %	4 940 670	21,3 %	4 944 430	12,2 %	5 013 525	21,5 %	5 201 310	15,1 %
Actionnariat résident	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actionnariat non résident	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	22 847 270	100 %	40 332 360	100 %	23 164 920	100 %	40 522 010	100 %	23 248 304	100 %	34 574 281	100 %

(1) titres au porteur et titres au nominatif, salariés inclus.

Au cours de l'année 2006, Luc de Chamnard a apporté 7 086 058 actions NEURONES à Host Développement.

Host Développement SAS est détenue à 100 % par Luc de Chamnard.

Les franchissements de seuils suivants ont été déclarés à NEURONES au cours de l'année 2006 :

- Host Développement a franchi à la hausse les seuils de 20 %, 25 %, 1/3 en capital et en droits de vote,
- Tocqueville Finance a franchi à la hausse les seuils de 2 % et 4 % en capital et le seuil de 2 % en droits de vote.

Par ailleurs, Bertrand Ducurtil a franchi mécaniquement à la hausse le seuil de 5 % des droits de vote.

3.2.5. Pactes d'actionnaires/actions de concert/engagements de conservation de titres

Dans le cadre de l'article 789 A du CGI, des engagements collectifs de conservation de titres ont été renouvelés en décembre 2006 entre Luc de Chamnard, Bertrand Ducurtil, leurs familles et Host Développement. Aucun autre engagement de conservation de titres n'a été pris par les dirigeants actionnaires.

3.2.6. Nantissement des actions

Néant.

3.3. DIVIDENDES

Exercice clos le	Montant net total distribué	Dividende par action	
		Dividende net	Avoir fiscal
31 décembre 2005	1 390 323,90 euros	0,06 euro	N/A
31 décembre 2004	1 144 447,75 euros	0,05 euro	N/A
31 décembre 2003	-	-	-
31 décembre 2002	-	-	-
31 décembre 2001	-	-	-

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2007 de verser un dividende de 0,06 euro par action au titre de l'exercice 2006. Conformément aux dispositions légales, les dividendes et acomptes sur dividendes sont prescrits dans un délai de cinq ans au profit de l'État.

3.4. MARCHÉ DES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Les actions de NEURONES sont actuellement cotées dans le compartiment "C" de la liste unique (Eurolist) de la Bourse de Paris (code ISIN : FR0004050250 - code Bloomberg : NEUR FP - code Reuters : NEUR.LN). NEURONES a adhéré au segment d'Euronext "NextEconomy" et aux obligations liées, dès sa création en janvier 2002.

La cotation des actions est effectuée en continu depuis la date d'introduction en Bourse. Les actions font partie de l'indice IT CAC depuis mai 2000.

L'évolution du cours de l'action et des volumes quotidiens échangés au cours des dix huit derniers mois a été la suivante :

Mois	Cours plus haut	Cours plus bas	Cours moyen clôture	Nombre de titres échangés (en milliers)	Nombre de séances
	(en euros)	(en euros)	(en euros)		
novembre 2005	5,75	5,15	5,50	266	22
décembre 2005	5,66	5,25	5,49	262	21
janvier 2006	5,84	5,36	5,67	266	22
février 2006	5,74	5,31	5,47	540	20
mars 2006	6,15	5,25	5,62	582	23
avril 2006	6,30	5,80	5,97	329	18
mai 2006	6,25	5,15	5,79	384	22
juin 2006	5,70	4,47	5,28	236	22
juillet 2006	5,12	4,51	4,84	291	21
août 2006	5,50	4,60	4,86	217	23
septembre 2006	5,51	4,70	5,17	159	21
octobre 2006	5,08	4,72	4,94	147	22
novembre 2006	4,98	4,73	4,86	349	22
décembre 2006	4,84	4,47	4,74	172	19
janvier 2007	5,14	4,85	5,04	115	22
février 2007	5,75	4,86	5,30	365	20
mars 2007	5,18	4,88	5,08	174	22
avril 2007	5,50	4,98	5,26	213	19
Extrême moyenne (12 derniers mois)	6,25	4,47	5,10	235	-
TOTAUX (12 DERNIERS MOIS)	-	-	-	2 822	255

Source : Euronext

Le volume journalier moyen échangé au cours des trois derniers mois connus à la date de rédaction de ce rapport (février, mars et avril 2007) a été de 12 300 titres par jour. Sur les douze derniers mois (mai 2006 à avril 2007), il s'est élevé à environ 11 000 titres quotidiens.

4. ADMINISTRATION ET DIRECTION

4.1. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Président : Luc de Chamnard

Autres mandats dans le groupe :			
Président :	Axones	205, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex	
Administrateur :	Victoria	171, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex	
Administrateur :	Victoria Consulting	171, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex	
Autres mandats (hors groupe) :			
Président :	Host Développement	122, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	Nanterre B 339 788 713

Directeur général : Bertrand Ducurtil

Autres mandats dans le groupe :			
Président :	Skills Consulting	205, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex	
Président :	Inexware Services	205, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex	
Gérant :	AS Technologie	83, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris	
Gérant :	AS Télécom et Réseaux	83, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris	
Administrateur :	Victoria SA	171, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex	
Administrateur :	Victoria Consulting	171, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex	

Administrateur : Hervé Pichard

Autres mandats (hors groupe) :			
Président :	Cabinet Pichard et associés	122, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	Nanterre B 391 504 628
Administrateur :	SECO Ressources et Finances	122, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	Nanterre B 429 837 172
Administrateur :	Ets Planche	Avenue de la Prospective - 18000 Asnières-lès-Bourges	Bourges B 543 620 181
Administrateur :	UPM Kymmene groupe	122 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	Nanterre B 407 655 893

Administrateur : Jean-Louis Pacquement

Administrateur	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat
Luc de Chamnard	5 décembre 1984(*)	AG du 14 juin 2007
Bertrand Ducurtil	30 juin 1999	AG du 14 juin 2007
Jean-Louis Pacquement	5 décembre 1984(*)	AG du 14 juin 2007
Hervé Pichard	15 octobre 2004	AG du 14 juin 2007

(*) Date de création de NEURONES.

4.2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Au sens du rapport Bouton, Jean-Louis Pacquement est un administrateur historique (plus de 15 ans d'ancienneté). Hervé Pichard, administrateur, est par ailleurs conseiller juridique du groupe. La cooptation des administrateurs est soumise à la ratification de l'Assemblée Générale chaque année. Ils doivent détenir au moins une action. Il n'a pas été fixé de règle spécifique concernant les restrictions ou interdictions d'intervention des administrateurs sur des opérations sur les titres NEURONES s'ils disposent d'informations non encore rendues publiques. Dans ce cas de figure, le droit commun s'applique.

Compte tenu de la répartition du capital de la société :

- il n'existe pas de règlement intérieur du fonctionnement du Conseil d'Administration,
- il n'est pas prévu d'en mettre en place à ce jour car une telle procédure paraît disproportionnée par rapport aux résultats qu'on pourrait en attendre,

- l'évaluation des performances du Conseil d'Administration n'a pas fait l'objet de mesures formalisées,
- il n'a pas été constitué de comité préparant les décisions du Conseil d'Administration (comité des comptes, comité d'audit, comité des rémunérations...).

Nombre de réunions du Conseil d'Administration en 2006 : 7.

Taux de présence des membres du Conseil d'Administration en 2006 : 75 %.

Il n'a pas été versé de jetons de présence, de l'origine de la société au 31/12/2006.

4.3. INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS

Les montants des rémunérations globales brutes et des avantages en nature attribués aux membres du Conseil d'Administration de NEURONES au titre des exercices 2005 et 2006 sont les suivants :

(en euros)	Rémunération 2006				Rémunération 2005			
	Fixe	Variable	Av. Nature	Total	Fixe	Variable	Av. Nature	Total
Luc de Chamard	148 550	-	6 960	155 510	147 957	-	6 220	154 177
Bertrand Ducurtil	121 800	15 000	-	136 800	120 131	15 000	-	135 131
Jean-Louis Pacquement	-	-	-	-	-	-	-	-
Hervé Pichard	-	-	-	-	-	-	-	-

Les dirigeants de NEURONES ou des membres de leurs familles ne possèdent, ni directement ni indirectement, des actifs utilisés par le groupe, notamment immobiliers.

Ils n'ont pas d'intérêts dans le capital des filiales de NEURONES, ni chez des clients ou fournisseurs du groupe, à l'exception d'une participation indirecte dans une société unipersonnelle, fournisseur occasionnel.

Il n'a pas été accordé ou constitué de prêts ou garanties en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

4.4. INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

4.4.1. Stock-options et BSPCE

Un plan de BSPCE (Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise) a été mis en place le 29 novembre 1999. À cette même date, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer des options de souscription d'actions.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'Administration a attribué à quatre reprises des stock options :

- le 29 novembre 1999 (Plan N° 1),
- le 27 juillet 2000 (Plan N° 2),
- le 11 juillet 2001 (Plan N° 3),
- le 23 janvier 2003 (Plan N° 4) soldant l'autorisation de l'Assemblée Générale du 29 novembre 1999.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2003 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer 250 000 options de souscription d'actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2004 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer 100 000 options de souscription d'actions.

Faisant usage de ces autorisations, le Conseil d'Administration a attribué des stock options :

- le 15 octobre 2004 (Plan N° 5),
- le 28 juin 2006 (Plan N° 6).

L'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer 230 000 actions gratuites.

Faisant usage de ces autorisations, le Conseil d'Administration a attribué des actions gratuites :

- le 28 juin 2006 (Plan N° A).

Les caractéristiques de ces plans sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés Note 9.2. et dans l'annexe aux comptes sociaux Note 7.2.

Compte tenu du capital au 31/12/2006 constitué de 23 248 304 actions, la dilution potentielle maximum est de 3,73 % (options attribuées restant exerçables, actions gratuites attribuées) :

	Nombre de titres maximum	% du capital
Stocks Options accordées (Plans n° 1, 2, 3, 4, 5 et 6) (caduques et déjà souscrites déduites)	637 065	2,74 %
Actions gratuites attribuées (Plan n° A)	230 000	0,99 %
TOTAL DILUTION AUTORISÉE	867 065	3,73 %

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Mandataires sociaux et 10 salariés ayant reçu le plus d'options.

	Plan SO n° 1	Plan SO n° 2	Plan SO n° 3	Plan SO n° 4	Plan SO n° 5	Plan SO n° 6
Date de l'Assemblée	29/11/1999	29/11/1999	29/11/1999	29/11/1999	25/06/2003 & 25/06/2004	25/06/2004
Date du Conseil d'Administration	29/11/1999	27/07/2000	11/07/2001	23/01/2003	15/10/2004	28/06/2006
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées par :						
- les mandataires sociaux	-	-	-	-	-	-
- les dix premiers attributaires salariés	126 245	34 298	81 000	67 000	92 000	32 000
Point de départ d'exercice des options	29/11/2004	27/07/2005	11/07/2006	01/03/2007	15/10/2008	01/07/2010
Date d'expiration	28/11/2014	26/07/2015	10/07/2011	28/02/2011	14/10/2012	30/06/2014
Prix de souscription ou d'achat	3,20	7,50	3,80	3,20	4,20	5,10
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Nombres d'actions souscrites	7 145	0	57 000	0	0	
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice	0	0	0	0	0	0
Options de souscription ou d'achat restantes	9 530	13 338	14 000	57 000	92 000	32 000

Attributions et levées de l'année 2006 d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Mandataires sociaux et 10 salariés ayant reçu le plus d'options.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix	Date d'échéance	Plan n°
Options consenties durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options	0	-	-	-
Options levées durant l'exercice par chaque mandataire social	0	-	-	-

Attribution et exercice des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés non mandataires sociaux	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan n°
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé.	32 000	5,10 euros	-
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	7 145 57 000	3,20 euros 3,80 euros	N° 1 - Stock Option 1999 N° 3 - Stock Option 2001

4.4.2. Participation et intéressement

Les salariés bénéficient de la participation légale lorsque leur entité métier remplit les conditions requises. Au cours des cinq derniers exercices, les sommes affectées à la participation et à l'intéressement des salariés ont été les suivantes :

(en milliers d'euros)	2002	2003	2004	2005	2006
Participation légale	754	481	568	531	630
Intéressement des salariés	43	28	50	52	67
TOTAL (PARTICIPATION + INTÉRESSEMENT)	797	509	618	583	697

5. RESPONSABLES

5.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET ATTESTATION

“À ma connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de NEURONES. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée”.

Luc de Chamnard
Président-directeur général

5.2. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Bertrand Ducurtil

NEURONES
Immeuble “Le Clemenceau 1”
205, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 37 41 37 - Fax. : 01 47 24 40 46

5.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

5.3.1. Commissaires aux Comptes Titulaires

■ KPMG SA

2 bis, rue de Villiers - 92309 Levallois Perret cedex
Représenté par Monsieur Philippe Saint-Pierre.
Date du premier mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2004.
Date du mandat en cours : renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2005.
Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

■ Bellot Mullenbach & Associés

14, rue Clapeyron - 75008 Paris
Représenté par Monsieur Jean-Luc Loir.
Date du premier mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 1997.
Date du mandat en cours : renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2003.
Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

5.3.2. Commissaires aux Comptes Suppléants

■ Monsieur Christian Libéros

9, avenue Parmentier - BP 2398 - 31086 Toulouse cedex 2
Date du premier mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2004.
Date du mandat en cours : renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2005.
Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

■ Monsieur Eric Blache

14, rue Clapeyron - 75008 Paris
Premier mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2005.
Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

5.4. INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice 2004 établis en application des normes comptables françaises, ainsi que le rapport des contrôleurs légaux y afférent, figurant en pages 30-66 du document de référence 2004 déposé à l'AMF le 18 mai 2005 sous le numéro D.05-0731,
- les comptes consolidés de l'exercice 2005 établis en application du référentiel IFRS, ainsi que le rapport des contrôleurs légaux y afférent, figurant en pages 31-57 du document de référence 2005 déposé à l'AMF le 30 mai 2006 sous le numéro D.06-0500.

5.5. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Sont notamment disponibles sur le site Internet de la société (www.neurones.net) les documents suivants :

- les comptes consolidés 2006 accompagnés du rapport des contrôleurs légaux,
- les documents de référence 2003, 2004 et 2005 déposés sous forme de rapport annuel auprès de l'Autorité des Marchés Financiers les 9 avril 2004, 18 mai 2005 et 30 mai 2006 sous les numéros D.04-0449, D.05-0731 et D.06-0500.

Les statuts peuvent être consultés au siège social de NEURONES : 205, avenue Georges Clemenceau 92024 Nanterre Cedex.

Sont également disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) les documents suivants :

- les documents de référence 2003, 2004 et 2005 déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers les 9 avril 2004, 18 mai 2005 et 30 mai 2006 sous les numéros D.04-0449, D.05-0731 et D.06-0500.

6. TABLEAU DE CONCORDANCE

La présente table permet d'identifier les informations à inclure dans le rapport annuel déposé comme document de référence.

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004		Document de référence
		Page
1.	Personnes responsables	105
2.	Contrôleurs légaux des comptes	105
3.	Informations financières sélectionnées	29 et 36
4.	Facteurs de risque	37 à 38
5.	Informations concernant l'émetteur	28
5.1.	Historique	28
5.2.	Pôles d'activité	28 à 33
5.3.	Offres transverses, relation globale	29
5.4.	Politique d'investissement	36
5.5.	Sous-traitance	37
5.6.	Stratégie et développement	39
6.	Aperçu des activités	30 à 33
6.1.	Principales activités	30 à 33
6.2.	Principaux marchés	30 à 33
7.	Organigramme	70
7.1.	Description du groupe	70
7.2.	Liste des filiales	70
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	n.a.
8.1.	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	n.a.
9.	Examen de la situation financière et du résultat	41 à 47 puis 54 à 79
9.1.	Situation financière	41 à 47 puis 54 à 79
9.2.	Résultat d'exploitation	41 à 47 puis 54 à 79
10.	Trésorerie et capitaux	57 et 69
11.	Recherche et développement, brevets et licences	36
12.	Informations sur les tendances	40
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	40
14.	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	102 à 103
15.	Rémunération et avantages	103 à 104
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	103 à 104
17.	Salariés	102
17.1.	Participation et stocks options	103 à 104
18.	Principaux actionnaires	100
19.	Opérations avec des apparentés	n.a.
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	54 à 91
20.1.	Informations financières historiques	54 à 91
20.2.	Information financière proforma	n.a.
20.3.	Etats financiers	54 à 57 puis 82 à 83
20.4.	Vérification des informations financières annuelles	80, 92, 93 et 94
20.5.	Date des dernières informations financières	54
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	40
20.7.	Politique de distribution de dividendes	101
21.	Informations complémentaires	98 et 99
21.1.	Capital social	98 et 99
21.2.	Actes constitutifs et statuts	96 et 97
22.	Contrats importants	34
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'expert et déclarations d'intérêts	n.a.
24.	Documents accessibles au public	105
25.	Informations sur les participations	91

7. GLOSSAIRE

INTÉGRATION DE SYSTÈMES ET RÉSEAUX

LAN (Local Area Network) : réseau local. Il est principalement constitué des éléments suivants : serveurs, postes de travail, périphériques, éléments actifs permettant le transfert d'information entre les serveurs et postes. Les principaux éléments actifs sont les routeurs (qui permettent les liaisons entre sites) et les commutateurs (qui permettent les liaisons entre éléments d'un même site).

WAN (Wide Area Network) : réseau étendu. Il s'agit de l'ensemble des liens entre les différents LAN d'une organisation.

Intégration de systèmes : ensemble des prestations de conception et mise en œuvre qui concernent les applicatifs systèmes situés sur les réseaux LAN et WAN d'une organisation : OS (Operating Systems) serveurs, OS postes, OS clients légers, émulateurs, messageries, accès distants, accès Internet, applicatifs métiers, utilitaires (télédistribution, supervision, remontées d'alerte, sauvegardes, gestion de baies de disques, clusters...).

Le terme d'intégration de systèmes peut être utilisé dans un sens différent.

Sont considérées comme "intégrateurs de systèmes" des SSII globales qui sont en mesure de traiter à la fois les aspects fonctionnels d'une évolution majeure d'un système d'information (comme la mise en place d'un ERP par exemple) et la mise en place des infrastructures techniques nécessaires pour le supporter. Il s'agit alors d'"intégration de systèmes d'information (SI)".

Intégration de réseaux : ensemble des prestations de conception et mise en œuvre qui concernent les couches réseaux locaux et distants d'une organisation. Un intégrateur réseau dimensionne les "tuyaux" et les débits mais n'intervient pas sur les couches supérieures applicatives serveurs et postes clients.

Site central (ou mainframe ou grand système) : ordinateur de grande puissance utilisé en central dans les grandes organisations (IBM z Series, Bull DPS7-8...). Un grand nombre d'applications spécifiques ayant été développées dans ces environnements, ils restent en production dans les grandes organisations. Ces applications sont apportées sur le poste de travail par le biais d'un "émulateur".

Systèmes propriétaires : sont appelés systèmes propriétaires des mini-ordinateurs dont le hardware et l'Operating System (OS) sont développés et diffusés par un seul constructeur (z et i-Series d'IBM, Vax de DEC...). Le terme s'emploie par opposition à UNIX et aux OS (Microsoft, Linux...) qui sont indépendants des constructeurs.

Informatique répartie ou distribuée : serveurs (Unix, Microsoft...), postes de travail, périphériques, éléments actifs (principalement routeurs et commutateurs) et passifs.

Mobilité : les utilisateurs nomades d'une organisation ont de plus en plus accès à des applications en mode distant. Quatre types principaux de terminaux sont utilisés : les ordinateurs portables, les "tablet PC", les PDA (Personal Digital Assistant - Palm, HP, Blackberry...) dont les "pockets PC" et les smartphones. Les utilisateurs accèdent aux données de l'entreprise, les mettent à jour ou se synchronisent avec ces dernières. Les applications sont soit des applications PIM (Personnel Information Management : agenda + mails), soit des applications métier. Les utilisateurs nomades type sont les logisticiens, les visiteurs médicaux, les équipes d'intervention ou de service après-vente. On estime à environ 7 millions le nombre de travailleurs nomades en France.

Un projet de mobilité prend en compte notamment : le choix du terminal (donc de l'Operating System correspondant), le choix d'un serveur de synchronisation, le choix d'un fournisseur d'accès Internet, un projet d'intégration et le cas échéant des développements spécifiques. La sécurité constitue toujours un volet important de tels projets.

Client léger : lorsque l'utilisateur accède à partir de son domicile (ou d'un site distant) à tout ou partie des applications de l'entreprise (client léger et fermes Citrix, Webaccess à une messagerie), on parle d'accès distant et pas de mobilité. La sécurité constitue également un volet important de ce type de projet.

SAN (Storage Area Network)/NAS (Network Attached Storage) : solutions de stockage élaborées permettant de stocker des volumes importants. Le SAN est un réseau privé situé derrière un serveur. Le NAS est un système de stockage situé sur le réseau. La sauvegarde est vue comme un stockage secondaire. L'utilisation de robots de sauvegarde se répand.

Consolidation de serveurs : ces dernières années, les serveurs ont eu tendance à se multiplier à chaque mise en production d'application. Pour diminuer leurs coûts d'exploitation, les organisations cherchent périodiquement à regrouper leurs applications sur un nombre plus réduit de serveurs de production.

Virtualisation : couche logicielle qui permet de simuler du point de vue des applications une machine physique et ses composants. La virtualisation, très récente, est souvent associée aux projets de consolidation. Elle vise à augmenter le taux d'utilisation moyen des ressources informatiques en faisant cohabiter plusieurs serveurs virtuels au sein d'une même machine physique.

GSM, GPRS, UMTS : normes de transmission radio-numériques utilisées par la téléphonie mobile. On distingue : le GSM (déjà de deuxième génération, toujours opérationnel pour le transport de la voix, d'un débit d'environ 9 kbits/s), le GPRS (qui permet le transport de données par paquets, notamment de messages, d'un débit d'environ 30 kbits/s) et enfin l'UMTS (dit de troisième génération) choisi par France Telecom et SFR qui permettra le transport de la voix et des données, notamment d'écrans internet et intranet, à des débits prévus de 300 kbits/s, Bouygues Telecom ayant choisi la technologie Edge d'un débit d'environ 100 kbits/s.

WIFI (Wireless Fidelity 802.11b et 808.11g), Bluetooth, Infrarouge : techniques de communication sans fil ayant des débits et des contraintes de distance différentes. Le WIFI nécessite la présence de bornes.

ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) : le fil de cuivre du RTC (Réseau Téléphonique Commuté) est un réseau analogique utilisé pour transporter la voix et les données, notamment via les modems. L'ADSL est une technologie qui permet de faire passer des hauts débits sur le fil de cuivre standard (réseau actuel de France Telecom). Elle concerne surtout les particuliers qui ont ainsi un accès beaucoup plus rapide à Internet. Les entreprises seront surtout concernées par des dérivés comme le HDSL plus adaptés à leur type de trafic.

IP (Internet Protocol) - VOIP (Voice Over IP) : protocole utilisé sur la très grande majorité des LAN et sur Internet. Les standards téléphoniques récents transportent de la voix sur IP (VOIP) et l'évolution est irréversible. La téléphonie (la voix) passera donc à terme sur les infrastructures réseaux de l'entreprise. C'est un élément essentiel de la convergence téléphonie/informatique.

WAP (Wireless Application Protocol) : ce protocole concerne les couches applicatives de la téléphonie mobile. Il a été lancé par un consortium de constructeurs de téléphones mobiles, dont Nokia, Ericsson et Motorola. Avec l'essor d'Internet et le développement des mobiles, il devient intéressant d'accéder à Internet depuis son téléphone portable. Mais la taille réduite de l'écran de ce dernier ne lui permet pas d'afficher des pages HTML. WAP est donc une version allégée de HTTP (protocole de transport de HTML) pour permettre l'affichage de pages WML (Wireless Markup Language), adaptées aux petits écrans.

SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Sécurité informatique : le fait que les systèmes d'informations soient de plus en plus ouverts (connectés à Internet, interconnectés entre sites, ouverts sur les tiers clients et fournisseurs, accessibles à distance à partir des mobiles des collaborateurs "nomades" et à partir du domicile des collaborateurs...) a développé les activités liées à la sécurité informatique jusqu'à en faire une spécialité à part entière. Le périmètre de la sécurité informatique est délicat à définir. Il recouvre : les solutions de protection à l'entrée (antivirus, firewall, proxy-cache, détection d'intrusion et inspection de contenu), la protection des accès (chiffrement VPN, administration, autorisation d'accès) et l'administration de la sécurité (dont la détection de vulnérabilités). Les services liés à la sécurité sont principalement : le conseil, l'architecture, l'audit, la surveillance et l'administration.

Cette spécialité s'intègre dans une problématique plus vaste de sécurité générale avec laquelle elle ne doit pas être confondue. La sécurité générale comprend en plus : les plans de secours, la mise en place de moyens de secours, les règles de vie et procédures, la sécurité physique des locaux et des accès, etc.

Virus/programme antivirus : le virus est un programme, en général malveillant, capable de se reproduire seul et de se propager de machine en machine. L'antivirus est un programme informatique qui détecte et éradique les virus. Comme il n'existe pas d'antidote universel, il faut mettre à jour régulièrement son antivirus qui ne détecte et ne neutralise que les virus dont il a les antidotes.

Pare-feu (firewall) : les firewalls filtrent l'accès entrant et sortant entre deux réseaux IP différents. Il existe plusieurs techniques de filtrage : filtrage de paquets en fonction des adresses IP de départ et d'arrivée, inspection de session (stateful inspection) avec analyse des fichiers d'en-tête de session, proxy avec traduction d'adresses pour masquer les adresses des utilisateurs internes aux yeux de l'extérieur. Sur le marché, les firewalls sont proposés sous différentes formes : firewall logiciel, routeur-firewall et firewall matériel.

Proxy cache : le serveur proxy sert à réguler la politique de sécurité des entrées et sorties vers Internet au niveau des couches applicatives (FTP-transfert de fichiers, HTTP-navigation sur le net, SMTP messagerie) contrairement au firewall qui agit sur les couches basses. Par exemple, c'est la fonction proxy qui interdit l'accès à certains sites web n'ayant pas de liens avec l'activité professionnelle. Souvent la fonction proxy est intégrée au firewall.

Inspection de contenu : l'analyse de contenu permet de filtrer le contenu des mails ou des sites web pour éviter une utilisation abusive. L'analyse de contenu détecte également les codes mobiles : petites applications de type Java, ActiveX, .exe qui sont souvent attachées à des mails et qui sont parfois malveillantes.

Tests d'intrusion : après accord du client et sur une périmètre convenu au préalable, le prestataire essaie de pénétrer en utilisant différentes techniques d'attaque pour tester les failles du dispositif.

Le test d'intrusion fait l'objet d'un rapport. Les failles sont corrigées par la mise en place de nouvelles parades de sécurité.

VPN (Virtual Private Network) : un VPN est un réseau empruntant une infrastructure de télécommunications publique comme Internet, mais qui garantit l'intégrité des données transmises grâce à des techniques de chiffrement et de "tunneling".

Chiffrement/cryptage des données : codage des informations visant à les rendre incompréhensibles pour quiconque autre que leur destinataire. Depuis le comité interministériel du 19 janvier 1999, la France a libéralisé le chiffrement et a adopté les règles adoptées par les principaux autres pays du G7.

Authentification ou identification/PKI (Private Key Infrastructure) : les solutions actuelles d'authentification sont : le simple mot de passe très répandu mais assez fragile, le certificat PKI, le token, la carte à puce, la biométrie. Quoique d'administration plus lourde, les certificats PKI sont promis à un grand développement : pour rentrer dans une application, il faut alors non seulement que l'utilisateur ait son mot de passe mais également que sur sa machine soit installé un module logiciel particulier.

Single Sign On (SSO) : clé physique associée à un mot de passe unique à la connexion qui remplace tous les mots de passe attachés à chaque application.

Sécurité des transactions : une transaction est dite certifiée si les parties sont identifiées, si son intégrité est assurée et enfin si elle ne peut être répudiée par l'une ou l'autre des parties (certification=identification + intégrité + non répudiation). Il convient, en plus de sa certification, d'assurer la confidentialité de la transaction.

Qualité de service (QOS) : cette dénomination recouvre les problématiques de performance et de disponibilité pour une application donnée ou un ensemble d'applications. La qualité de service ne concerne pas au sens strict la sécurité, mais plutôt l'administration et la supervision de systèmes et réseaux. Sur le marché, il existe des progiciels générant des tableaux de bord incluant à la fois des données concernant la performance, la disponibilité et la sécurité.

INFOGÉRANCE D'INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES

Infogérance/externalisation : l'Infogérance consiste, pour une entreprise, à confier tout ou partie de son informatique à un prestataire qui, dans le cadre d'un contrat forfaitaire de plusieurs années, en prend la responsabilité opérationnelle et la fait évoluer. Le prestataire a des engagements de résultats sur des niveaux de services définis (SLA- Service Level Agreement ou Accord sur le Niveau de Service).

Des indicateurs permettent de vérifier le respect des engagements. Le contrat peut ou non s'accompagner du transfert de salariés. Il peut ou non s'accompagner d'un transfert d'équipements et logiciels. Les équipes du prestataire sont en général réparties à la fois sur les sites du client et sur les centres de services de l'infogérant. Dans ce dernier cas, les personnels peuvent être soit mutualisés, soit dédiés. Il en est de même pour les équipements informatiques situés dans les centres de traitement (data centers) de l'infogérant. Une clause de réversibilité ouvre la possibilité au client de reprendre son informatique ou de la confier à un autre prestataire. Un plan d'assurance qualité contraignant fait l'objet de fréquentes réunions entre maître d'ouvrage (client) et maître d'œuvre (prestataire). Très prisée des SSII par la promesse de revenus récurrents qu'elle suscite, l'Infogérance est souvent revendiquée à tort. Dans bien des cas, elle s'apparente à une simple externalisation, sans la rigueur contractuelle de l'Infogérance.

Le marché de l'Infogérance est souvent classifié en cinq catégories :

- Infogérance matérielle/d'infrastructures (d'environnements de sites centraux en général).
- Infogérance d'infrastructures distribuées (IM - Infrastructure Management).
- Infogérance de réseaux.
- Infogérance applicative (Tierce Maintenance Applicative ou TMA - Applications Management).
- Infogérance globale.

GTI/GTR : Garantie de Temps d'Intervention/Garantie de Temps de Rétablissement.

Data centers (ou centres d'hébergement) : centres de traitement appartenant au prestataire qui cherche à obtenir des gains par mutualisation du hardware, du software et des prestations. Ces centres sont le plus souvent utilisés pour les systèmes mainframe où l'Infogérance s'accompagne en général d'un rachat des matériels du client ("externalisation de la propriété"). Dans le cas de l'Infogérance de systèmes distribués, les machines sont en général dédiées. L'intérêt de la mutualisation porte sur les prestations d'intervention à distance : supervision, télédistribution, remontées d'alerte, prise de contrôle à distance.

Gestion des systèmes distribués : support, exploitation, administration et déploiement d'environnements informatiques répartis : postes de travail (micro-ordinateurs), serveurs, périphériques et réseaux associés (LAN et WAN), dans le respect d'un niveau de service.

Infogérance des systèmes distribués : l'Infogérance de systèmes distribués est un accord contractuel d'une durée en général de 3 à 5 ans reconductible où un prestataire de services reprend l'administration et l'exploitation de systèmes distribués.

SERVICE DESK ET CALL CENTERS

Hot line : activité de réponse à des demandes portant sur un sujet précis. Exemple : support éditeur.

Service desk (ou help-desk) : activité de point de contact unique pour des demandes à caractère d'assistance (au sens large) informatique. Dans le cas de service desk pour le compte d'utilisateurs de postes de travail informatiques de grandes organisations, un technicien de support traite environ 20 incidents par jour.

Centre d'appels : activité générique de point de contact entre une entité et ses clients (n'intègre pas la hot line ni le service desk). Outre le service desk et la hot line, NEURONES n'exerce son activité que dans la ingénierie de conception de "centres d'appels" pas dans l'exploitation de centre d'appels.

Centres d'appels orientés "appels sortants" : il s'agit essentiellement d'opérations de télémarketing pour des prospects, d'enquêtes pour des clients existants.

Centres d'appels orientés "appels entrants" : les clients d'une organisation appellent des plateaux ou plates-formes qui renseignent sur l'offre, prennent des commandes, ouvrent et traitent des dossiers après vente (comptes bancaires, dossiers sinistres pour les assureurs...). Ces plateaux sont plus efficaces et rentables que les anciennes agences multifonctions avec maillage très fin du territoire. Les agences locales deviennent de simples "boutiques" sans personnels, souvent destinées à accueillir des opérations commerciales ponctuelles. Les précurseurs de cette organisation ont été les mutuelles d'assurance. Ces organisations se généralisent grâce à l'évolution des technologies suivantes : standards téléphoniques, CTI, systèmes de gestion des appels, utilisation d'Internet.

Centre d'appels à faible valeur ajoutée : centre d'appels à traitement de demandes simples. Typiquement, les centres d'appels des opérateurs de téléphonie mobile, les plateaux d'assureurs, de banques ou de gestionnaires de cartes privatives.

Centre d'appels à valeur ajoutée : centre d'appels à traitement de demandes complexes nécessitant un niveau élaboré de formation, de compétence et des comportements travaillés.

Multi-canal : l'utilisateur client d'un service desk ou d'un centre d'appels choisit la façon qui lui convient de rentrer en contact avec la société : connexion site web via Internet, envoi d'un mail, appel téléphonique. Dans certains cas, l'utilisateur peut également changer de média au fur et à mesure de sa trans-

action et utiliser plusieurs modes de communication en parallèle.

PABX (standard téléphonique) - VOIP - convergence téléphonie informatique : les dernières générations de standards téléphoniques sont proches des serveurs informatiques (Operating Systems). De plus en plus, la voix sera transportée sur le réseau informatique IP (VOIP). Les services généraux et les Directions informatiques se rapprochent pour gérer les PABX, les liens et les communications (voix et data, fixes et mobiles).

ACD (Automatic Call Dispatch) : fonctionnalité importante d'un PABX utilisée par un service desk ou centre d'appels. Elle permet d'affecter les appels entrants à des files d'attente de techniciens de supports et de gérer ces files.

CTI (Computer Telephony Integration, couplage téléphonie-informatique-éditeur de référence : Genesys). Le CTI assure l'échange d'informations - principalement le numéro d'appel - entre systèmes téléphoniques et systèmes informatiques. Des applications de helpdesk ou de CRM permettent ensuite de relier un numéro d'appel à des informations stockées dans une base de données concernant l'appelé ou l'appelant, qui sont présentées en temps réel à l'écran de l'utilisateur. Le CTI peut être mis en œuvre localement, sur un poste de travail, ou au sein d'un centre d'appel. Pour un call center, le CTI présente plusieurs intérêts notamment : le "pop up screen" et le fait de gagner en personnalisation de la relation.

DÉVELOPPEMENT APPLICATIF

Intranet : application Internet sécurisée utilisée en interne par tous les utilisateurs d'une même organisation.

Extranet : application Internet sécurisée utilisée par les clients ou fournisseurs ainsi que les utilisateurs d'une grande organisation. Il s'agit classiquement de mettre à disposition de tiers des informations les concernant (suivi d'activité, avancement de processus...). Il n'y a aucun développement ou déploiement à effectuer chez les tiers qui utilisent leur browser standard pour rentrer dans l'application via Internet. Depuis 1996, NEURONES met à disposition de ses clients les bases de données concernant son activité d'infogérant ou de helpdesk. Les clients disposent donc de l'information en temps réel. Les clients et NEURONES économisent ainsi un grand nombre d'appels téléphoniques à faible valeur ajoutée.

Business Intelligence (équivalent de : décisionnel) : terme regroupant toutes les disciplines liées à la prise de décision, de l'alimentation du data-warehouse (ou entrepôt de données) à la publication des informations (sur Internet ou un autre support), en passant par la confection des cubes multidimensionnels (datamarts). Sont aussi inclus dans cette catégorie les applications de datamining et les frontaux d'analyse, précédemment appelés infocentres, EIS (Executive Information System) ou encore Siad (système d'information et d'aide à la décision).

ETL (Extract and Translation Langage) - éditeurs de référence Informatica, Datastage : outils logiciels permettant l'extraction de données de bases de données de production pour les charger dans une autre base de données (en général un entrepôt de données).

Groupware : famille d'applications permettant un travail collaboratif au niveau d'un service, d'une société ou d'un groupe. Ces applications incluent des fonctionnalités de communication (messagerie), de collaboration (mise en commun de documents, gestion facilitée des accès) et de coordination (gestion des process ou workflows, des droits, des visas...).

KM (Knowledge Management) : ensemble de systèmes et d'outils permettant de formaliser un processus ou un savoir-faire. Le Knowledge Management pallie les limitations de la GED. Les systèmes de Gestion Electronique de Documents (GED) permettent de disposer sous forme numérique et indexée d'informations jusqu'alors seulement présentes sous forme analogique (papier, voix, images...). Il reste cependant une masse de connaissances (présente sur le Web et totalement diffuse par exemple dans les documents person-

nels des utilisateurs) qui ne pourra jamais être totalement hiérarchisée et accessible au travers d'une base de données. On parle alors de Knowledge Management pour décrire tous les outils et techniques qui pallient les faiblesses du système d'indexation en permettant, par exemple, d'extraire le sens d'un document (ingénierie cognitive), d'en balayer tout le contenu (recherche intégrale ou full text) ou d'interpréter la question de l'utilisateur. Ces outils s'appuient aussi sur des technologies de système expert et de raisonnement à base de cas.

Portail : un portail est un site Web répertoriant de nombreux autres sites, destiné à servir de point d'entrée sur Internet et à générer un trafic maximal. À côté de ces portails "généralistes" (dominés par les moteurs de recherche) se développent des portails à thème, dont la vocation est de synthétiser les réponses aux besoins supposés d'un visiteur intéressé par un sujet donné ou appartenant à une communauté. Autre catégorie naissante, le portail d'entreprise est destiné aux clients et prospects d'une entreprise. Caractéristique commune de tous ces portails : des services complémentaires plus ou moins étendus, allant d'un métamoteur de recherche à l'hébergement de pages Web personnelles, en passant par des dépêches d'actualité ou la personnalisation de l'interface du site. Bref, tout pour fidéliser le visiteur.

Serveurs d'applications (architecture trois tiers ou n tiers)/plates-formes d'entreprises : la "webisation" des systèmes d'information peut se définir comme la construction d'une nouvelle génération d'applications construites en trois parties : un navigateur Internet ("client universel" ne nécessitant pas d'installation sur les postes de travail), un serveur d'applications (Java, .net) et enfin un système de gestion de bases de données (Oracle, SQL, DB2...). D'où le terme "architecture trois tiers" par opposition à l'architecture dite "client/serveur" qui la précédait et qui était en deux parties. Plusieurs solutions occupent actuellement le marché et aucune n'a émergé en tant que standard de fait : Sun ePlanet et Java, IBM Websphere, les solutions libres type Tomcat/pages PHP/Apache, BEA-Weblogic, Microsoft .Net. Ces plates-formes d'exécution des applications J2EE et .Net évoluent rapidement et les analystes parlent aujourd'hui davantage de "plates-formes d'entreprise" que de serveurs d'applications (la plate-forme d'exécution à proprement parler associée à un portail, un middleware d'intégration, etc...).

Objet : élément logiciel représentatif d'un élément du monde réel (personne, commande, facture...). Un objet décrit un ensemble de comportements (méthodes) et de données (attributs) nécessaires à l'exécution de ces comportements. Par extension, sont qualifiés d'"objet" des langages de programmation (Java, C ++, etc.), des méthodes de conception (UML, etc.), des bases de données (Versant...), des middlewares (ORB)...

Gestion de contenu (Content Management) : de nombreuses organisations manipulent des documents de types différents : bases de données structurées, fichiers texte (Word, Excel...), fichiers web HTML, photos et fichiers audio ou vidéo. Elles souhaitent gérer leur contenu de façon cohérente (une seule mise à jour déclenchant la mise à jour de plusieurs supports). Par exemple, les contenus diffusés sur un site web en HTML doivent en parallèle partir sous forme PDF chez un imprimeur qui va en tirer des catalogues produits et enfin être à jour par rapport aux bases de données structurées internes. Les solutions de gestion du contenu s'appuient sur la génération de flux XML. Les éditeurs de référence en gestion de contenu sont : Documentum, FileNet, OpenText, Vignette, Broadvision. La gestion de contenu est souvent liée à la Gestion Electronique de Documents (GED de production et GED bureautique).

XML (Extensible Markup Language) : métalangage puissant de description des données non structurées et de modélisation documentaire en train de devenir un standard de fait chez les éditeurs.

XML est une version plus évoluée et globale que le standard de description de pages Internet HTML.

Services Web : fonction applicative que peut appeler un programme. Le service web est dépourvu d'interface utilisateur. Tout producteur de site web peut, moyennant finances, incorporer ces services dans ses applications en

ligne (guide touristique, réservation de voyages...) de façon transparente pour l'utilisateur (ex : ViaMichelin a lancé des services web liés à la géolocalisation). Les éditeurs ont adopté largement cette technologie (XML, interface WSDL) du fait de sa simplicité. Revers de la médaille, les standards restent encore à finaliser.

SOA (Service Oriented Architecture) : il s'agit d'une architecture applicative souple constituée de services applicatifs indépendants mais interconnectés. C'est un concept et non une technologie. Les services web, par exemple, s'inscrivent bien dans ce concept mais d'autres technologies sont éligibles. L'idée centrale de l'architecture SOA est de pouvoir modifier l'informatique en un temps record en changeant ou ajoutant des services réclamés par les directions opérationnelles. Si la cible est séduisante, les méthodes d'implémentation des architectures SOA font encore largement débat : même si on identifie des applications pouvant rendre service dans plusieurs processus, quelle granularité retenir ? comment définir les interfaces ? comment développer de nouvelles applications en tant que services tout en tenant compte du patrimoine applicatif existant ?

INTÉGRATION ET INFOGÉRANCE D'ERP

API (Application Programming Interface) : il s'agit des moyens d'accéder à un logiciel lorsque l'on veut interfacier plusieurs logiciels entre eux pour les faire communiquer.

PGI (Progiciel de Gestion Intégré) équivalent d'ERP (enterprise Resource Planning) : un PGI regroupe en principe toutes les applications de gestion nécessaires à l'entreprise - que ce soit les applications de gestion dites horizontales (comptabilité, gestion des ressources humaines...) ou verticales (gestion de production, gestion de stock...), éventuellement spécialisées par industrie. À la différence d'un assemblage de progiciels spécifiques, les PGI disposent d'une infrastructure unique commune (bases de données partagées, mécanismes d'échange entre les modules) et incluent généralement des outils de coopération (groupware, workflow). Traitant traditionnellement des opérations de back office, les PGI se sont peu à peu dotés de fonctions décisionnelles et de front office. Ils se sont aussi ouverts, leurs API étant rendues publiques par leurs éditeurs de manière à en faciliter l'interfaçage avec des progiciels plus spécialisés - à l'aide, par exemple, d'outils d'EAI (voir définition plus bas).

CRM (Customer Relationship Management) équivalent de GRC (Gestion de la Relation Client) : le CRM recouvre l'ensemble des fonctions de l'entreprise visant à conquérir et à conserver sa clientèle. Ce terme, qui s'est substitué à celui de front office, regroupe la gestion des opérations de marketing, l'aide à la vente, le service client, le centre d'appel et le service desk. Les progiciels de CRM du marché assurent une ou plusieurs de ces fonctions.

SCM (Supply Chain Management, gestion de la chaîne logistique globale) : réduire les stocks, les délais de livraison tout en relevant le niveau de service client, telles sont les missions premières des outils de Supply Chain Management. Au niveau opérationnel, ils mettent en correspondance les informations de demande et de capacité de production pour l'établissement des plans de production et des paramètres de livraison. Au niveau tactique, ils s'appuient sur des techniques statistiques - typiquement des outils de data-mining - pour optimiser l'approvisionnement, lisser la production et déterminer les meilleurs chemins de livraison. Au niveau stratégique, par le biais de simulations, ils servent à déterminer la meilleure implantation possible des unités de fabrication et du réseau de distribution et jusqu'à la fréquence de renouvellement des produits en fonction de la cible. L'enjeu principal est de pouvoir réinjecter automatiquement ces données au niveau du système de gestion (typiquement le PGI).

PLM (Product Lifecycle Management) : le gestion du cycle de vie du produit se propose de fédérer les informations concernant la conception, la fabrication la réparation et le recyclage d'un produit, en incluant l'ensemble des éléments au sein d'un unique référentiel technique.

EAI (enterprise Application Interface ou Entreprise Application Integration) : c'est l'art de lier entre elles les applications de l'entreprise - gestion de production avec gestion des stocks, CRM avec PGI, voire deux PGI entre eux au sein d'un même groupe... - dans un souci d'homogénéité du système d'information ou de consolidation. Souvent réalisable par le biais d'un échange de fichiers, mais alors sans le bénéfice du temps réel, l'intégration de deux applications passe par le développement d'interfaces, baptisées connecteurs, entre leurs API correspondantes. Au formatage des données réalisés par des outils similaires à ceux utilisés pour l'extraction et la conversion de données vers des data warehouses s'ajoute une composante de type middleware assurant la compréhension mutuelle des messages échangés. L'OAG (Open Application Group) a proposé un système de standardisation des API - sous le nom d'Oagis - sans grand succès. Sont alors nées des solutions ponctuelles, gérant un nombre restreint de progiciels du marché.

FORMATION INFORMATIQUE

e-learning : ensemble des techniques de formation à distance utilisant notamment Internet, les Intranets, les outils de téléconférence et les Cd-rom.

ACTEURS

ISP (Internet Service Provider ou hébergeur Internet) ou FAI (Fournisseur d'Accès Internet) : fournisseur d'accès à Internet, et de services Internet en général pour les entreprises ou les particuliers. Les ISP proposent généralement en effet l'accès à Internet, mais aussi l'hébergement de sites sur des serveurs Web, voire le développement de ces sites. Exemples : France Telecom (Wanadoo), Free, Cegetel, 9Telecom, Colt, WorldCom, AOL, Tiscali...

Hébergeurs (housing et hosting) : les hébergeurs fournissent en général deux niveaux de prestation. Un premier niveau de co-location ou "housing" (espace et connectivité : des machines, des baies, de la mémoire, des "tuyaux" Internet, lignes spécialisées, avec climatisation, sécurité incendie, alimentation électrique sécurisée par des groupes électrogènes, accès physique sécurisé). Le second niveau de prestations, nécessitant des équipes informatiques H24, est le "hosting" constitué de services de supervision et de contrôle des applications (sauvegarde, supervision, gestion de la sécurité, relance suite à incident...). Ce second niveau de prestations est souvent proposé en option par les spécialistes du "housing".

ASP (Application Services Provider) : acteur hébergeant et mettant à disposition des applications (tous types d'applications sont envisageables : ERP, GED, décisionnel, bureautique, ou servant de portail par exemple pour les déclarations sociales et fiscales...). Le client n'est pas propriétaire des applications, il loue un droit d'accès à l'usage ou paye parfois un "droit de passage" dans le cas des portails déclaratifs. Le modèle ASP est un nouveau modèle de commercialisation des applications et s'adresse principalement aux moyennes entreprises.

SSII : Société de Services et d'Ingénierie Informatiques.

GÉNÉRALITÉS

Maîtrise d'Ouvrage : l'organisation qui souhaite faire développer une nouvelle application ou sur mesure ou faire intégrer tout ou partie d'un progiciel dans son environnement ou plus généralement qui lance un projet informatique pour répondre à ses besoins.

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : société de conseil ou SSII assistant le maître d'ouvrage pour la définition de ses besoins (élaboration de cahier des charges et gestion de l'appel d'offres), le suivi de sa relation avec la maîtrise d'œuvre pendant la durée du projet, la réception du projet et la période de garantie.

Maîtrise d'œuvre : responsable du projet soumis à engagement de résultat. Ce peut être selon le cas, le client donneur d'ordre lui-même ou une ou plusieurs SSII avec lesquelles il aura contracté.

Forfait : sur la base d'un cahier des charges, la SSII fait une proposition commerciale avec un prix forfaitaire et un délai de livraison. La SSII, maître d'œuvre, a une obligation de résultat et décide des moyens à mettre en œuvre.

Régie (ou temps passé ou "Assistance Technique") : forme de prestation consistant à vendre les compétences d'un informaticien à un tarif défini pour une durée déterminée. La SSII a une obligation de moyens. La maîtrise d'œuvre est assurée alors par le client final. Ce dernier n'a pas eu besoin de formaliser ses besoins en amont dans le cadre d'un cahier des charges formel.

Offshore (ou délocalisation) : opération qui consiste à faire réaliser des prestations de service dans des localisations géographiques où le coût de main d'œuvre est plus faible que celui auquel le donneur d'ordre a accès de par son implantation. La délocalisation peut s'accompagner d'externalisation ou pas. On parle de "nearshore" quand le pays est proche de la France (Maghreb par exemple) ou que les prestations sont faites en région. En 2006, l'offshore aurait concerné 3 % des dépenses de services informatiques en France et pourrait représenter en 2009 entre 4 % et 6 % des services. Les prestations de forfaits (20 % du marché en France) sont plus susceptibles d'être délocalisées. En face des économies sur les niveaux de salaires, il faut prendre en compte les surcoûts liés aux communications, aux déplacements, ainsi que le niveau de risque notamment méthodologique (taux de "rework" en général supérieur).

ITIL (Information Technology Infrastructure Library) : référentiel des meilleures pratiques pour la gestion des services de production informatique. Il permet de mettre en place une organisation pour optimiser ces services en terme de qualité et de coûts, en se fondant sur dix processus de gestion clé (gestion des configurations, des incidents...). C'est devenu un standard de fait.

CMM (Capability Maturity Model) : référentiel des meilleures pratiques en matière de développement et de maintenance de logiciels. Le modèle aide à l'optimisation des processus et évalue l'entreprise sur une échelle de maturité à 5 niveaux (initial, reproductible, défini, maîtrisé, optimisé). À partir de 2006, sera applicable la dernière version du modèle, le CMM-I (I : Intégration).



Impression réalisée sur les presses d'Optimum (Steenvoorde, France), imprimeur référencé Imprim'Vert. Ce label distingue les imprimeurs ayant mis en place des stratégies industrielles visant à préserver leur environnement (gestion des déchets, exclusion des produits toxiques...). Le papier sélectionné pour ce Rapport Annuel a été produit dans une usine certifiée ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001 et EMAS (management environnemental). Il possède des certifications FSC et PEFC (traçabilité de l'origine de la pâte à papier à partir de forêts gérées) et a été blanchi par le procédé ECF (procédé sans chlore élémentaire).

www.neurones.net



NEURONES

Immeuble "Le Clemenceau 1" - 205, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 37 41 37 - Fax : 01 47 24 40 46 - e-mail : investisseurs@neurones.net